

# LE DEVOIR

## Que le "Soleil" en prenne son parti!

Il est des choses qu'il ne pourra dire impunément

On pouvait croire que le *Soleil* en avait fini avec sa petite et méprisable campagne. La façon dont M. Barnard, sans retirer un mot du reste de ses articles des 25 et 26 novembre, avait pris soin de déclarer qu'ils n'engageaient que lui, de préciser qu'il n'avait, pour les écrire, consulté ni ses chefs politiques ni ses patrons, laissait bien croire qu'en haut lieu on en avait assez — et peut-être plus qu'assez — de cette campagne.

Mais non! Voici que jeudi soir, sous couleur de souhaiter la bienvenue à S. E. le cardinal Villeneuve, le *Soleil* revient incidemment à la charge.

Des intrusions injustifiables dans la politique ont provoqué des protestations énergiques, dit-il. On veut en profiter, en certains quartiers, pour donner à croire qu'une partie de la presse libérale prêche la révolte contre les enseignements et la discipline catholiques.

En somme, le *Soleil* répète implicitement ses accusations et prend l'attitude de la victime qui n'a fait qu'user du droit de légitime défense. Puis, il pose au calomnié.

Quels sont les faits? Le *Soleil* visait évidemment hier, il vise évidemment encore aujourd'hui des prêtres et des religieux.

Nous lui avons rappelé que, de son propre aveu, il ne pouvait se plaindre des faits qui se seraient passés en dehors des églises ou de l'enceinte des monastères. Il a lui-même en effet proclamé (voir son numéro du 22 novembre) que les prêtres qui auraient fait de la politique en dehors des églises usaient d'un droit strict. Il a même pris la peine d'ajouter que certains prêtres avaient formellement et publiquement, usant de ce droit, pris fait et cause pour son propre parti.

Donc, de ce côté, et quant à lui du moins, rien à dire, pas de grief à formuler.

Restent les actes qui auraient pu être posés dans les églises ou les monastères. Là, nous lui avons simplement dit: Si vous pensez, si vous sentez avoir à vous plaindre, pourquoi n'en avoir pas appelé à l'autorité compétente? C'était le plus sûr moyen d'obtenir une rapide et complète justice, tout en sauvegardant le prestige d'un corps éminent, auquel, en temps ordinaire, vous ne ménagez point les témoignages de sympathie. Nous n'avons pas cru devoir ajouter, car tout le monde — y compris, bien que protestant, le vrai maître du *Soleil*, M. Jacob Nicol — sait cela, qu'il n'y avait point à Québec, ou ailleurs, carence d'autorité. La quasi-totalité des évêques étaient dans la province; Son Eminence était bien absente en Europe, mais le palais épiscopal de Québec n'était point inhabité. Il y avait là quelqu'un qui était pleinement qualifié pour recevoir toutes les plaintes et, s'il en était besoin, y faire droit.

Au lieu de suivre cette voie, la seule qui fût régulière et capable de concilier, avec les intérêts des particuliers ou des partis, l'intérêt le plus général, qu'a fait le *Soleil*?

Réveillant, en les présentant sous une forme plus ou moins exacte, le souvenir de vieilles querelles, il a

évoqué le spectre de l'influence indue. Il a traduit devant une opinion publique qui n'avait aucune qualité, ni même aucune information suffisante pour les juger, de "nombreux prêtres" qu'il a accusés d'avoir "converti la chaire catholique en tribune démagogique" (Voir son article du 26 novembre). Avec une audace qui faisait fi de toute réalité, de tout souci de la plus humble vérité, de la vérité matérielle, foudroyant les passions d'un public qui ne pouvait être convenablement renseigné, il a, dans le même article, ajouté: "A des degrés différents mais avec ensemble, LA PRESSE RELIGIEUSE A DONNE EGLEMENT DANS LES PIRES ABUS".

Or, si les mots continuent d'avoir un sens, — et l'auteur n'a jamais du reste désavoué cette interprétation — la presse religieuse, c'est proprement la longue théorie des annales, des messages, des bulletins, y compris les Semaines religieuses de Québec et de Montréal, publiés par les diverses congrégations. Et l'accusation, ignominieusement fautive, rejaillissait ainsi sur l'ensemble des congrégations qui publient ces feuilles religieuses.

Bien qu'il ait reconnu (voir son article du 25 novembre) qu'"en apparence, cependant, l'épiscopat n'a pas pris parti" et que, lorsqu'il s'essayait à serrer un peu son accusation, il n'ait parlé que d'un certain nombre de prêtres, cela ne l'a pas empêché d'employer, par ailleurs, des formules très générales, de dire, le 26 novembre, par exemple: "Pas plus ici qu'ailleurs, il n'est désirable que, sans raisons de principes, la majorité du peuple se sente surnoisement COMBATTUE PAR SON CLERGE"; cela ne l'a pas empêché, le 27 novembre, de mettre en cause, si les mots veulent dire quelque chose, le corps entier de nos maîtres religieux en disant: Une leçon pour tous les catholiques: nous sommes le dégage de la campagne électorale: l'autorité la plus respectable est sortie de son rôle pour combattre l'autorité civile, et c'est l'autorité civile, celle dont le rôle et les attributions sont restés sans équivoque jusqu'à la fin, qui a le plus pesé dans les plateaux de la balance.

Et que signifiait ceci, sinon que l'autorité religieuse — non pas, remarquez-le bien, tel ou tel individu — mais l'autorité religieuse, c'est-à-dire ce qui commande, ce qui domine dans l'ordre religieux, avait organisé contre l'autorité civile une sorte de sédition, et que, dans cette aventure désordonnée, elle avait été vaincue?

C'est contre cette ignoble et dangereuse campagne, contre ce méprisable appel aux passions, aux ignorances et aux préjugés surexcités par la lutte électorale que nous avons, pour notre part, protesté.

Et le *Soleil* peut être assuré qu'aujourd'hui il lui prendra fantaisie de revenir sur le sujet, il nous trouvera là, tout prêts à lui remettre sous le nez ses faits, ses gestes et ses paroles. L'événement a prouvé que nous ne serons pas seuls, d'ailleurs, à exécuter cette salubre besogne.

Le *Soleil* est riche, il est puissant: mais il est des choses qu'il ne saurait faire impunément. Qu'il en prenne dès maintenant son parti!

Omer HEROUX

### Concentration

Il a paru il y a déjà quelques semaines dans l'*Actualité Economique* (organe officiel de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, livraison août-septembre 1935) un intéressant et piquant article de l'un des anciens de cette maison, M. François-Albert Angers, sur la concentration financière des entreprises au Canada. Cette étude, illustrée de nombreux tableaux, indique en quelques dizaines de pages la marche des fusions commerciales et industrielles chez nous, notamment de 1900 à 1933; elle montre jusqu'à quel point la concentration, la centralisation des capitaux, se sont produites au Canada comme aux Etats-Unis. Ainsi, rien que cinq grandes affaires d'utilité publique, dont la *Shawinigan*, groupent chez nous 230 compagnies différentes, étroitement imbriquées. Comme l'écrivaient les auteurs du rapport qui formula les conclusions de l'enquête Stevens, tenue en 1934-1935, "un petit nombre de compagnies à gros capitaux font la pluie et le beau temps dans la plupart des industries soumises à l'examen". L'auteur de l'étude en question, fort bien documentée, termine son travail en disant qu'il n'est "pas favorable à l'idée de l'Etat-entrepreneur. C'est l'initiative privée qui reste encore la meilleure forme d'exploitation et le meilleur facteur de progrès". C'est dans l'initiative privée, évidemment surveillée par l'Etat qu'est la solution du problème". Mais il y a ceci, que l'Etat ne se donne guère de mal à surveiller efficacement les opérations des compagnies qui ont pratiqué la concentration et la centralisation des capitaux et de l'industrie. Ainsi, pour les compagnies d'utilité publique que fait l'Etat? Chez nous même, il a créé, par exemple, une commission des tramways pour voir, apparemment, à faire observer le contrat conclu entre Montréal et notre compagnie des transports en commun. La compagnie moque le contrat tous les jours et la commission reste inerte. Le gouvernement provincial, sous couleur de surveiller les compagnies d'utilité publique québécoises, avait créé la commission des utilités publiques. Elle n'a donné satisfaction à personne, ou à peu près, entre autres causes, parce que l'Etat ne s'est pas occupé de fournir un budget raisonnable à la commission. Sous la poussée de l'opinion publique, le même gouvernement a créé et monté une nouvelle commission, la commission hydro-électrique dont MM. Frigon, Lefebvre et McCammon, trois techniciens de valeur éprouvée, sont les membres. Mais le gouvernement a commencé par investir cette commission que de pouvoirs très limités; il lui a laissé, le reste maître de lui voter le budget annuel qu'il voudra, ce qui veut dire que même si elle avait de plus amples pouvoirs, elle ne pourrait les exercer qu'avec l'assentiment à fond de nos gouvernants. On sait que cela veut dire, dans une province où les grandes affaires sont toutes puissamment aux mains des chefs du gouvernement. Tant que les choses resteront dans l'état où elles sont, la surveillance ne sera pas ce qu'il faudrait qu'elle soit. Et donc les abus du passé pourront continuer, à moins que le contribuable ne soit lui-même d'une extrême vigilance et ne s'organise pour la protection de ses intérêts.

G. P.

## Carnet d'un grincheux

Le Dr Plante a cru mettre Cormier en terre; mais mettre le cormier en terre, c'est tout simplement le planter: il respousse.

Le premier ministre aurait l'intention d'établir une infirmerie près de la chambre des députés pour tenir sous la main les ministères malades. On désignera ces secourables infirmes: les oies du Capitole.

M. Taschereau privé des joies du pouvoir leur substituerait les oies du pouvoir. Pour certaines gens, ne sont indépendants que ceux qui pensent comme eux. C'est ennuyeux, quand ces gens-là pensent mal ou ne pensent pas du tout.

L'innérêt est le mobile des actes; le tout est de s'arranger pour avoir intérêt à dire la vérité. C'est la formule du journal libre.

Il y a un synonyme de l'esprit de parti: c'est le parti pris.

La prohibition donnera toujours lieu aux pires abus, surtout quand elle sera administrée par des fonctionnaires anti-prohibitionnistes en leur particulier.

Propos de M. Sathanas David (un simple homonyme du secrétaire provincial): Il est difficile de résoudre la quadrature du cercle; mais plus difficile encore de résoudre l'absence de quadrature sur les bulletins de vote.

St-Gabriel de Brandon avait toujours voté libéral depuis 1897. On se demandait pourquoi? C'est parce que M. Tas-

## M. le juge Forest décide d'interrompre les procédures dans Mercier tant qu'on n'aura pas plaidé au mérite le bref de prohibition

"La déférence que je dois à un juge qui n'est pas mon supérieur et pour qui j'ai de l'estime m'oblige à obtempérer au bref de prohibition — Je suspends toutes les procédures en recomptage tant que je n'aurai pas reçu une requête des avocats ou un ordre de la cour, je ne sais pas laquelle"

Le comté de Mercier reste sans député jusqu'à nouvel ordre — L'opinion du candidat Boiteau: "Ca, c'est un "hold-up"

DANS TERREBONNE, M. DAVID A PERDU 47 VOTES (Voir page 3)

La circonscription de Montréal-Mercier reste sans député jusqu'à nouvel ordre. M. le juge Forest, de la Cour supérieure, qui procédait au recomptage des bulletins qui ont donné au candidat libéral, M. le Dr Anatole Plante, une majorité de 776 voix, a décidé hier après-midi d'interrompre les procédures. Il avait reçu hier matin un bref de prohibition émanant de M. le juge en chef Grenshields, et lui enjoignant de ne pas faire enquête sur ce qui s'est passé dans certains polls. Il a donc décidé, dans l'intérêt de toutes les parties et de la justice, de ne pas aller plus loin tant qu'on n'aura pas plaidé au mérite le bref de prohibition.

Comme l'officier-rapporteur, M. Alonzo Savard, ne peut, d'après la loi, envoyer son rapport au greffier de la Couronne en chancellerie, tant qu'il n'a pas reçu le rapport du juge, le résultat de l'élection n'est pas encore officiel, M. le docteur Anatole Plante n'est pas encore élu et la division de Mercier reste indéfiniment sans représentant.

### Les articles de la loi électorale

Voici, en effet, ce que dit la loi: L'article 301, de la Loi électorale, 4, George V, S. R. 1925, dit ce qui suit:

"Le juge doit aussi assigner l'officier-rapporteur et le secrétaire d'élection à comparaître au jour et au lieu indiqués et leur ordonner d'apporter, selon le cas, les relevés originaux des sous-officiers-rapporteurs ou les bulletins de vote qui ont servi à l'élection."

"L'officier-rapporteur et le secrétaire d'élection doivent obtempérer à cet ordre, et l'officier-rapporteur doit différer l'envoi de son rapport au greffier de la Couronne en chancellerie jusqu'à ce qu'il ait reçu du juge un certificat du résultat de la nouvelle addition ou du nouveau dépouillement des votes."

ART. 318. — "S'il y a eu un nouveau dépouillement ou une nouvelle addition par un juge, l'officier-rapporteur doit faire son rapport dès que ce dépouillement ou ce recensement est terminé."

ART. 322. — "Si l'officier-rapporteur a transmis un rapport et un procès verbal au greffier de la couronne en chancellerie en violation des articles 301 ou 317, ou s'il a fait un rapport et un procès verbal alors qu'une requête présentée en vertu de l'article 312 est pendante, le greffier de la couronne en chancellerie doit, sur présentation d'une ordonnance signée par un juge de la Cour supérieure ayant juridiction en vertu de l'article 295, lui renvoyer ce rapport et ce procès verbal, ainsi que tous les bulletins de vote."

Voici le texte de l'article 317 cité plus haut:

ART. 317. — "A moins qu'il n'ait été plus tôt avisé d'avoir à se rendre devant un juge qui doit procéder à un nouveau dépouillement ou à une nouvelle addition des votes données à l'élection, l'officier-rapporteur, à l'expiration des six jours qui suivent celui où il a additionné en vertu de l'article 283, ou constaté, en vertu des articles 289, et 290, le nombre des votes donnés en faveur de chaque candidat, doit faire au greffier de la couronne en chancellerie un rapport, suivant la formule 29, certifiant que le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de votes a été proclamé élu."

"Il doit en même temps transmettre un double ou une copie de ce rapport d'élection à chacun des candidats."

chereau n'y avait pas parlé. Il y est allé au cours de la dernière campagne; et son candidat a eu une minorité de 36 voix.

La Cour d'appel a ratifié la thèse de M. Duplessis quant au travail du dimanche. M. Taschereau arguait du manque d'expérience de son adversaire pour demander sa propre réélection. Celui-ci n'a pas d'expérience à eu raison contre celui qui en avait, dans un cas important. L'expérience de l'un a coûté des frais que l'inexpérience de l'autre eût évités.

Le Grincheux

"Il me semble que tout ça, ce n'est pas légal"

M. Odilon Boiteau, candidat libéral indépendant dans Mercier, qui plaide lui-même sa cause sans avocat, a voulu faire connaître son point de vue sur la question soulevée par le bref de prohibition. Je ne suis pas un avocat, dit-il, mais je crois que ce qui s'est passé au poll 12 que nous étions à examiner est un hold-up. On a dit qu'il s'agissait de télégraphes. Ce n'est pas vrai. Les télégraphes se conduisent ordinairement en "monsieurs". Ca, c'est un hold-up. Je me suis fait jeter dans la rue, je me suis fait piétiner, j'ai essayé de me défendre, mais ils étaient trop nombreux.

Je ne sais pas si c'est là le terme juste, mais il me semble que tout ça, ce n'est pas "légal".

### Quatre ou cinq Israélites

Au début de la séance, le greffier a déclaré que, seuls les avocats, les candidats et leurs représentants (trois pour chaque candidat) pouvaient rester dans la Cour, y compris les journalistes.

Malgré l'ordre donné, plusieurs curieux sont restés et M. Bourdon, le greffier, a dû en désigner quelques-uns qui sont alors sortis dans le corridor. Cependant, M. Emile Boiteau, candidat libéral indépendant dans Mercier, n'a pas paru satisfait de la migration. Il s'est levé et a protesté qu'il y avait encore dans l'enceinte du tribunal des in-

(Suite à la page 2)

## Le "Devoir" à la radio

Le "Devoir" inaugurera le dimanche soir prochain, 8 décembre au poste CRCM, à 7 h. 45, une série de causeries de 15 minutes qui se poursuivront plusieurs dimanches à la même heure, jusqu'à nouvel ordre.

Cette initiative a pour objet de faire connaître le rôle du "Devoir" — le même depuis plus de 25 ans — en présence des événements dans tous les domaines de l'actualité.

M. Georges Pelletier, directeur-gérant du "Devoir", donnera la première causerie, le 8. Suivront: M. Omer Héroux, rédacteur en chef, le 15 décembre, et M. Louis Dupire, secrétaire de la rédaction, le 22 décembre.

D'autres voix autorisées parleront, en temps utile. Pour l'instant nous invitons nos amis et les leurs à être aux écouteurs chaque dimanche soir, à 7 h. 45 CRCM.

## L'Immaculée Conception

Le dogme et l'histoire

(Par le R. P. Louis-Arthème TETRAULT, S.J.)

Il n'y a peut-être pas de privilège de la Sainte Vierge aussi mal compris, même par les catholiques, que son Immaculée Conception. Certains la confondent avec la virginité perpétuelle de Marie ou sa sainteté; d'autres voient dans la définition de Pie IX (8 décembre 1854) un changement dans la religion.

Qu'est-ce donc que l'Immaculée Conception?

Quel est le fondement scripturaire et historique de ce dogme?

— I — Dans le plan divin, Marie doit être la plus excellente des femmes: car de toute éternité Dieu l'a prédestinée à être la mère de son Fils. Mère du Christ, Marie entrera par ce fait dans la famille du Christ. Elle aura avec les trois personnes divines des relations spéciales, que saint Thomas ne craint pas d'appeler "affinité" (2a 2ae q. 193, a. 4, ad. 2). Affinité avec le Père: Marie sera la mère de Celui qui est le Fils du Père. Conjointement avec Lui elle engendrera le Fils bien-aimé: le Père éternellement, selon la nature divine; Marie, dans le temps, selon la nature humaine. Affinité avec le Fils: Marie sera véritablement la mère de Jésus. Or, Jésus est Fils de Dieu. Il s'ensuit que Marie est, dans un sens réel, la "Mère de Dieu". Marie, affirme le concile d'Ephèse, est vraiment "Ootokos". Enfin, affinité avec la troisième personne: Marie sera la mère de Celui qui a produit, conjointement avec le Père, le Saint-Esprit. C'est pourquoi Celui-ci viendra en elle et fera de Marie son épouse, son sanctuaire. Bref, on pourra appeler Marie le complément de la Trinité entière; non pas complètement intrinsèque et essentiel, mais complètement accidentel et extrinsèque parce que, de fait, la Sainte Trinité se servira de la Sainte Vierge pour parfaire l'oeuvre de l'Incarnation.

Convenait-il, je vous le demande, qu'une telle personne fût moins excellente que les anges, moins parfaite qu'Eve, qui, au moment de sa création, était innocente? Aussi par un acte de la toute-puissance divine, Marie sera préservée, non seulement de tout péché mortel ou véniel, mais aussi de toute autre souillure. Dans le sein de sainte

II

Vérité nouvelle, dira-t-on? Nullement. Il en est de certaines vérités, comme des étoiles. D'abord sous l'horizon, puis aperçues à demi, elles brillent enfin au firmament dans toute leur splendeur. Est-ce à dire qu'elles n'ont pas toujours appartenu à la voûte céleste? Ainsi se développe, à travers les âges le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. On peut distinguer, dans cette évolution, trois moments successifs. Au début, il s'annonce dans la prophétie, c'est-à-dire dans le passage du troisième chapitre de la Genèse, où l'auteur inspiré esquisse le plan de la rédemption du monde: "Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; elle te brisera la tête..." (Gn.

Suite à la page 8

### LIRE EN PAGE 2:

Lettre d'Europe, La Restauration de la Monarchie en Grèce, par Alcide Ebray.

### Chronique

#### Défenseur du terroir

Nous sommes fort tentés d'envier nos compatriotes trifluviens qui ont eu le bel avantage d'admirer, ces jours derniers, l'exposition des oeuvres du peintre nicolétain, Rodolphe Duguay. Pour notre part, si nous avions pu quitter notre poste, nous aurions fait avec joie le voyage aux Trois-Rivières afin de visiter le Salon de Duguay, pour faire participer les lecteurs du *Devoir* à la manifestation d'art exceptionnelle que fut cette exposition.

A défaut de pouvoir parler en connaissance de cause du peintre Duguay, parlons au moins du graveur délicat et puissant à la fois que nous révèle la collection des Bois gravés de Duguay. (1)

Nous avions déjà annoncé ces bois gravés. Nous nous promettons de parler plus longuement des oeuvres de Duguay quand la collection des bois nous serait parvenue. Hélas! Au moment même où parvenait à Montréal cette belle collection, une opération chirurgicale suivie d'une longue convalescence nous a empêché de traduire l'émotion que nous avions ressentie à la vue des paysages et des études de Rodolphe Duguay. Et la campagne électorale est ensuite venue nous accaparer complètement.

Mais est-il jamais trop tard pour rendre hommage à l'artiste exquis que nous ont révélé tout particulièrement certaines gravures des "Pages trifluviennes"?

Comme en témoignent la plupart de ces oeuvres, Rodolphe Duguay a, avant tout, le culte de la nature canadienne. Cette nature il l'aime passionnément, se penche sur elle avec ferveur, lui arrache peu à peu tous ses secrets. Il ne se contente pas d'un amour platonique, il veut faire partager son culte à ses compatriotes: peintre, il

traduit en couleurs les plus subtiles de ses impressions; graveur, il burine les traits de cette nature qu'il a su comprendre et aimer.

Pour pouvoir vraiment goûter le charme de cette nature il faut la voir chez elle, à la campagne, non à la ville où cet inventeur moderne s'acharnait à la mutiler si bien à l'étouffer complètement. Aussi, Rodolphe Duguay a-t-il voulu, pour rester plus fidèle à la nature, demeurer dans le décor serein de son petit pays nicolétain. Là mieux qu'ailleurs, il peut se pencher à chaque heure du jour sur le visage émuant et robuste du terroir.

Ainsi, avec amour et ferveur, Rodolphe Duguay voit des scènes sublimes que tant d'autres ne peuvent voir parce qu'ils ne s'en donnent pas la peine. Il assiste, spectateur passionné, au jeu des saisons. L'automne lui apparaît dans sa splendeur un peu mélancolique, avec ses vents mauvais, son terrible coup de noroît, ses crépuscules somptueux, ses scènes de chasse ou de chanter. Puis, l'hiver vient, avec ses gais effets de neige, ses ciels purs, ses aurores boréales. Le printemps, qu'il aime, fait passer un frisson d'espoir sur la terre paralysée. L'annonce du printemps, la fonte des neiges ramènent le sourire dans la nature. Les arbres s'étirent nonchalamment, montrent bien vite au soleil, pour qu'il les réchauffe, leurs pousses nouvelles. Enfin, l'été apparaît. C'est désormais le triomphe du terroir. La vie champêtre renaît: le soleil verse généreusement sa chaleur sur les sillons, sa lumière sur le four, sur la vieille pompe, sur la ferme entière.

Ces transformations mystérieuses de la nature semblent encore plus séduisantes et plus admirables quand elles nous sont signalées par l'art d'un Duguay qui a su voir pour nous les merveilles de la nature.

Parce qu'il est ainsi un éveillé, Duguay mérite respect et admiration. Parce qu'il s'est fait le défenseur discret mais puissant de notre terroir, Rodolphe Duguay a droit à notre gratitude.

Lucien DESBIENS

## Bloc-notes

### Chemins de fer français

Le Canada n'est pas le seul pays du monde où les chemins de fer soient en déficit, ces années-ci. Il y a aussi les Etats-Unis. Et même en France, l'ensemble des réseaux ferroviaires ont manqué de 8275 millions, en 1933, de boucler leur exercice annuel. En 1934, ce déficit a été approximativement du même ordre. Les causes de cet état de choses sont les mêmes, ou à peu près, là-bas que chez nous: la crise économique a diminué les échanges et les transports; les recettes totales ont donc fléchi en proportion. La concurrence automobile s'est intensifiée, et l'auto enlève aux chemins de fer une recette brute qu'on évalue à 12 milliards de francs par an, soit 8740 millions. L'Etat, disent les techniciens qui ont étudié le problème ferroviaire français, a sa grande responsabilité dans la situation des transports. L'Etat, en effet, des tarifs de faveur pour les transports postaux, les transports militaires. Il impose aux chemins de fer français des charges qu'ils subissent au lieu et place de l'Etat, au bénéfice de certaines catégories de voyageurs: mutilés, réformés, travailleurs voyageant sur cartes d'abonnement, douaniers, transports de prisonniers, etc. Il y a à rien que 2 milliards 600 millions de francs (environ 8170 millions) que l'Etat pourrait faire gagner aux chemins de fer, mais qu'il leur prend; c'est en gros les cinq huitièmes du déficit de 1934. L'abolition ou la meilleure et plus juste répartition de ces charges à différents titres et la pratique d'une sévère et rigoureuse économie permettraient aux chemins de fer français de recouvrer leur équilibre financier. Les chemins de fer français, ayant perdu le monopole des transports, ne devraient pas avoir l'embarras du fâcheux monopole des charges imposées aux agences de transport.

# La Restauration de la Monarchie en Grèce

Rappel nécessaire de faits historiques — La République tuée par les Républicains — De Constantin Ier à Georges II — Choses interbalkaniques

Le 18 novembre 1935, au moment où j'écris ces lignes, le prince qui, depuis 1924, on avait coutume d'appeler l'ex-roi Georges de Grèce, est à Florence, où, en route pour la Grèce, il s'est rendu, en quelque sorte en pèlerinage, auprès des tombes de son père, le roi Constantin, et de sa mère, la reine Sophie, inhumés dans l'église russe de la capitale toscane. C'est que ce prince est redevenu, par la force du plébiscite du 3 novembre, le roi de Grèce Georges II, ou plutôt le roi des Hellènes, et qu'il va reprendre possession de son trône.

Ainsi finit un intermède, de dix-huit ans, qui a commencé par la déposition, au mois de juin 1917, pendant la guerre mondiale, du roi Constantin par les puissances de l'Entente, et qui a été marqué par une série d'événements désordonnés, parfois tragiques.

D'aucuns estimeront peut-être qu'il vaudrait mieux jeter un voile sur ce passé, le laisser tomber lui-même dans l'oubli, parce que, en le rappelant, on pourrait raviver des controverses pénibles. Avec plus de raison il est permis de dire que, en rappelant ce passé, on ne rend pas seulement hommage à l'histoire véritable, mais qu'on travaille aussi pour l'harmonie entre les anciennes puissances de l'Entente et la Grèce, et tout particulièrement entre celle-ci et la France.

Pendant la guerre mondiale, en 1915, la Grèce s'est trouvée dans la même situation que la Belgique en août 1914. Les puissances de l'Entente, pour empêcher les Empires centraux par le sud, avaient décidé de passer par la Grèce, de même que les Allemands avaient décidé de passer par la Belgique pour attaquer la France par le nord. La Ve convention de La Haye interdisait aussi bien l'une que l'autre de ces deux opérations aux belligérants. D'autre part, cette convention faisait un devoir, aussi bien à la Belgique qu'à la Grèce, de résister à pareille opération de la part des belligérants.

La Belgique se conforma à la Ve convention de La Haye. Elle résista aux Allemands, à ses risques et périls, et l'on sait quel en fut l'avantage pour l'Entente. La Grèce ne l'imita pas. Elle laissa les puissances de l'Entente établir leur front de Salonique et opérer, à travers son territoire, contre les Empires centraux et leurs alliés, notamment la Bulgarie. De l'avis des autorités militaires les plus qualifiées, aussi bien du côté de l'Entente que du côté adverse, c'est

la charge de la Grèce. On avait l'air de dire au nouveau roi que, l'air donné ce passé, dont la France aurait à se plaindre, c'était à lui à le faire oublier en suivant une politique qui ne lui déplût pas.

Il était évident que c'était surtout la politique étrangère qui était visée. Comme le roi a vécu pendant son exil en Angleterre et qu'il passe pour avoir des sympathies anglaises, on semble craindre en France qu'il ne fasse une politique étrangère trop anglaise. Plus récemment, un grand journal parisien officiel lui recommandait discrètement de tenir la balance égale, en Méditerranée orientale, entre les influences française, anglaise et italienne, la France, l'Angleterre et l'Italie s'étant également intéressées, dans le passé, à la cause de l'indépendance hellénique.

On comprendra qu'il y aurait un vrai danger, pour les rapports franco-grecs, à vouloir tirer argument du passé pour exercer une pression sur la politique grecque. Ce serait inciter les Grecs à rappeler ce qu'a été exactement le passé, et il pourrait en résulter de très fâcheuses controverses.

Transportons-nous maintenant en Grèce pour voir ce qui y a provoqué la restauration de la Monarchie et comment elle a été restaurée.

Après le départ du roi Georges II, le régime républicain n'avait pas tardé à conduire à l'anarchie. Des crises politiques, entremêlées de prononcements militaires, étaient devenues l'ordinaire du nouvel Etat. Il y eut pourtant un éclaircie représentée par la présidence de l'amiral Coundouriotis et par celle de M. Zaimis. On put croire un moment que le régime républicain allait se stabiliser. Mais la folle équipée de mars dernier, véritable guerre civile ourdie par les vénélistes, dont j'ai parlé dans le *Devoir* du 30 mars dernier, vint tout remettre en question. Une partie importante du peuple désapprouva la République. C'est alors qu'il fut décidé que le peuple se réunirait pour se prononcer sur le choix du régime. Le plébiscite fut fixé au 3 novembre.

De l'avis presque unanime des amis de la République grecque à l'étranger, — elle en avait beaucoup, surtout dans les pays républicains, — ce sont les républicains grecs eux-mêmes qui ont perdu la République par leurs querelles.

Au moment où la décision fut prise d'en appeler au peuple, le chef du gouvernement, M. Tsaldaris, était partisan du retour au régime monarchique. Il semble qu'il en était de même de la plupart de ses collègues. Le ministre de la guerre, le général Condylis, pensait comme M. Tsaldaris. Mais il y a eu un différend entre eux quant à la manière de procéder. M. Tsaldaris était d'avis qu'on attendît, sans rien faire de définitif, le résultat du plébiscite. Le général Condylis, estimant que les vénélistes faisaient cause commune avec les éléments subversifs d'extrême gauche, et que, d'autre part, la situation internationale créait des dangers pour la Grèce, résolut de précipiter les choses.

Ce fut l'origine de ce qu'on a appelé le "coup d'Etat" du 10 octobre. Les chefs de l'armée et de la marine ont sommé le gouvernement de démissionner. Le général Condylis, vice-président du conseil en même temps que ministre de la guerre, a fait proclamer par la Chambre l'abolition du régime républicain et le rétablissement de la Constitution royale de 1911. Il s'est fait instituer régent, en même temps que chef du nouveau gouvernement, qu'il a composé de personnalités royalistes.

A distance, il est difficile de juger de l'opportunité de cette opération. Il est probable que des républicains en tireront argument contre le nouveau régime. Mais on peut affirmer que, si "coup d'Etat" il y a eu, il n'y a rien eu de plus grave que beaucoup de choses qui s'étaient passées sous le régime républicain.

On peut même dire, à la décharge aussi bien des républicains que des royalistes, que c'est l'Entente qui a été la principale responsable de toutes les "irrégularités" qui ont marqué la politique de la Grèce depuis juin 1917. Car son "coup d'Etat" inouï d'alors, l'Entente avait ouvert la porte à tous les "coups" possibles et imaginables.

On plébiscite du 3 novembre, le peuple grec s'est prononcé, dans la proportion de 95%, pour le rétablissement de la Monarchie en faveur de Georges II, ou, pour employer la formule de M. Tsaldaris, pour la "démocratie couronnée", ce qui équivaut à dire pour la République couronnée.

En effet, en Grèce, le mot "républicain" se traduit par "démocratie", c'est-à-dire gouvernement du peuple. E. D. (Elleniké Demokratiá) correspondait à R. F. (République française).

La tâche du roi Georges II va être désormais de réconcilier tout le peuple avec le nouveau régime et même de réconcilier entre eux les royalistes. Car, parmi ceux-ci, il y a encore des partis. Le souverain a déclaré qu'il serait le roi de tous les Hellènes et qu'il voulait oublier le passé. Comme, d'autre part, il a manifesté l'intention de proclamer une large amnistie en faveur des condamnés politiques, on peut dire que son règne s'ouvre sous d'heureux auspices.

Les lecteurs du *Devoir* savent que je les ai plusieurs fois entretenus des questions interbalkaniques, notamment d'un projet d'Union balkanique que défendait la Conférence balkanique, sorte de Parlement interbalkanique officieux. La différence de régime entre les Etats balkaniques, quatre, entre eux étant des monarchies et la Grèce une république, — était un des obstacles qui rendaient difficile la réalisation de ce projet. La restauration de la Monarchie en Grèce fait disparaître cet obstacle.

On sait que la mésentente entre les Etats balkaniques a donné naissance à ce qu'on appelle l'En-

tel. Wilbank 7119-1110. Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST. La Compagnie d'Assurance Funéraire.

## URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000. ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES. Taxé en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec. Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT.

## GEO. VANDELAC

Fondée en 1890. Directeurs de funérailles. Limitée.

## SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE.

120 rue Rachel Est, Montréal. Tel. BÉLair 1717. G. Vandéla, Jr. Alex. Gour.

## IMAGERIE RELIGIEUSE

SANS EGALÉ.

## Calendrier religieux en bois

ABSOLUMENT NOUVEAU ET EXCLUSIF.

# M. le juge Forest décide d'interrompre les procédures dans Mercier tant qu'on n'aura pas plaidé au mérite le bref de prohibition

(Suite de la 1ère page.)

dividus qui ne comprennent ni le français ni l'anglais. Et il a ajouté, en s'adressant au juge, qu'il allait le montrer du doigt, afin qu'on pût les faire sortir.

Et, à l'amusement général, il a désigné quatre ou cinq Israélites qui, effectivement, ne parurent pas comprendre l'ordre donné en français et en anglais, mais qui durent tout de même se défilier. Il fallut même en "persuader" un de vive force.

## Eclats de rire

Peu après, la Cour était remplie d'une foule composée en grande majorité, d'avocats; l'on avait peine à passer dans le corridor où plus d'une centaine de témoins et de curieux attendaient les nouvelles. Dans la Cour, malgré les efforts consciencieux du crieur et des policiers, les assistants ont, à plusieurs reprises, manifesté leur sentiment. A un certain passage du plaidoyer de Me Masson, on a même entendu quelques *Hear, hear*, vite réprimés. Quelques déclarations des avocats ont soulevé des éclats de rire bien nourris.

Voici les plaidoyers faits hier après-midi, par les avocats des deux candidats Plante et Cormier, au sujet du bref de prohibition:

## M. Gustave Monette

"Je soumetts, dit M. Monette, que vous devez passer outre au prétendu bref de prohibition qui vous a été signifié, ou que si, par déférence, vous ne voulez pas passer outre, vous devez suspendre toutes les opérations du récomptage.

"Vous devez passer outre, parce que ce bref de prohibition n'a aucune valeur légale. J'ai pour le juge en chef toute la déférence qui convient, mais puisqu'il a jugé bon de sauter dans le dossier de la manière qu'il l'a fait, il est bon que nous appelions les choses par leur nom. D'abord aucun des juges de la Cour supérieure, fut-il le juge en chef, n'a de juridiction par bref de prérogative, sur un autre juge de la Cour supérieure. Le juge en chef a une juridiction très limitée par rapport aux autres juges de la Cour supérieure. Il n'a aucune juridiction de contrôle sur ses confrères saisis d'une cause et adjugent dans les limites de leur ressort.

"A supposer qu'un juge de la Cour supérieure commettait une erreur de droit, aucun juge de cette Cour, pas même le juge en chef, ne peut intervenir. Le contrôle qu'il y a contre les mauvais jugements, à supposer que votre jugement soit mauvais, ce qu'il n'est pas, c'est l'appel. Et lorsqu'il n'y a pas d'appel, le contrôle donné par voie de prohibition n'est donné que contre les tribunaux inférieurs.

"Si le savant juge vous a pris pour un juge de la Cour supérieure, comme cela est indiqué dans l'ordonnance qu'il a rendue, il n'a aucun contrôle, parce qu'alors vous n'êtes pas d'un tribunal inférieur. Les deux juges sont absolument égaux au point de vue des procès dont ils sont saisis.

## Le Parlement est au-dessus des tribunaux

"Non seulement, il ne peut pas prétendre que vous êtes un tribunal inférieur, mais je suis obligé de dire que vous êtes actuellement un tribunal supérieur au juge en chef. A l'origine, dans le système anglais, les élections de ses membres, et jusqu'à des années relativement récentes, le Parlement seul exerçait ce droit de contrôle. C'est lui seul qui vérifiait les manoeuvres frauduleuses, et il garde ce contrôle sur sa propre constitution. Ce contrôle

## Comme un simple papier du greffier

"Pour ces trois motifs, vous êtes en face d'un bref de prohibition qui n'a aucune valeur légale dans le langage juridique. C'est un papier que l'on peut jeter au panier de la même façon que si vous receviez un papier signé par le greffier de votre Cour. La Cour sait le respect que nous avons pour le greffier qui est ici, mais au point de vue juridique, cette incartade légale n'a pas plus de valeur que si le papier venait du greffier de la Cour ou du crieur.

"Pour ces motifs, il est du devoir de votre Seigneurie de passer outre. Et ce pour deux raisons: Premièrement, vous avez reçu du Parlement le droit et le devoir de procéder à un récomptage. Ce devoir, vous devez l'exercer jour par jour, et ne désespérer que quand vous aurez fini. Et je crois qu'il est de votre devoir de ne pas vous laisser arrêter par de prétendus brefs de prohibition venant de personnes qui n'ont aucune juridiction sur vous. Je dois dire que si nous avions été invités à contester cette requête, le juge en chef se serait sans doute rendu à nos arguments. Il n'est pas obligé d'avoir dans sa tête tous les jugements rendus. Si la loi avait prévu que quelque autorité pût vous arrêter de procéder, elle ne vous aurait pas ordonné de procéder sans désespoir.

## La déférence doit faire place au devoir légal

"Deuxièmement, il reste le motif de déférence pour le juge en chef, motif fort respectable. Mais les tribunaux doivent au public, aux lois et à la haute dignité des fonctions judiciaires de faire passer la déférence après le devoir légal. S'il est vrai que vous êtes obligé, d'une part, de procéder au récomptage sans désespérer, et que d'autre part, aucun tribunal n'a de contrôle sur le Parlement et par conséquent sur vous, qui êtes actuellement une parcelle du Parlement, vous avez le devoir, à l'égard du peuple qui en souffrirait, et du Parlement qui est au-dessus des tribunaux, — parce qu'il remplace le peuple, — vous avez le devoir, d'exécuter les lois telles qu'elles sont, et non pas vous arrêter à un commandement de défense sous le prétexte duquel vous entreprendriez

## Alcide FBAY

Docteurs, Consultants !!! les Grands Constructeurs de France

## Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électroscopie médicale — Gallois & Cie — Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges — Lampes à rayons pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boulitte— Instruments de Diagnostic — Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste. Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUD, D. Sc. "PRECISION FRANÇAISE" 428 Chevrier MONTREAL HA. 2357

# RHUM ST-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles

contre : GRIPPE, BRÛLURES, ÉMAIGRISSEMENTS, DÉLIÉMENTS, PNEUMONIES, CRAMPES, GÂTEAUX, COMPOTES, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1er RHUMS DU MONDE.

## ou "Voleries la loi"

M. Monette a ensuite cité de la jurisprudence à l'appui de son plaidoyer, et conclut sur ce premier point en disant: "Il est de votre devoir de procéder sans vous occuper de papiers qui ne valent rien". Puis il poursuivit:

"Si toutefois, Votre Seigneurie, vous décidez d'obtempérer à cet ordre, je soumetts qu'il est de votre devoir de le tout interrompre. Si le bref a une valeur légale, vous êtes obligés d'y obéir. Mais vous êtes obligés de tenir compte du fait qu'il faut un jugement définitif. Vous avez jugé que pour décider des faits, il vous fallait faire enquête. Vous n'avez pas le droit de mettre de côté la façon dont vous entendez que l'enquête doit être faite, tant que le bref n'aura pas été décidé.

## Lorsqu'il n'y a pas d'autre remède

"De plus, le bref de prohibition ne peut s'accorder que lorsqu'il n'y a pas d'autres remèdes appropriés et prévus. Or, ici, il y a un remède spécial qui nous vient encore du Parlement. Le Parlement a organisé des élections et un premier officier, qui a la fonction de nommer les députés, l'Officier-rapporteur. Il a organisé un autre complot après celui de l'Officier-rapporteur. Autrement, ce récomptage se faisait sur la procédure de contestation. Le Parlement a donné aux juges le pouvoir de dépouiller le scrutin. A ces deux pouvoirs, celui de l'Officier-rapporteur de proclamer le député élu et celui du juge de faire un nouveau dépouillement et de faire rapport du résultat, le Parlement en a ajouté un autre qui est confié à deux juges de la Cour supérieure qui sont personnes désignées pour entendre la contestation d'élection.

"L'article 5 de la loi des élections contestées dit que la pétition en contestation est une procédure qui attaque soit l'élection d'un candidat, soit le rapport erroné, soit l'absence du rapport. S'il n'y avait pas de rapport, ou même si un juge au récomptage refusait de faire rapport, il y a lieu à contestation. Ce remède a été décrété par le Parlement, remède absolument distinct. Donc le savant juge ne pouvait pas accorder ce bref même s'il avait eu juridiction, parce qu'il y a un remède spécial, et que les tribunaux ne peuvent pas intervenir.

## Un certificat sous réserve

M. le juge Forest dit alors qu'il pourrait peut-être émettre un certificat sous réserve. "Je suis, dit-il, en face de deux ordres: la loi me dit de faire le récomptage sans désespérer et un autre ordre m'empêche de ne pas faire d'enquête".

M. Monette répond: "Vous avez un ordre qui scinde la procédure que vous avez adoptée. Et, d'autre part, vous avez la loi. Vous ne pouvez pas exécuter la loi par parties. Si vous ne faites pas la preuve vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir le mandat qui vous est confié. Ou bien vous êtes au-dessus de la juridiction du juge en chef, ou bien vous ne pouvez pas passer outre. Mais de toutes manières, vous ne pouvez pas continuer le récomptage sans faire d'enquête pour après cela suspendre votre rapport. Ce serait inutile et vous n'avez qu'un rapport à faire.

## Me Philippe Brats

"La loi vous dit de ne pas désespérer, mais si vous voulez tenir compte du bref de prohibition, vous devez désespérer. Pour moi, il n'y a pas de milieu. Si vous désespérez vous obéissez à un ordre apparent et personne ne peut vous faire de reproche. On vous dit: "Ne faites pas la preuve, mais décidez". Vous devez donc interrompre le récomptage. Autrement vous allez vous mettre dans une position qui, à la fin, va paraître ridicule. Si dans l'intervalle, quelqu'un en souffre, ce ne sera pas de votre faute, ni de la nôtre."

M. Monette a alors échangé quelques remarques avec Me Décaré, et comme ce dernier lui disait qu'il n'avait pas l'habitude de procéder ainsi, M. Monette a répondu: "Je sors un peu de mes habitudes parce que je suis devant des choses extraordinaires."

## Le jugement Greenshields

M. Monette a fait ensuite quelques remarques sur la première partie du jugement qui ordonne "qu'un bref introductif de l'instance en prohibition émane de cette Cour contre l'intime, l'honorable juge Alfred Forest, juge de la Cour supérieure de la province de Québec, procédant présentement à une nouvelle addition et à un nouveau dépouillement des votes donnés à l'élection d'un député à l'Assemblée législative de la province de Québec, pour le district électoral de Montréal-Mercier, tenue le 25 novembre 1935, et contre le mis en cause, Calixte Carmier."

Le jugement poursuit: "Et enjoignons de plus admettre d'intime de s'abstenir de faire l'enquête, etc..."

Si, dit M. Monette, on avait limité le bref à l'enquête, ce serait différent, mais le premier paragraphe tel que rédigé est une prohibition absolue, et si vous tenez compte de cet ordre, vous devez tout interrompre.

## M. Edouard Masson

Me Masson a cité l'article 1003 du Code de Procédure civile qui dit que le bref de prohibition n'est que pour les cas où il n'y a pas d'appel, ou autre remède également approprié. Or il affirme que ce n'est pas le cas en la cause présente.

RHUM ST-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles

contre : GRIPPE, BRÛLURES, ÉMAIGRISSEMENTS, DÉLIÉMENTS, PNEUMONIES, CRAMPES, GÂTEAUX, COMPOTES, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1er RHUMS DU MONDE.

## Un jugement du juge Greenshields

Enfin M. Masson invoque un jugement rendu en 1920 par M. le juge Greenshields, alors de la Cour d'appel, qui d'après M. Masson, contredit le jugement rendu ce matin par M. Greenshields juge de la Cour supérieure.

Il s'agissait d'un bref d'*habeas corpus* et M. le juge Greenshields disait en parlant du juge qui avait émis le bref, que s'il n'avait pas juridiction, son jugement n'avait pas de valeur, et que c'était un "blank paper" (papier blanc).

M. Masson estime que de même le jugement de ce matin ne vaut absolument rien, M. Masson suggère de continuer l'enquête; Si le bref de prohibition est bon, le jugement n'aura qu'à ne pas tenir compte de l'enquête; et si le bref est rejeté l'enquête sera faite et le juge en tiendra compte. On n'a qu'à procéder à l'enquête sous réserve de la décision finale sur le bref.

## Me Philippe Brats

Enfin, M. Masson a lu un certificat de défaut émis à midi et quinze minutes, par un député-protocole, à l'effet qu'à ce moment-là, il n'y avait aucune entrée au pluriel sous le numéro F-149574 ou sous tout autre numéro correspondant à l'entrée n° 20, de la page 36 du livre des requêtes accordées actuellement en vigueur, qu'il n'y avait aucun fait, aucune requête, aucun document, aucun dossier concernant cette cause dans les archives de la Cour supérieure.

Me Alphonse Décaré a répondu que les entrées sont faites et que le dépôt a été fait hier. Le juge a fait remarquer que l'on n'avait pas le droit de faire le dépôt sans procédures.

## Me Philippe Brats

Me Philippe Brats s'est levé pour répondre au nom des avocats de M. le Dr Plante. Il s'est plu à souligner une contradiction entre les deux principaux avocats de M. Calixte Carmier: Me Monette voudrait que l'on suspende toutes les procédures, Me Masson voudrait qu'on les continue toutes, sous réserve. Il a parlé de mépris de cour et du respect que l'on doit à tous les tribunaux. Il a cité l'article 50 du Code de procédure pour établir que le juge en l'occurrence ne siège pas comme juge de la Cour supérieure et il est soumis comme tous les tribunaux et corporations à la surveillance de la Cour supérieure.

## Après une longue discussion

Après une longue discussion avec M. le juge Forest sur la phraséologie du bref de prohibition, Me Brats a soutenu que le bref n'a pas pour effet d'empêcher le président du tribunal de continuer cette partie du récomptage qui n'est pas visée par le bref. La loi est péremptoire et dit qu'il faut procéder avec diligence au récomptage. Devant une prohibition partielle et une obligation absolue, le juge doit poursuivre cette partie du récomptage que le bref ne lui enjoint pas de suspendre.

Me J.-A. Prud'homme a suggéré que le juge procède au récomptage ordinaire pour le moment en se réservant de ne pas faire de rapport tant que le bref n'aura pas fait l'objet d'une décision et de faire ensuite l'enquête si le bref était cassé.

## Me Gustave Monette

Me Gustave Monette a donné la réplique à Me Brats et Prud'homme. Il a fait remarquer que la suggestion de Me Masson, de continuer ce n'est pas le cas en la cause présente.

## Office Central Catholique, Montréal

1251 Parc LaFontaine (Rachel est, coin Brébeuf)

15 minutes de Place d'Armes: tramways No 1 (Amherst), No 54 Rosemont

20 minutes de gare Windsor: tramway No 9 (Windsor-Rachel).

Supprime les taches de la peau et des cheveux - kino Pétrol

Réduisez le coût de votre chauffage avec

Volano

Fabriqué, vendu et installé par Chailfoux & Fils Ltée

Maison fondée en 1847

Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal

Écrivez pour circulaires.

## Dans la requête pour bref de prohibition, on allègue qu'il n'y a pas d'appel du récomptage ni d'autres remèdes également avantageux, si ce n'est un bref de prohibition. Or le remède, c'est la contestation d'élection. Si elle n'est pas un remède, ce serait simplement comme conséquence des amendements apportés à la loi en 1932. Et je soumetts que le requérant qui a probablement voté en faveur de cette loi ne peut pas l'invoquer pour justifier un bref de prohibition. Le seul autre recours prévu c'est pour le cas où le juge omet ou néglige de procéder au récomptage, et alors il y a lieu à une requête devant un juge de la Cour de Banc du Roi.

De plus un bref de prohibition doit être adressé non pas à un juge mais au tribunal. On a adressé le bref à un juge de la Cour supérieure. Or un juge ne peut pas cumuler les fonctions de juge de la Cour supérieure et des pouvoirs qui appartiennent à l'Assemblée législative et pour lesquels il est personnellement désigné.

## Un jugement du juge Greenshields

Enfin M. Masson invoque un jugement rendu en 1920 par M. le juge Greenshields, alors de la Cour d'appel, qui d'après M. Masson, contredit le jugement rendu ce matin par M. Greenshields juge de la Cour supérieure.

Il s'agissait d'un bref d'*habeas corpus* et M. le juge Greenshields disait en parlant du juge qui avait émis le bref, que s'il n'avait pas juridiction, son jugement n'avait pas de valeur, et que c'était un "blank paper" (papier blanc).

M. Masson estime que de même le jugement de ce matin ne vaut absolument rien, M. Masson suggère de continuer l'enquête; Si le bref de prohibition est bon, le jugement n'aura qu'à ne pas tenir compte de l'enquête; et si le bref est rejeté l'enquête sera faite et le juge en tiendra compte. On n'a qu'à procéder à l'enquête sous réserve de la décision finale sur le bref.

## Me Philippe Brats

Enfin, M. Masson a lu un certificat de défaut émis à midi et quinze minutes, par un député-protocole, à l'effet qu'à ce moment-là, il n'y avait aucune entrée au pluriel sous le numéro F-149574 ou sous tout autre numéro correspondant à l'entrée n° 20, de la page 36 du livre des requêtes accordées actuellement en vigueur, qu'il n'y avait aucun fait, aucune requête, aucun document, aucun dossier concernant cette cause dans les archives de la Cour supérieure.

Me Alphonse Décaré a répondu que les entrées sont faites et que le dépôt a été fait hier. Le juge a fait remarquer que l'on n'avait pas le droit de faire le dépôt sans procédures.

## Me Philippe Brats

Me Philippe Brats s'est levé pour répondre au nom des avocats de M. le Dr Plante. Il s'est plu à souligner une contradiction entre les deux principaux avocats de M. Calixte Carmier: Me Monette voudrait que l'on suspende toutes les procédures, Me Masson voudrait qu'on les continue toutes, sous réserve. Il a parlé de mépris de cour et du respect que l'on doit à tous les tribunaux. Il a cité l'article 50 du Code de procédure pour établir que le juge en l'occurrence ne siège pas comme juge de la Cour supérieure et il est soumis comme tous les tribunaux et corporations à la surveillance de la Cour supérieure.

## Après une longue discussion

Après une longue discussion avec M. le juge Forest sur la phraséologie du bref de prohibition, Me Brats a soutenu que le bref n'a pas pour effet d'empêcher le président du tribunal de continuer cette partie du récomptage qui n'est pas visée par le bref. La loi est péremptoire et dit qu'il faut procéder avec diligence au récomptage. Devant une prohibition partielle et une obligation absolue, le juge doit poursuivre cette partie du récomptage que le bref ne lui enjoint pas de suspendre.

Me J.-A. Prud'homme a suggéré que le juge procède au récomptage ordinaire pour le moment en se réservant de ne pas faire de rapport tant que le bref n'aura pas fait l'objet d'une décision et de faire ensuite l'enquête si le bref était cassé.

## Me Gustave Monette

Me Gustave Monette a donné la réplique à Me Brats et Prud'homme. Il a fait remarquer que la suggestion de Me Masson, de continuer ce n'est pas le cas en la cause présente.

## Office Central Catholique, Montréal

1251 Parc LaFontaine (Rachel est, coin Brébeuf)

15 minutes de Place d'Armes: tramways No 1 (Amherst), No 54 Rosemont

20 minutes de gare Windsor: tramway No 9 (Windsor-Rachel).

(Suite à la page 3)

# EXPOSITION PERMANENTE

## CADEAUX RELIGIEUX

NOUVEAUTÉS - VARIÉTÉS - PRIX SANS CONCURRENCE

# OFFICE CENTRAL CATHOLIQUE, MONTRÉAL

1251 Parc LaFontaine (Rachel est, coin Brébeuf)

15 minutes de Place d'Armes: tramways No 1 (Amherst), No 54 Rosemont

20 minutes de gare Windsor: tramway No 9 (Windsor-Rachel).

## CALENDRIER

Demain: DIMANCHE, 8 décembre 1933.

Lever du soleil, 7 h. 23.

Coucher du soleil, 4 h. 18.

Coucher de la lune, 5 h. 47.

Premier quart, le 9, à 2 h. 34 m. du matin.

Pleine lune, le 9, à 10 h. 18 m. du soir.

Dernier quart, le 17, à 5 h. 3 m. du soir.

Nouvelle lune, le 25, à 9 h. 55 m. du soir.

## LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE

AUJOURD'HUI:

NEIGE OU PLUIE

## M. Athanase David perd 47 voix

Sa majorité est réduite de 720 à 673 —  
Ajournement à lundi(De notre envoyé spécial)  
Saint-Jérôme, 6. — Le juge Guibault a continué, hier après-midi, de présider au recensement du scrutin du 25 novembre, dans Terreboune.

Le poll de la paroisse de Saint-Sophie a donné 62 voix à M. David, 18 voix à M. Barrette et un bulletin a été écarté par le sous-officier-rapporteur, M. Stanislas Augé.

L'avocat de M. Barrette, Me Léopold Nantel, demande le rejet de tous les bulletins parce qu'ils portent à l'endos non pas les initiales S. A., mais S. A. G. Le juge reconnaît qu'il y a là quelque chose qu'il ne comprend pas, mais dans le doute il ne veut pas rejeter ces bulletins. Pour d'autres motifs, trois autres bulletins sont rejetés et la majorité de M. David dans ce poll est augmentée d'une voix.

Jusqu'à présent, M. David perd 65 voix et M. Barrette, 22.

Dans un poll de Ste-Thérèse (sous-officier-rapporteur, Hyacinthe Bélanger), un bulletin portait à l'endos une note signée du greffier du poll, un nommé Robert, avec référence à une remarque no 1 du registre du poll. Dans le registre, il n'y a pas de telle note, il semble s'agir d'un bulletin déposé dans l'urne sans avoir été dûment initié, mais l'ayant été subseqüemment. Dans ce cas, le sous-officier-rapporteur aurait dû prêter le serment d'usage, il n'y a pas de preuve qu'il l'ait fait, ou que c'est lui qui a mis une note à l'endos du bulletin.

## Imbécile ou canaille

L'officier-rapporteur du comté vient déclarer qu'il n'avait pas envoyé au sous-officier de formule du serment dans ce cas de bulletins initialement après coup, parce que lui-même n'en avait pas à sa disposition. Le juge Guibault observe que le sous-officier-rapporteur dans ce poll est ou un imbécile ou une canaille, que de toute façon, il n'est pas qualifié pour agir de nouveau comme sous-officier-rapporteur, avec ce procédé de laisser faire des inscriptions à l'endos des bulletins, un sous-officier-rapporteur pourrait priver de leur

## L'affaire de Hull

LA POLICE PROVINCIALE DÉTIENT QUATRE JEUNES GENS

La Sûreté provinciale espère mener bientôt à bonne fin son enquête sur l'affaire mystérieuse de Hull, dans laquelle M. Armand Nadeau, jeune commis de la Banque provinciale a été tiré à bout portant après avoir été dévalisé d'une somme de \$15,000.

Le chef Jarguilles n'a pas nié que les quatre jeunes gens que la Sûreté provinciale garde à vue comme témoins principaux, dans cette affaire, auraient été identifiés comme suit: Paul Lafleur, 29 ans, comptable à la Banque provinciale (succursale de Hull), Joseph Rochon, 25 ans, emmené hier soir seulement de Hull à Montréal; Georges Chénier, 21 ans, ancien teneur de livres à la Banque provinciale, renvoyé il y a quelques mois et Jean-O. Beausoleil, qui remplaça celui-ci.

Le chef Jarguilles aurait déclaré, selon les journaux du matin, qu'aucune femme n'est impliquée dans cette affaire.

D'après des dépêches de Hull qui ne furent pas démenties la police aurait trouvé, hier, dans une maison de Hull, la somme de \$15,000, mobile du crime.

Lafleur, Chénier et Beausoleil furent longuement interrogés, hier après-midi, en présence du greffier de la Couronne, M. L.-P. Caisse et du chef de la Police provinciale, Me Maurice Lalonde.

Ces trois jeunes gens ainsi que Joseph Rochon sont détenus pour l'enquête du coroner qui aura lieu probablement mardi prochain sous la présidence de Dr Joseph Isidore, coroner de la région de Hull.

Le chef Jarguilles a dit que le meurtre de Hull est le meurtre le plus atroce qui ait jamais été perpétré à sa connaissance au Canada. Il a ajouté que les circonstances

droit de suffrage les électeurs de tout un poll.

## On fume

Vers quatre heures, le juge Guibault a fait une suggestion qui plaît à tout le monde: permettre à la douzaine d'hommes qui assistent au recensement de fumer, si le cœur leur en dit.

Dans tous les polls, le jour du scrutin, il est bien permis de fumer, fit remarquer M. Guibault. On recompte rapidement les bulletins d'un bon nombre de polls, sans qu'il y ait de changement apporté aux résultats.

Dans un poll de la ville de Terreboune, trois bulletins rapportés écartés par le sous-officier-rapporteur restent introuvables.

A 4 heures 30, Me Elie Beauregard, avocat de M. Athanase David, propose l'ajournement de la cérémonie à lundi, M. Herman Barrette acquiesce et le juge Guibault aussi.

## M. David perd 47 voix

A l'ajournement, 68 bulletins donnés à M. David et 23 bulletins donnés à M. Barrette avaient été rejetés. Deux bulletins marqués pour M. Barrette et qui avaient été écartés par le sous-officier-rapporteur étaient acceptés.

La majorité de M. David se trouvait ainsi réduite de 720 à 673 voix, soit une diminution de 47 voix.

## L'honnêteté de M. Lessard

Dans la matinée, hier, alors qu'il était question de la substitution, au poll no 60 de la paroisse de Saint-Agathe, d'un nommé Louis-Olivier Leduc à un nommé Louis-Olivier Leduc, comme sous-officier-rapporteur, substitution faite hors de la connaissance de l'officier-rapporteur pour le comté, M. J.-Anthony Lessard, le juge Guibault a tenu à déclarer que cette irrégularité ne mettait nullement en doute l'honnêteté de M. Lessard. Le juge a souligné le fait que M. Lessard, en tant qu'officier-rapporteur, avait répondu franchement à toutes les questions qu'on lui a posées d'une manière digne d'éloges.

## Mort de M. F.-X. Chassay

M. François-Xavier Chassay, mari de Rose-de-Lima Cloutney, est décédé à Montréal, à l'âge de 85 ans. Les funérailles auront lieu lundi matin. Le convoi quittera la demeure du défunt, 7290, rue Henri-Julien, à 7 h. 45 a.m., pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où sera chanté le service. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

## Réal Bertrand est acquitté après onze mois de détention

Après avoir délibéré pendant trois heures, un jury de la Cour du Banc du Roi a rendu son verdict, hier soir, à 9 heures, dans la cause de Réal Bertrand, jeune chauffeur de taxi d'Ottawa, accusé d'avoir noyé sa femme à Saint-Zotique.

A l'unanimité, les jurés ont trouvé Réal Bertrand innocent du meurtre dont on l'accusait. Le juge Louis Consineau, après avoir remercié le jury de son verdict a ordonné la libération immédiate de M. Bertrand, qui avait été détenu pendant onze mois.

Les procureurs de Réal Bertrand étaient Messrs Oscar Gagnon et Roch Pinard, le substitut du procureur général, Me Gerald Fautoux.

## Politique extérieure

Troisième grande offensive italienne en Ethiopie — Bombardement de Dessié — Le négus accuse l'Italie — Les "Croix de feu" consentent à désarmer — Vote de confiance en Laval

(D'après des dépêches de l'Associated Press, de l'agence Havas et de la Canadian Press)

Voici un aperçu des principales informations sur la politique extérieure.

Pendant que le président du Conseil français, M. Pierre Laval, et le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, sir Samuel Hoare, se préparent à conférer à Paris sur le conflit italo-éthiopien, les troupes expéditionnaires de l'Italie entreprennent, mandat-on d'Addis-Abebba, leur troisième grande offensive. Un câblegramme de Rome annonçait, il y a quelques heures, que M. Mussolini a résolu de régler le conflit italo-éthiopien par une victoire si écrasante que le négus se trouve à la merci de l'Italie. Un peu avant cela on apprenait que des avions italiens venaient de bombarder divers points de l'Ethiopie, notamment Dessié, où le négus s'était récemment rendu pour diriger des opérations ayant pour but d'empêcher la jonction de l'armée italienne du nord-est avec celle du sud. Peu après ce bombardement, le négus a radiotélégraphié à la Société des nations pour accuser l'Italie de transgression du droit international. Dans ce radiotélégramme, le négus annonce avoir lui-même constaté que les bombes italiennes lancées sur Dessié ont tué une femme et deux enfants, et ont endommagé un hôpital que des citoyens des Etats-Unis ont établi dans cette ville et qui arborait la croix rouge. Il explique que des étrangers ont constaté cela avec lui: quatre médecins et les envoyés d'agences et de journaux. Il affirme qu'il est évident que le gouvernement italien a formé le dessein de détruire les Ethiopiens non pas au moyen de troupes italiennes, mais à l'aide de matériel motorisé et des troupes indigènes recrutées dans les colonies italiennes.

Il termine en imputant aux Italiens le bombardement de "villes ouvertes", comme Dabat et Gondar, et de nombreux villages, habités par des paysans non-combattants et où il n'y avait ni troupes ni moyens de défense, le meurtre de plusieurs femmes et enfants et le bombardement d'hôpitaux de la Croix-Rouge.

## 32 morts

A Dessié, le nombre des morts causés par le bombardement s'élèverait à 32, celui des blessés, à 200. Parmi ces derniers il y a une infirmière norvégienne, un officier belge au service de l'Ethiopie et un envoyé de l'agence Havas, M. Georges Goyon. Des journalistes signalent que le négus, dès le début du bombardement, a fait preuve d'un courage dont ses guerriers se sont inspirés, qu'il a de sa main dirigé le feu d'une mitrailleuse sur l'ennemi. D'après un envoyé d'agence, l'escadron qui a bombardé Dessié se composait de neuf avions, le nombre de bombes que ces appareils ont lancées serait d'environ mille et le bombardement a duré dix-sept minutes.

## Les croix de feu

On sait déjà qu'en France les Croix de feu et les ligues de gauche, qui ont souvent attribué au Croix de feu des desseins fascistes, viennent de s'engager à désarmer et à se dépouiller de tout caractère paramilitaire. Des observateurs disent que leur décision, inattendue, épargne une crise au cabinet Laval et peut-être une guerre civile aux Français. Pour compléter l'information à ce sujet, il y a lieu d'ajouter que peu après que des porte-parole eurent annoncé le geste des ligues à la Chambre, celle-ci a manifesté sa confiance en M. Laval par 351 voix contre 219, que le franc est monté de 5 centimes 1-2 relativement au dollar, qu'il y a eu baisse des valeurs d'Etat en Bourse. M. Laval semble donc dans une excellente situation pour conférer avec sir Samuel Hoare sur le conflit italo-éthiopien. Les Croix de feu ont eu pour porte-parole en Chambre M. Jean Ybarnagaray, qui a déclaré que ses mandants ne veulent pas attaquer la république et qui a ensuite dit: "Voulez-vous sentir sur vos visages, une fois de plus, le souffle brûlant de la guerre civile? Ne pouvons-nous pas faire un geste salutaire? Je vous apporte la réponse des Croix de feu, qui estiment la dissolution (des ligues) impraticable. La solution est dans le désarmement. Tous les individus et toutes les ligues doivent désarmer."

## Chine et Japon

Sur le différend sino-japonais, voici en quoi consistent les informations: Il est possible, dit-on, (il est vrai que c'est à Londres qu'on dit cela) que le porte-parole de la Chine auprès de la Société des nations accuse le Japon d'agression dans les provinces chinoises du nord et que le gouvernement britannique prenne des mesures pour sauvegarder l'intégrité territoriale de la Chine, en vertu du traité des neuf puissances. Il paraît que Londres attend des éclaircissements de Tokio avant d'agir.

Le différend sino-japonais influera sans doute sur la conférence navale qui commencera à Londres la semaine prochaine.

## L'annulation des contrats ontariens d'électricité

Le gouvernement Hepburn proclame la mise en vigueur de la loi dénonçant les contrats intervenus entre l'Hydro et la "Beauharnois", la "MacLaren", l'"Ottawa Valley" et la "Gatineau"

Toronto, 7 (C.P.). — Le gouvernement Hepburn a proclamé hier soir la mise en vigueur de la loi qui annule les contrats passés entre la Commission hydro-électrique d'Ontario et un groupe de compagnies d'électricité québécoises.

Lors de la dernière session de la Législature d'Ontario, l'Assemblée législative d'Ontario a adopté une loi pour dénoncer les contrats intervenus entre l'Hydro et quatre compagnies québécoises: soit les compagnies Beauharnois, MacLaren, Ottawa Valley et Gatineau. Toutefois, l'opposition conservatrice ontarienne a obtenu que la loi ne soit mise en vigueur que sur proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil. Cette proclamation a été retardée à la demande des compagnies qui voulaient négocier. Celles-ci ont fait plusieurs offres au gouvernement Hepburn, mais M. Hepburn a déclaré hier soir que ces offres étaient insuffisantes et que le gouvernement a adopté un arrêté ministériel qui proclame la mise en vigueur de la loi.

Les contrats sont actuellement dénoncés et n'existent plus. L'Hydro ne reçoit plus aucun pouvoir hydro-électrique de la Beauharnois, de la MacLaren et de Chat Falls. Elle ne prend que \$5,000 c.v. de pouvoir primaire de la Gatineau, et \$13,000, pour générer de la vapeur.

Les compagnies Beauharnois, MacLaren et Ottawa ont fait une offre combinée: réduire l'engagement d'achat de l'Hydro, de 733,000 c.v. de 191,440 c.v. L'Hydro aurait donc continué à acheter 342,000 c.v., à \$15, le c.v., soit pour une somme annuelle de \$5,130,000.

L'Hydro n'a besoin que de 100,000 c.v., cet hiver, en sorte que si elle avait continué de payer en vertu du contrat, elle aurait perdu \$6,630,000 par année.

M. Hepburn a demandé aux représentants des compagnies s'ils étaient autorisés à amender les contrats, au nom des actionnaires. Les représentants ont répondu que non. Les représentants de l'Hydro ont demandé si les compagnies consentaient à fournir juste la quantité d'électricité dont la commission aurait besoin, mais les compagnies ont refusé.

M. Hepburn a alors ajourné immédiatement la conférence avec les trois compagnies pour considérer l'offre séparée de M. A.-R. Graustein, de la Gatineau Power, M. Graustein a consenti à offrir de fournir à l'Hydro, les 100,000 c.v. dont elle a besoin pour cet hiver et pour les besoins futurs de l'Hydro jusqu'à concurrence de 260,000 c.v. maximum prévu dans le contrat qui vient d'être aboli. Quant à l'énergie électrique pour générer de la vapeur, la Gatineau continuerait de la fournir à \$2.25 le c.v., bien que le prix d'achat fût fixé à \$15, ce qui entraîne une perte annuelle de \$2,000,000 pour la compagnie. Par contre, M. Graustein ne voulait pas abandonner son droit d'imposer à l'Hydro toute augmentation de taxes provinciales québécoises.

Le cabinet ontarien a longuement étudié les propositions des compagnies et les a rejetées, parce que insuffisantes et aussi parce que les représentants n'avaient pas autorisé d'amender les contrats au nom des actionnaires.

M. Roebuck, procureur général dans le gouvernement Hepburn, a annoncé hier soir que si les compagnies cessaient de fournir du courant à l'Hydro, celle-ci resterait néanmoins avec toute l'énergie électrique nécessaire pour rencontrer les besoins.

## M. King n'en fera rien

On a mentionné à M. Hepburn la possibilité que le gouvernement King place un désaveu officiel de la loi ontarienne. M. Hepburn a déclaré que le gouvernement King n'en ferait rien. Et si le gouvernement King agissait, M. Hepburn annonce qu'il dissoudrait la Législature et en appellerait au peuple sur cette question.

C'est une question purement domestique pour l'Ontario, dit-il. Pendant la campagne, M. King et Bennett ont déclaré qu'ils n'interviendraient pas. S'ils désavouaient cette loi, cependant, j'en aurai qu'un seul recours: dissoudre la Chambre et soumettre la question au peuple. Et je suis bien prêt à le faire.

Lindsay, Ont., 7 (C.P.). — M. Weldon, c.r., de Toronto, président de l'Association pour la protection des actionnaires, a convoqué les actionnaires à une réunion qui aura lieu ce soir.

M. John S. Norris, président de la Beauharnois, déclare que la loi ontarienne est un "coup irréparable au crédit national du pays".

"Je ne sais pas pour le moment ce qu'il faudra faire. C'était déjà assez d'avoir la menace d'une pareille législation suspendue sur nos têtes. Maintenant que la loi est mise en vigueur, je crois que le dommage sera irréparable". M. Norris dit que la loi est arbitraire et que les actionnaires, hommes, femmes et enfants du pays devront en subir les conséquences.

M. King et M. Riddell  
Déclaration du premier ministre canadien

Ottawa, 7 (C.P.). — M. Mackenzie King a déclaré hier soir que la mise au point du gouvernement canadien, à propos de M. Riddell, à Genève, n'avait pour but que de corriger une fausse impression.

L'impression s'est répandue que l'étranger, dit M. King, que le gouvernement canadien avait pris l'initiative de suggérer l'embargo sur l'huile et le charbon contre l'Italie. Cette impression était erronée et le gouvernement a jugé à propos de faire une mise au point. M. Riddell, conseiller canadien permanent à la Société des Nations, à Genève, et membre du comité des 18 sur les sanctions contre l'Italie, a suggéré à ce comité, le 2 novembre dernier, que l'huile, le charbon et le fer soient ajoutés à la liste des articles prévus dans les sanctions contre l'Italie.

Dimanche dernier, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice et premier ministre suppléant, a fait une déclaration où il disait que M. Riddell avait exprimé ses opinions personnelles et n'avait pas agi sur les instructions du gouvernement canadien quand il a fait ces propositions.

M. King a dit que des journaux ont laissé entendre que les propositions de M. le Dr Riddell, étaient les suggestions du Canada, alors qu'en réalité, ce ne sont que les propositions du comité des 18 purement et simplement.

"Nous n'avons pas changé d'attitude au sujet des sanctions, depuis que nous avons annoncé le 29 octobre dernier que nous adhérons aux propositions de sanctions faites par le comité de coordination de la S.D.N., à tous les membres de la Société."

M. King annonce que le gouvernement nommera un remplaçant à M. Riddell mais ce ne sera ni M. Vincent Massey, ni le sénateur Ruel Dandurand, M. King a déclaré qu'il ne voulait rien dire pour le moment au sujet de M. Riddell. Il attend de plus amples renseignements. "M. Riddell, dit M. King, peut avoir eu de bonnes raisons d'agir comme il l'a fait". M. King est cependant d'avis que M. Riddell aurait dû consulter le gouvernement, dans les circonstances.

Genève, 7 (C.P.). — M. le Dr Riddell a annoncé hier à la Société des Nations que le Canada accepte le principe de la proposition no 5 sur les sanctions, pour l'aide mutuelle entre les nations qui partici-

## M. le juge Forest...

(Suite de la page 2)

l'enquête sous réserve, n'avait été faite que pour badiner et qu'il s'en tenait à la position qu'il avait prise: il faut ou continuer les procédures in toto ou les suspendre in toto. A Me Brail qui avait cité un jugement déjà cité par lui-même pour appuyer sa prétention que celui qui critiquerait la décision d'un juge serait coupable de mépris de cour, il a répliqué que la partie citée par son savant ami était précisément le jugement qu'il avait été cassé par la Cour d'appel. "C'est tout ce que j'ai à répondre à mon savant ami", de dire Me Monette. Me Brail a expliqué qu'il n'avait pas eu le temps de lire tout le jugement.

## La location des polls

Me Alphonse Décaray a ajouté quelques mots pour dire que la location des polls, même si elle avait été déterminée dans un but malhonnête, n'avait rien à voir avec la validité des bulletins de vote. Nous n'avons pas l'intention, dit-il, de vous demander de ne plus procéder au recensement des bulletins.

## M. le juge Forest

M. le juge Alfred Forest a alors rendu sa décision:

"Ma position n'est pas facile, dit-il. Après avoir reçu le bref de prohibition, j'ai demandé aux avocats des deux parties de m'exposer leur manière de voir. La loi nous demande de procéder avec diligence et sans relâche et c'est ce que nous avons fait depuis trois jours.

"L'article 1003 du Code de procédure déclare que le bref de prohibition ordonne de cesser toutes les procédures. Le juge n'a d'autre intérêt que de faire son devoir. En présence de la situation qui m'est faite, je dois interrompre toutes les procédures de recensement. Lorsque la question de juridiction de la Cour supérieure aura été décidée — je serai bien aise de savoir à quoi m'en tenir — que le bref aura fait l'objet d'une décision, je serai tout disposé à poursuivre le recensement.

"La déférence que je dois à un juge qui n'est pas mon supérieur et pour qui j'ai de l'estime m'oblige à obtempérer au bref de prohibition. C'est un cas qui se présente pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec. Je me soumetts avec plaisir, par déférence. Je ne crois pas avoir mérité les ennuis qu'on me fait et je suspends toutes les procédures en recensement tant que je n'aurai pas reçu une requête des avocats à l'effet qu'ils se sont mis d'accord ou un ordre de la Cour, je ne sais pas laquelle."

## Sous scellés

M. le juge Forest a demandé de remettre sous scellés tous les documents qui se rapportent à la contestation. Me Décaray a prétendu que les documents devaient être confiés à la garde de l'officier-rapporteur et Me Monette qu'ils étaient à la garde du juge. Il fut finalement décidé de les déposer quelque part au palais de justice.

## La conférence interprovinciale

Coordination des services — Enquête sur l'impôt — Coopération financière — Amendements à la Constitution — Mines — Marchés agricoles — Ressources naturelles — Tourisme — Transport des marchandises

Une commission nationale du chômage

Ottawa, 7 (C.P.). — A l'issue de la première réunion de son cabinet depuis son retour des Etats-Unis, le premier ministre du Canada, M. King, a tracé les grandes lignes de la prochaine conférence interprovinciale qui s'ouvrira, lundi, à Ottawa.

Au feuilleton de la conférence, figurent entre autres les sujets de discussion suivants: Au premier plan, le chômage et les secours directs. Puis les relations financières entre les diverses provinces, le problème de l'impôt, les services sociaux et leur coordination, les amendements à l'acte de l'Amérique britannique du nord et la procédure à suivre à ce sujet, les développements des mines et l'impôt, l'agriculture et l'écoulement des produits agricoles, les ressources naturelles, le développement du tourisme; le problème du transport des marchandises par wagon et par camion, etc.

Le premier ministre exposera, lors de la conférence, un projet de commission nationale du chômage.

## M. Bennett à la Havane

Havane, 7 (C.P.). — M. R.-B. Bennett, ancien premier ministre du Canada, de retour d'un voyage dans le sud des Etats-Unis, s'est arrêté ici hier et est reparti dans la soirée vers New-York, à bord du paquebot Pennsylvania.

pant activement aux sanctions contre l'Italie, à condition que cette proposition ne comporte pas la suppression du commerce avec les nations non-participantes.

## La Politique

Vingt-trois rapports officiels d'élections

Québec, 7. (C.P.). — M. L.-P. Geoffroy, greffier de la Couronne, a reçu à date 23 rapports d'élections dont huit nouveaux hier. Voici la liste de ceux qui ont été reçus hier: Châteauguay, Honoré Mercier, majorité 545; Montmagny, J.-E. Grégoire, majorité 224; Saint-Laurent, Josef Cohen, majorité 2,334; Jacques-Cartier, Frederick Monk, majorité 1,182; L'Orignal, J.-N. Francoeur, majorité 3,103; Vercheres: Félix Messier, majorité 984; Bellechasse: R. Taschereau, majorité 375; Compton, P.-A. Sherman, majorité 243.

## Nouveau sénateur:

M. F.-P. O'Connor

Ottawa, 7. (C.P.). — M. Frank Patrick O'Connor, de Toronto, a été nommé sénateur pour succéder à M. Charles Murphy, d'Ottawa, décédé dernièrement. Le premier ministre du Canada a annoncé cette nomination à l'issue de la séance du cabinet, hier après-midi. C'est la première nomination à la Chambre haute que fait le gouvernement King depuis son avènement. M. O'Connor représentera l'élément catholique irlandais de l'Ontario à la Chambre haute. Il est président de la commission de bons offices pour la vente de la National Trust.

Les libéraux ont maintenant 32 sénateurs et les conservateurs 64.

## Notre ministre à Washington

Ottawa, 7. (C.P.). — M. King, premier ministre du Canada, a dit hier soir, que le ministre canadien à Washington sera nommé bientôt. Il n'a pas voulu donner plus de précision ni quant à la date, ni quant à la nomination.

La légation canadienne à Washington est sans ministre depuis la démission de M. Herridge, au lendemain de l'élection fédérale du 14 octobre. La démission de M. Herridge, beau-frère de l'ancien premier ministre, M. Bennett, a été acceptée par le gouvernement de M. Bennett.

M. Hume Wrong, chargé d'affaires à Washington, agit comme ministre intérimaire. On parle de lui comme successeur possible de M. Herridge.

## Le Canada et le Japon

Ottawa, 7. — M. Mackenzie King a annoncé hier que la reprise des relations commerciales du Canada avec le Japon s'effectuera avant la fin de la présente année.

M. King a appuyé sa déclaration d'une communication reçue hier de Tokio.

## La majorité de M. Rajotte

réduite à 18

Drummondville, 7 (P.C.). — A la suite du recensement d'hier, dans Drummond, devant le juge Prévost, la majorité de M. Arthur Rajotte, candidat libéral, est réduite de 39 à 18.

Il reste 15 polls à reviser. Le juge a pris 6 bulletins sous réserve. La décision du juge sur ces bulletins pourrait diminuer la majorité de M. Rajotte à 12.

Le soir de l'élection, M. Rajotte avait 3,250 votes et M. Joseph Marier, candidat d'union nationale, 3,211.

## Majorité de M. Dufour:

95 au lieu de 129

Rimouski, 7 (C.P.). — A la suite du recensement judiciaire dans le comté de Matapédia, devant le juge Joseph Langlais, la majorité de M. Joseph Dufour, candidat libéral, est réduite de 129 à 95.

Le premier comté donnait 2,855 voix à M. Dufour, et 2,726 à M. Ferdinand Paradis, candidat de l'union nationale.

## Bébé brûlé à mort dans son berceau

HEROISME D'UN JEUNE GARÇON

Un bébé de 11 mois, Robert Côté, dont les parents demeurent au no 288 Deuxième avenue, Verdun, a été brûlé à mort dans son berceau, hier.

Un jeune garçon de 13 ans, Stanley McNeekin, 278, Deuxième avenue, qui jouait en face de la demeure des Côté, aperçut les flammes chez les Côté. Il se précipita à l'étage où il avait aperçu le feu, et découvrit un berceau en flammes. Voyant avec horreur que le berceau contenait un jeune bébé, Stanley McNeekin prit un veston et réussit à éteindre les flammes. Puis, il transporta le bébé atrocement brûlé, chez ses parents qui le conduisirent à l'hôpital. Le bébé mourut quelques heures plus tard.

Il n'y avait dans la maison des Côté, au moment de la tragédie, que la petite victime et son frère de 5 ans, Gérard Côté. On croit que celui-ci aurait mis le feu au berceau en jouant avec des allumettes.

## "Les dictateurs"

Le nouveau livre de Jacques Bainville  
Table des matières  
Le Monde Antique: La Grèce et ses "tyrans" — Rome — Les Temps Modernes: Cromwell — Richelieu — Louis XIV — Napoléon. — Histoire abrégée mais fantastique des dictatures de l'Amérique Latine. — Période Contemporaine: Lépine — Staline — Attaturk — Mussolini — Rivera — Salazar — Hitler — Conclusion.

Volume de 300 pages, format Bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.15.

Service de Librairie du "Devoir", 439 Notre-Dame est, Montréal.

## 13 à la douzaine

"La lutte ne fait que commencer", proclamait M. Paul Gouin, à la radio, l'autre soir. Les semaines prochaines, voire les mois, seront des plus fertiles en événements où se joue l'avenir de la province de Québec.

Vous voudrez les connaître dans les détails, d'un témoin impartial, indépendant, du journal que ni le chantage, ni le terrorisme ne peuvent bâillonner: "Le Devoir".

A cette aubaine d'ordre moral nous en ajoutons une d'ordre économique: savoir, un abonnement au "Devoir" de ce jour jusqu'au 31 décembre 1936 au prix ordinaire d'une année \$6 partout au Canada (sauf Montréal et la banlieue ou le "Devoir" peut être obtenu dans les dépôts), soit

13 MOIS D'ABONNEMENT \$6.00\*  
POUR LE PRIX DE 12...

ABONNEMENT DE 3 MOIS: \$1.50

6 MOIS: \$3.00

Ne perdez rien des événements — Abonnez-vous dès ce soir

LE DEVOIR - ABONNEMENTS

430 Notre-Dame Est

Montréal

\*Mandat-poste ou chèque payable au pair à Montréal.

# La Vie Musicale

Pour une dernière fois: le "Minuit, Chrétiens!" — Ce plagiat de Calixa Lavallée — Les auteurs qu'on préfère — Un cadeau de Noël — Encore la Symphonie de Boston — Un centenaire

Mon article de samedi dernier sur le *Minuit, Chrétiens!* a fait pleu-  
surer les protestations habituelles: beaucoup de sentimentalité et pas d'arguments. Je ne m'en occuperai donc pas autrement que pour citer quelques critiques avec lesquels on se trouve en excellente compagnie. La liste n'est pas complète, loin de là, mais sa valeur supplée au nom-  
bre.

S. E. le cardinal Dubois, arche-  
vêque de Paris (vers 1925) — sans  
interdiction.

S. E. le cardinal Villeneuve, arche-  
vêque de Québec (1934) — inter-  
diction.

S. Ex. Mgr Cloutier, évêque des  
Trois-Rivières (1926) — interdiction  
dans sa cathédrale.

S. Ex. Mgr Pelt, évêque de Metz  
(1930) — interdiction.

S. Ex. Mgr Courcoux, évêque  
d'Orléans (1932) — interdiction.

S. Ex. Mgr Mennechet, évêque  
de Soissons (vers 1932) — interdiction.

S. Ex. Mgr Gonou, évêque de  
Moulins (1934) — interdiction.

S. Ex. Mgr Garnier, évêque de  
Luçon (1934) — interdiction.

S. Ex. Mgr Floard, évêque de  
Limoges (vers 1932) — interdiction.

S. Ex. Mgr Gagnon, évêque de  
Sherbrooke (vers 1931) — interdiction  
dans sa cathédrale.

Mgr J.-V. Thérin, P.D., curé  
des Saints-Anges de Lachine (1933)  
— interdiction.

M. l'abbé J.-C. Lacasse, curé de  
Sainte-Madeleine d'Outremont, au-  
jourd'hui décédé (1933) — interdiction.

A cette liste, on pourrait ajouter  
les noms d'un grand nombre de di-  
gnitaires ecclésiastiques qui vou-  
draient bien, mais n'osent pas.

Mais certains maîtres de chapel-  
le ont osé, eux, au risque, qu'on leur  
prédicait, de protestations, — d'une  
révolution même, a-t-on dit à l'un  
d'eux, — et ils sont demeurés tout  
ébahis qu'il n'y ait pas eu de ré-  
volution, et que les protestations  
aient été rares et timides. En serait-  
il du *Minuit, Chrétiens!* comme il l'a  
été si facilement, des *Auteurs*  
de Schubert, que personne ne de-  
mande plus?

En ce qui me concerne, le débat  
est clos; j'abandonne le champ de  
bataille aux partisans du Juif et de  
l'athée.

\*\*\*

Feu Stanley Weir, que sa profes-  
sion de juriste n'empêchait pas  
d'être un excellent musicien et qui  
a plus fait que quiconque pour que  
nos compatriotes de langue anglaise  
adoptassent *O Canada* comme  
l'hymne national de notre pays,  
avait cependant un dada assez curieux:  
il se battait pour l'air de Ca-  
lixta Lavallée en même temps qu'il  
accusait l'auteur d'avoir plagié Mo-  
zart. On a fait raison de cette his-  
toire, quoique cela n'empêche pas  
certaines jeunes de la ressusciter de  
temps à autre avec tout le dédain  
de l'ignorance de leur âge.

Mais voilà-t-il pas que ce serait  
Mozart qui, dans la Marche Reli-  
gieuse de la Flûte Enchantée, au-  
rait plagié une Sonate pour le violon  
de Corelli? Mozart connaissait  
certainement la musique de Corelli,  
puisque lui-même jouait du violon  
et qu'il était né moins d'un demi-  
siècle après la mort de l'Italien.

Mais Lavallée n'a certainement ja-  
mais connu la Sonate, puisqu'il  
était mort lorsque le violoniste  
Spaulding l'a réécrite.

Les trois premières mesures de la  
Sonate de Corelli d'après *O Canada*  
sont absolument les mêmes, note  
pour note, mais les trois premières  
mesures de la Marche Religieuse ne  
possèdent cette ressemblance abso-  
lue de sons que pour la première  
et la deuxième, la troisième ne  
l'ayant que par le graphisme, lequel  
n'existe qu'à la vue.

Donc Lavallée qui ne connaissait  
point la Sonate de Corelli l'a pour-  
tant copiée à travers Mozart. En vé-  
rité, c'était un extraordinaire pla-  
giaire que notre Calixa Lavallée!

\*\*\*

L'Orchestre Philharmonique de  
New-York a tenu un *poll* sur les  
auteurs morts et vivants que ses au-  
diteurs aimeraient voir figurer à  
un programme spécial, donné di-  
manche dernier. On a vu, dans les  
journaux de la semaine dernière

qu'en tête de la liste venaient Bee-  
thoven et Sibelius, puis Brahms et  
Ravel, Wagner et Strauss (Ri-  
chard), Tchaikowsky et Stravinsky,  
Bach et Rachmaninoff, Mozart  
et Roy Harris (?), César Franck et  
Respighi, etc. Cet *et coetera* ren-  
ferme, pour les morts, les grands  
noms du calendrier des maîtres,  
mais, pour les vivants, on y trouve,  
après Respighi, George Gershwin,  
accouplé à Anton Bruckner, et Dvo-  
rak arrive en avant-dernière place  
avec Liszt.

M. Lawrence Gilman fait là-des-  
sus des commentaires intéressants.  
Retenons en ces deux lettres. De  
Portland, Oregon: "Me demander  
de choisir un auteur vivant, c'est  
comme si l'on voulait que je nom-  
me mon *gangster* favori"; de Wash-  
ington: "Pas de Bach s'il vous  
plaît, sinon je ferais mon radio".

Les radiophiles canadiens étaient  
invités à prendre part au vote. Com-  
bien en ont pris la peine? d'une  
part, et de l'autre, l'Association des  
Concerts Symphoniques tenaient un  
pareil *poll*, quel en serait le ré-  
sultat? Il n'y a pas de doute, si l'on  
en juge par les programmes heb-  
domadaires du premier depuis qua-  
tre ans, les habitudes de M. Clark vo-  
teraient-ils d'abord pour Brahms,  
ce qui n'est pas mal, puis pour  
Gustav Holst, ce qui est moins  
bien. Mais comment voteraient  
ceux des Concerts Symphoniques?

Ce n'est pas au bout de moins d'une  
saison et demie, qu'on pourrait le  
prédire, mais une fois la relève  
d'été arrivée, il serait intéressant  
de tenir un *pébiscite* sur les pré-  
férences des auditeurs; sans que M.  
Wilfrid Pelletier d'ailleurs, obligé  
de se conformer au résultat, car-  
avant les préférences manifestées à  
la Philharmonique, le vote pourrait  
présenter, chez nous, des surprises.

\*\*\*

N'allons pas oublier, à cause de  
l'approche de Noël et du Jour de  
l'An, que la musique a des droits  
qui ne connaissent pas de tourment  
ou chacun se croit obligé d'ache-  
ter des cadeaux pour un tas de con-  
naissances souvent dédaigneuses et  
réfractaires. Quant à donner  
des bibelots vite mis au rancart,  
pourquoi pas une invitation aux  
Concerts Symphoniques dont la  
soirée de décembre est fixée au 17,  
ou, pour ceux qui aiment la voix  
avec l'orchestre, à la présentation  
que fera du *Paradis Perdu* de Thé-  
odore Dubois, l'Association des  
Chanteurs de Montréal, le 10 dé-  
cembre? Voilà deux sociétés cana-  
diennes qui demeureront toujours  
avec nous et le cadeau qu'on fera  
à ses propres amis sera en outre  
pour elles un encouragement. Pour-  
quoi pas ne pas frapper d'une  
pièce deux coups?

\*\*\*

Pour faire suite aux notes don-  
nées l'autre samedi sur la Sym-  
phonie de Boston, je note quelques  
visites qu'elle a faites à Montréal:  
vers 1903, direction, Gerick, pa-  
tiotisme Victoria, administration  
Veitch; 12 décembre 1921, 6 no-  
vembre 1922 et 23 avril 1924, di-  
rection Pierre Monville, théâtre  
Saint-Denis, administration Louis-  
H. Bourdon; 2 novembre 1925, 1er  
novembre 1926, direction Serge  
Koussevitzky, Forum, même admi-  
nistration.

Je réajoute la liste de tous les or-  
chestres américains qui ont visité Mon-  
tréal depuis un demi-siècle, si des  
correspondants veulent bien m'en  
fournir les dates, les noms des  
chefs et des administrateurs de  
tournee.

\*\*\*

Le mois de décembre amène le  
centième anniversaire d'un moine  
dont les travaux ont laissé une  
empreinte ineffaçable sur la musi-  
que religieuse et un grand retentis-  
sement sur les convenances musi-  
cales en général: Dom Joseph Poi-  
thier, né le 7 décembre 1835.

Un grand musicien français,  
Camille Bellaigue, dont la *Revue*  
des Deux-Mondes vient de commen-  
cer la publication de ces lettres in-  
times, ne cache pas son immense  
estime pour la valeur du musicien  
intégral qu'était l'abbé de Solesmes  
et note celle qui lui portait aussi  
le Pape Pie X. Notons-en ce pas-  
sage qui fixe l'esprit — peut-on  
dire démocratique? — du Pontife.

C'était à la consécration de qua-  
torze évêques français par Pie X  
lui-même à Saint-Pierre et Bellai-  
gue décrit brièvement la fonction,  
puis il ajoute: "Les évêques sont  
partis en procession... A son tour  
il s'est levé, s'est arrêté en passant  
près de Dom Pothier et de moi, a  
donné une tape à l'un, à l'autre  
un sourire qui a fort intrigué nos  
voisins... Et c'a été charmant  
quand il est passé près de nous, de  
voir cette détente soudaine de son  
visage et cette échappée de cordia-  
lité familière".

Ce souvenir, un entre mille, de  
l'écrivain français, vaut bien des  
éloges.

\*\*\*

Frédéric PELLETIER

A l'Ecole Supérieure de  
Musique d'Outremont

Le prochain concert de l'Ecole  
supérieure de musique d'Outremont,  
1430, boulevard Mont-Royal,  
aura lieu jeudi, le 19 décembre, à  
3 h. 15 de l'après-midi.

Des élèves pianistes de l'Ecole,  
Miles Françoise Trudeau, Lucile  
Lamoureux et Isabelle Delorme  
interpréteront des oeuvres de Bach,  
Brahms, Baskirew, Bortkiewicz et  
Debussy.

Mlle Thérèse Laurendeau, con-  
tralto, chantera des oeuvres de  
Beethoven, Mayerbeer et Fauré.

M. Roland Leduc, violoncelliste,  
sera aussi au programme de ce  
concert.

\*\*\*

Constitution

CE SOIR

AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat

DEMAIN MATIN

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO

Americaine Ltée

1566 rue St-Denis

Montréal.

Veuillez m'envoyer un

échantillon de ROBOL.

Nom .....

Adresse .....

(D)

## Quatuor à cordes Dubois

A l'occasion du centenaire de  
naissance du grand maître fran-  
çais Camille Saint-Saëns, qui est  
actuellement célébré dans tout l'un-  
ivers, le Quatuor à cordes Dubois  
interprétera à son deuxième con-  
cert un programme consacré entiè-  
rement à des oeuvres du célèbre  
compositeur français.

Ce concert qui fera époque chez  
nous, aura lieu le mercredi soir  
prochain 11 décembre à la salle  
Saint-Sulpice.

Programme.  
Quatuor, opus 112 Camille St-Saëns

Allegro.  
Molto allegro quasi presto.

Molto adagio.  
Allegro non troppo.

La Muse et le Pote (opus.132),  
Camille Saint-Saëns.

Allegro moderato e maestoso.  
Andante sostenuto, presto.

Allegro assai ma tranquillo.  
Au piano: Mademoiselle Aline  
Verdict.

## Concert des Alouettes

Le Quatuor des Alouettes, qui se  
fera entendre au concert annuel de  
la Société des Oliviers, au profit des  
oeuvres de cette société, le 12 dé-  
cembre prochain au Monument na-  
tional, est loin d'être inconnu du  
public. Les radiophiles ont enten-  
du maintes et maintes fois cet en-  
semble harmonieux et regrettent de  
ne pas les entendre plus souvent.

M. Edouard Montpetit a accepté  
la présidence d'honneur de ce con-  
cert du 12 décembre.

Le Quatuor des Alouettes se  
compose de MM. Oscar O'Brien, di-  
recteur, André Trotter, Roger Fi-  
liatrault, Jules Jacob et Emile La-  
marre.

Voici ce que disait de ce quatuor  
l'Echo de Paris, à l'occasion des  
fêtes du 4e centenaire de la décou-  
verte du Canada, à Notre-Dame de  
Paris, où ces chanteurs se firent  
entendre: "Le choeur de l'Alouette  
est une chorale canadienne dont  
on admire la science".

## Robinson Crusoe

La troupe Radio-Petit-Monde di-  
rigée par Mme J.-L. Audet, prépa-  
re en ce moment "Robinson Cru-  
soe", fantaisie musicale en 3 actes  
et 5 tableaux par André Audet  
(d'après Daniel de Foë).

Cette pièce sera jouée au Gesù,  
le samedi, 4 janvier après-midi.

On brosse des décors magnifi-  
ques pour la circonstance:

1er acte: "Le navire du capital-  
isme".

2e acte: "L'île Inconnue".

3e acte: "La cabane de Robin-  
son".

Danses, chansons, costumes  
éblouissants, rien n'a été négligé.  
On verra apparaître les Pirates, les  
Singes, l'Oiseau-Mouche, le Lion,  
la Tortue, le Perroquet, Vendredi,  
l'Étoile de Mer (danse), la Lune, le  
Feu (danse); il y aura le ballet des  
Autruches etc... M. Roger Larose,  
des Beaux-Arts exécutera plusieurs  
costumes.

Billets réservés. Informations:  
456, rue Cherrier. Tel. LA 0304.

## "Le Paradis perdu"

mardi prochain

S. H. le maire Camillien Houde  
et Madame Houde seront les patrons  
d'honneur de la soirée de mardi  
10 décembre au Monument national  
au cours de laquelle l'Association  
des Chanteurs de Montréal don-  
nera "Le Paradis perdu" de Th. Du-  
bois. Parmi les prêtres qui assiste-  
ront à cette audition, signalons:  
Mgr J.-V. Piette, M. le chanoine J.-  
X. Dupuis, M. le chanoine Thérrien,  
M. le curé J.-A. Piquet, M. le curé  
Lacombe, MM. les abbés R. Caillé,  
Martineau, Parrot, MM. les vic-  
naires de l'Eglise St-Stanislas, plu-  
sieurs professeurs du Collège de  
Montréal et du Collège Laval (St-  
Vincent-de-Paul). Cette soirée est  
donnée au profit des oeuvres du  
Bien-Etre de la Jeunesse.

"Le Paradis Perdu" se divise en  
quatre parties: 1e, la révolte (alors  
que le monde n'était pas encore et  
que régnait le chaos, les armées cé-  
lestes furent appelées de tous les  
coins du ciel au pied du Seigneur);  
2e l'enfer (gémissements, plaintes  
confuses, concert des damnés); 3e  
Le Paradis, la Tentation, (laisant  
flotter leur âme dans un rêve en  
chanteur, le premier homme et la  
première femme sont endormis sous  
les figuiers et fleurs); 4e Le Jugement  
(Adam et Eve sont chassés du  
Paradis — Promesse de rédemption).

Les solistes de cette oeuvre  
sont: MM. Lionel Daunais, Georges  
Lévesque, Mlle Marguerite Péla-  
deau, Mlle Gabrielle Marcotte, MM.  
Ch.-E. Brodeur, Jos. Audet, et Da-  
vid Rochette. Le concert est sous  
la direction de Jean Goulet.

## Les soirées littéraires de Montréal

M. Jean-Marie Laurence fera une  
causerie intitulée "La Fontaine..."  
à la manière de La Fontaine...  
Voici le programme de la deuxi-  
ème causerie-concert des "Soi-  
rées littéraires de Montréal", qui  
aura lieu mardi soir, le 10 dé-  
cembre à 8 h. 30, à l'hôtel Ritz Carlton.  
Adagio et affettuoso... Bach  
Trio en ré mineur... Mendelssohn

Le Trio Leduc  
Gauserie: La Fontaine... à la  
manière de La Fontaine... M. Jean-  
Marie Laurence.

Trio en Si b... Schubert  
Pour renseignements, appeler  
Mme Macé, Tel. DO 8141.

## Conférences du dimanche au Monument National

Le dimanche 8 décembre 1935,  
à 3 heures de l'après-midi, M. le  
professeur C.-N. Valin, poursuivant  
sa série de conférences sur l'Hygiène,  
traitera le sujet suivant: *La blan-  
che, ses qualités et ses défauts* (suite).

Le même jour, à 8 heures du  
soir, M. le professeur J.-B. Lagacé  
donnera sa cinquième conférence  
sur l'histoire de l'art: *Le sujet traité  
sera: La sculpture grecque*.

Ces conférences données sous  
les auspices de la Société de St-  
Jean-Baptiste seront illustrées  
à l'aide de projections lumineuses.

Entrée libre.  
Le public est cordialement in-  
vité à suivre ces conférences.

## LA ARGENTINA AU HIS MAJESTY'S



L'incomparable artiste La Argentina, sera de nouveau à Montréal, le 16 dé-  
cembre prochain et donnera un récital de danses espagnoles au théâtre His  
Majesty's. Impresario: Louis-H. Bourdon.

## Gazette artistique

7 décembre: AUDITORIUM DU  
PLATEAU. (à 3 h. p. m.). Concert  
symphonique éducatif, dirigé  
par Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre  
au Metropolitan.

7 décembre: AUDITORIUM DU  
COLLEGE DE ST-LAURENT. (à 2 h.  
15 p. m.). Le répertoire de *Britanni-  
cus*, de Racine, par les élèves du  
Collège.

10 décembre: RITZ-CARLTON.  
Les Soirées Littéraires de Montréal.  
Gauserie: Lafontaine... à la ma-  
nière de Lafontaine, par Jean-Marie  
Laurence. Musique: Le Trio Leduc.

10 décembre: MONUMENT NA-  
TIONAL. "Le Paradis perdu", ora-  
toire de Théodore Dubois, avec  
Lionel Daunais et Marguerite Péla-  
deau.

12 décembre: MONUMENT NA-  
TIONAL. Concert annuel de la So-  
ciété des Oliviers, avec le Qua-  
tuor Alouette. Présidence de M.  
Edouard Montpetit.

16 décembre: HIS MAJESTY'S.  
La célèbre et incomparable dan-  
seuse espagnole La Argentina, en  
récital. Impresario: Louis-H. Bour-  
don.

4 janvier: GESUS (Matinée). La  
troupe de Radio-Petit-Monde, di-  
rigée par Mme Jean-Louis Audet,  
dans: *Robinson Crusoe*, fantaisie  
musicale, par André Audet, d'après  
Daniel de Foë.

## La Argentina

nous revient

La présente saison artistique  
n'aurait pas été complète sans un  
récital de La Argentina, l'incom-  
parable artiste espagnole dont le  
nom est désormais connu dans le  
monde entier.

Cette artiste qui joint à un art  
inimitable une culture très étendue  
s'est spécialisée surtout dans le  
folklore espagnol. Elle a renoué et  
très souvent reconstituée complète-  
ment les danses populaires des  
vieilles provinces d'Espagne. Mais  
La Argentina ne se contente pas de  
se faire à travers le monde l'apôtre  
enthousiaste du folklore espagnol.  
Elle est encore une admirable  
créatrice. A son prochain réci-  
tal à Montréal, au His Majesty's,  
le 16 décembre, elle exécutera plu-  
sieurs de ses plus récentes compo-  
sitions.

On se souvient que des compo-  
sitions espagnoles aussi célèbres  
que Granados, Albeniz et Nin ont  
déjà écrit spécialement pour La  
Argentina la musique de certaines  
danses.

Nul doute que Montréal fera à la  
grande artiste, le 16, un accueil  
non seulement enthousiaste mais  
triumphal.

## Cercle Mgr-Gauthier de l'A.C.J.C.

Lundi le 2 décembre, avait lieu  
l'assemblée régulière du cercle à  
son local de la Palestre Nationale.  
L'assemblée commença par la prière;  
vingt-sept membres étaient pré-  
sents.

Il y eut deux intéressantes cau-  
series données par MM. Maurice Du-  
berger et Rosaire Gauthier.

M. Paul Reid fut élu membre du  
conseil, ainsi qu'officier convoca-  
teur.

Il fut aussi décidé que la com-  
munion mensuelle aurait lieu le di-  
manche 8 décembre à la chapelle  
Marie-Reparatrice, à 9 h. précises.

La prochaine réunion aura lieu  
le lundi 9 décembre à 8 h. 15. Prière  
aux intéressés d'en prendre avis.  
(Communiqué)

## A l'exposition anticommuniste

L'exposition des publications  
communistes qui se tient actuelle-  
ment à la Palestre sera ouverte di-  
manche, de 2 h. à 6 h. Ceux qui  
desireraient la visiter durant  
ces heures seront les bienvenus.

Mais ils doivent se munir d'une  
carte, soit leur carte de membres  
d'association catholique, soit une  
carte spéciale qu'on peut se pro-  
curer à l'Ecole sociale populaire.

Les groupes accompagnés de prê-  
tres, de religieux ou de religieuses  
n'ont pas besoin de cartes.

Les dames sont admises comme  
les hommes avec une carte. Une  
carte suffit pour deux personnes,  
même pour toute une famille.

## CONCERT ANNUEL de la Société des Oliviers

au profit de ses oeuvres  
avec la collaboration du

## QUATUOR DES ALOUETTES

sous la présidence d'honneur de

M. EDOUARD MONTPETIT

## au MONUMENT NATIONAL

JEUDI LE 12 DECEMBRE

Billets: Prix 50c à \$1.00

En vente au Manoir de la Société des Oliviers, 1331, Parc Lafontaine,  
CH. 5265; chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, MA. 6201,  
et à la Librairie J.-O. Pineault, 466 est, rue Mont-Royal, MA. 6221.

## THEATRE HIS MAJESTY'S — LUNDI LE 16 DECEMBRE

La plus grande danseuse espagnole

## La ARGENTINA



Billets en vente le jeudi 12 décembre, chez  
Archambault et au Théâtre.

PRIX DES BILLETS:  
Orchestre: 3.00, 2.50; balcon: 2.75, 2.35 et 1.85;  
galerie: 1.60, 1.25 (taxe comprise).

Toute commande par la poste est remplie im-  
médiatement et l'on y joint un chèque accepté ou  
mandat poste ainsi qu'une enveloppe adressée  
et affranchie.

Impresario: LOUIS-H. BOURDON, 1666 ave Lincoln

## Cartes de souhaits Sujets canadiens

(D'après Edmond-J. MASSICOTTE)

La bénédiction paternelle  
Le retour de la messe de  
minuit  
La visite du jour de l'an  
Les sucres

(D'après Henri JULIEN)

Repas de Noël  
Nuit de Noël au Canada.  
Reproduction en noir, souhaits inscrits avec enveloppe.  
Au comptoir 2 pour .05 ou .25 la douzaine.  
Par la poste .30 la douzaine.

(D'après Henri JULIEN)

A la tienne, vieux!  
Les sucres  
Charrotyage du bois  
Habitant allant au marché  
Le fumeur au coin du feu  
La pêche à la ligne  
Le fricot  
Nuit de Noël  
La clôture  
La criée  
La cariole  
La chapelle sous la neige.

Reproduction en noir, carnet, souhaits inscrits, avec  
enveloppe.

Au comptoir .05 l'unité ou .50 la douzaine.  
Par la poste .60 la douzaine.

## Service de Librairie du Devoir

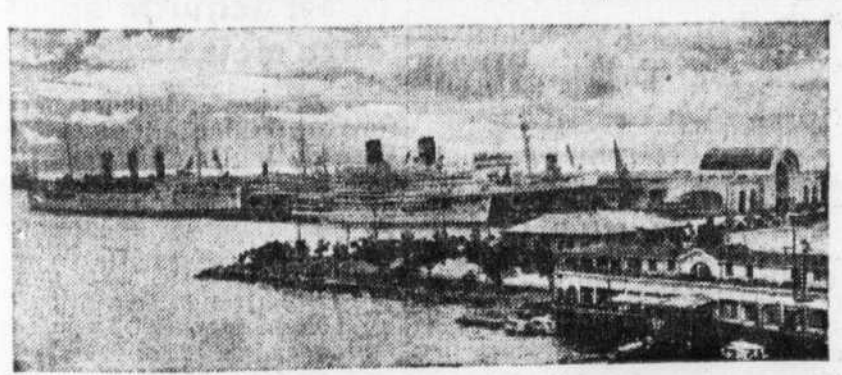
430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

## Voyageurs de commerce et hommes d'affaires

en faisant votre retraite à la Villa  
St-Martin. Entrée: jeudi soir 12 dé-  
cembre à 8 h. p. m. pour se termi-  
ner dimanche soir à 6 p. m.

Retenez votre chambre en appe-  
lant M. Z. Gagné, organisateur,  
BYwater 0156.

## LE "DEVOIR" AU CONGRES EUCHARISTIQUE DE MANILLE



(Photos du Canadien Pacifique)  
Ainsi que nous l'avons annoncé, le DEVOIR-VOYAGES organise un pè-  
nage canadien au Congrès Eucharistique International qui se tiendra aux Philippines  
en février 1937. Pour parer à la pénurie du logement, les pèlerins seront héber-  
gés à bord de l'"Empress of Russia". C'est ce somptueux paquebot du Pacifique  
Canadien que montre la vignette de tête, amarré à son quai de Manille

## LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"  
Directrice: Germaine BERNIER

## Les mots qui aident

Dans un vieux livre de morale on parle des mots qui n'ont pas d'épines, c'est-à-dire des mots qui n'écorchent pas les lèvres en passant, et par conséquent les oreilles non plus de ceux qui les entendent, et ce sont de petits mots tout simples de politesse et de bonté tels que merci, s'il vous plaît, je vous prie, etc. Ça ne coûte rien pour s'en servir et ils aident tellement aux bonnes relations!

Qu'est-ce que la politesse en somme? L'expression d'une bonne éducation, sans doute, mais le fond est fait de générosité, de charité; être poli, c'est presque toujours penser aux autres avant soi-même.

Nous servons-nous assez souvent de ces petits mots qui n'ont pas d'épines? On n'a qu'à s'observer pour s'en rendre compte.

Il y a des personnes qui ne sont tout juste polies qu'avec les gens de leur niveau social. Elles devraient se rappeler que Louis XIV, un des plus puissants rois de France, s'effaçait dans l'escalier devant une chambrrière et la saluait! A cette époque, la politesse était plus à la mode que de nos jours et le roi lui-même en donnait l'exemple. Mais rien ne nous empêche d'être aussi poli que ce monarque, partout et toujours, avec les inférieurs comme avec les égaux ou les supérieurs; s'il y a des nuances à observer dans les égards dus à ces diverses catégories, il n'en est pas pour la politesse, qui doit toujours imprégner les manières d'une personne distinguée.

La fin de l'automne, voilà une époque mouvementée de l'année, où nous pouvons facilement trouver l'occasion de nous servir des petits mots sans épines; époque mouvementée par les grands ménages, les multiples stations dans les magasins, les voyages, etc.

Chaque année on demande aux clients de faire leurs achats de bonne heure pour plusieurs raisons et pour éviter bien des inconvénients qui ne manquent pas de surgir aux derniers jours précédant les fêtes.

Une des premières raisons qui devraient nous décider à faire nos achats de bonne heure, tout le monde est capable de la trouver, c'est bien l'avantage qu'il y a à faire son choix quand les marchandises sont au complet dans leur variété et leur fraîcheur. La deuxième raison, c'est qu'il est bien plus facile et plus agréable de faire son choix et d'être bien servi quand il n'y a pas de foule et que les commis ne sont pas surmenés.

Pensons-nous assez à la fatigue inévitable des commis, qui sont au service du public toute la journée, avec les soirées en plus, dans le temps des fêtes? Tout le monde ne peut pas savoir ce que c'est que d'être au service du public, mais nous pouvons toujours essayer de le comprendre et faire en sorte que la tâche des employés ne soit pas rendue plus difficile.

Faisons nos achats de bonne heure; tâchons de bien savoir ce qu'il nous faut pour hésiter et changer d'idée le moins possible. S'il y a un moyen, allons aux emplettes le matin ou de bonne heure dans la journée; tout le monde y gagnera en satisfaction.

Et rappelons-nous qu'un merci ne coûte rien et peut encourager une petite employée à terminer sa journée sans trop d'amertume.

C'est à ceux et celles qui ont la vie plus facile à donner l'exemple de la politesse et de la sérénité.

PRISCA

## A la Société d'étude et de conférences

On éprouvait à écouter M. René Garneau, mardi, à la Société d'étude et de conférences cette joie intellectuelle dont on a trop rarement l'occasion et que suscitent les œuvres d'équilibre et de clarté. Parlant de l'avenir du roman au Canada français, M. Garneau a recherché dans le présent les tendances qui préparent l'avenir. Parmi les œuvres indiennes de la littérature d'expression française au Canada, il a choisi trois romans ayant chacun un profil bien distinct, conçus dans des climats spirituels et intellectuels différents, qui marquent assez de netteté de composition, d'originalité de pensée, pour qu'on puisse prédire qu'ils feront souche. Ces trois romans types choisis par le conférencier étaient l'Appel de la race d'Aloné de Lestres, Les demi-civilisés de Jean-Charles Harvey et Un homme et son péché de Claude-Henri Grignon.

A propos du premier de ces ouvrages, M. Garneau a fait en un exposé vigoureux, d'une admirable concision, le procès très impartial du roman à thèse. "Le roman à thèse", a-t-il dit, le confère à l'auteur un rôle de prophète. "L'auteur n'obéit pas à la vérité de la vie, mais subordonne au contraire à ce qu'il veut prouver les événements qu'il agence à son gré. Il conclut avec une exactitude scientifique qui ne tient pas compte que la vie psychologique est libre, indéterminée. Le roman à thèse bien construit peut être une œuvre d'art, il n'est pas une œuvre d'art romanesque. Le roman d'Aloné de Lestres a tous les défauts du genre, mais on peut dire qu'il les a brillamment. La thèse déborde à chaque page, elle déteint même sur les paysages qui sont, les pauvres, tendancieusement patriotiques, elle s'exprime d'une manière soutenue par le Père Fabien, personnage qui a pour mission d'exposer les points de vue de l'auteur. L'action va vers la conclusion avec une rectitude irréprochable mais on aimerait que cette conclusion ne s'imposât pas dans la vie des per-

sonnages avec une indiscretion aussi continue.

Le roman de Jean-Charles Harvey, Les demi-civilisés, est tourné vers la libération de toutes les contraintes auxquelles se soumet le héros de l'Appel de la race. Les protagonistes sont eux aussi animés du désir de régénérer leur peuple mais les moyens par lesquels ils pensent y arriver sont la négation même de ceux que choisit le héros d'Aloné de Lestres. Tandis que celui-ci prêche le salut par une exploitation plus poussée des traditions, les personnages auxquels Harvey confie l'expression de ses idées croient à la force régénératrice de la liberté, de toutes les libertés, celles du cœur et de l'esprit... Ce sont des révolutionnaires que Harvey a dépeints, dira-t-on. Peut-être, mais ce qui est intéressant chez eux, c'est qu'ils gardent toute la liberté de choisir dans le présent, le passé et l'avenir ce qui reste de vivant et de fécond des expériences humaines une fois que le temps a fait son triage. Les quelques pages des Demi-civilisés qui racontent la visite de Max Hubert à la maison de ses ancêtres sont significatives à ce point de vue. Il y a là une juste exploitation des souvenirs d'enfance et de la continuité qui lie le passé au présent sans que celui-ci devienne celui-là. Le souvenir de ses morts n'empêche pas l'esprit de Max Hubert. Il les aime suffisamment pour savoir qu'il y a des problèmes qui se posent à lui dont ses pères n'auraient jamais eu l'inquiétude. Respectueux de leur personnalité, il suit l'essentiel des traditions familiales en respectant aussi la sienne.

Des fautes de détail dans l'exécution, toutes causées par la trop grande facilité de l'auteur, n'empêchent tout de même pas que le roman de Harvey soit une belle date dans notre littérature. Avec Harvey, le roman canadien a fait un bond comme il a atteint avec Grignon, l'auteur d'Un homme et son péché, un point qu'il ne connaissait pas encore sur la route de plus en plus dure du progrès en art.

"Le roman de Claude-Henri Grignon, terrien, qui, je me plais à le rappeler, est venu aux lettres grâce

## A la Vierge Immaculée

Ce matin, le verger est un poème blanc  
Dont tous les mots sont faits de givre étincelant;  
Chaque strophe est égale à la strophe voisine,  
Chaque vers se marie aux grâces de l'hermine.  
Doucement tamisés à travers ces blancheurs,  
Les rayons plus discrets nuancent leurs couleurs.  
L'air est calme. On dirait que le silence admire  
Cette aube scintillante où tout le ciel se mire.  
Les arbustes ont l'air de janelles de fleurs  
Mises là, péle-mêle, au gré des moissonneurs;  
Et sur ce clair d'opale où flotte ma pensée,  
L'horizon bleu s'éploie en écharpe foncée.  
Givre teinté d'azur, ô décor lilial,  
Qui fait chanter dans l'âme un ave marial,  
Dentelles de frimas, par les anges fleuries,  
Palme, gerbes, bouquets, ô magiques féeries,  
Fleurs de neige, tombez—papillons au blanc vol—  
De vos légers pastels, décorez notre sol.  
Quand j'attarde mon oeil sur votre beauté pure  
Mon cœur s'élève et rêve une splendeur qui dure...  
Sous la gracilité de vos voiles d'argent,  
Que j'aime à méditer votre poème blanc,  
Evocateur discret, par sa grâce étoilée,  
De ma Mère du ciel, la Vierge Immaculée!

Sr M. R.

à Olivier Asselin, vient de mériter à son auteur le prix David. Tous nos critiques ont reconnu en ce livre le premier roman réussi de notre littérature. Grignon, personnage puissant qui pense par masse et écrit dur, nature d'artiste parfaitement équilibrée entre l'intuition et la conscience claire, est allé directement à l'essence romanesque la plus classique et la plus difficile: le roman de caractère. L'écriture ne le cède pas dans ce roman à l'art de la composition. Le caractère du héros est dessiné en trois ou quatre touches vigoureuses et chacune des scènes où il apparaît est adroitement amenée et bien liée aux précédentes. Il en est de même du style du roman dont le mouvement se confond avec le mouvement même de l'action. Grignon est un des rares écrivains de chez nous qui aient un style. Il n'est pas élégant ni harmonieux. Il est brut, primitif, direct, elliptique, près des choses qu'il veut dire, d'une couleur suffisamment indiquée, peut-être un peu court mais pas au point de s'essouffier. D'un livre comme le sien, la critique n'a pas à tirer tel ou tel passage pour le monter en épingle. Le roman est une sculpture complète dont chaque membre est finement articulé et garde sa place vivante et nécessaire dans l'ensemble.

Ces dernières remarques s'appliquent si justement à la conférence de M. Garneau qu'on ne peut que s'excuser d'avoir voulu le résumer.

## Les nouvelles féminines

## Bureau de placement

L'Association professionnelle des employées de bureau tient son bureau de placement à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 833 est, rue Sherbrooke. On peut se procurer les services de sténodactylographes bilingues, caissières, comptables, etc., compétentes et recommandables, en appelant Fr. 2665.

## A la Congrégation Notre-Dame

A l'occasion de la fête patronale de la Société des Enfants de Marie de la C.N.D. il y aura cérémonie religieuse, le dimanche, 8 décembre, à 2 h. 30, dans la chapelle de la maison-mère, 3040 ouest, rue Sherbrooke.

M. Y. Charon, P.S.S., donnera le sermon de circonstance. Il y aura salut solennel du S. Sacrement.

Les anciennes élèves et leurs amies et tous les membres de la société sont invités.

## Partie de cartes

La partie de cartes mensuelle organisée par les Dames de charité de l'Hospice de la Providence, 1691 boul. St-Jacques, aura lieu le mardi, 10 décembre, à 2 h. p.m.

Une invitation cordiale est faite par les membres du conseil de régie à toutes les amies de l'œuvre. Pour renseignements, appelez: Ch. 3076 ou Am. 4551.

Mardi prochain, le 10 courant, à 2 h. p.m. au no 4314 rue Papineau au bénéfice des œuvres de la Séparation à la T. S. Face Inc. De nombreux prix très appréciables et utilisables pour offrir en cadeau aux temps des fêtes attendent les gagnantes. Pour renseignements, communiquer par téléphone: Am. 4959 ou Fr. 3828.

Il y aura, mardi 17 décembre, à 8 h. du soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 480 Sherbrooke est, une partie de cartes au profit du Comité nautique "Montréal-St-Jacques". Invitation cordiale à tous nos amis. Pour renseignements, appelez: La. 6485.

## Pensionnat St-Louis de Gonzague

La réunion annuelle des anciennes élèves du pensionnat St-Louis de Gonzague, 331 est, rue Sherbrooke, aura lieu le samedi, 14 décembre, de 1 h. 30 p.m. Toutes les amicales sont cordialement priées de se rendre sans autre invitation personnelle.

## Institut Notre-Dame du Bon Conseil

Une partie de cartes sous la présidence de Mme J. Israël Tarte aura lieu le 17 décembre en faveur des œuvres des religieuses de Notre-Dame du Bon-Conseil. Cette partie de cartes est organisée par Mme G. A. Fortin. Pour renseignements, appelez: Calumet 6861.

## Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec

L'Assemblée mensuelle de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec aura lieu le jeudi, 12 décembre, à 8 h. 15 p.m. au café St-Jacques, angle des rues Ste-Catherine et St-Denis. Mlle Idola St-Jean présidera la réunion au cours de laquelle M. R. L. Calder donnera une conférence. Un programme musical sera exécuté sous l'habile direction de Mme Gabrielle Bergeron. Tous les membres et leurs amies sont invités à cette réunion. Entrée libre.

## Académie Marie-Anne

Que les amicales veulent bien se rappeler que le cercle de couture s'ouvrira lundi 9 décembre, à 8 h., à l'Académie Marie-Anne, 6690 rue St-Dominique.

## L'importance du cuir dans la mode

Paris, 6 décembre (P.C.-Havas) — Si, à l'occasion de Noël ou de la nouvelle année, vous désirez offrir quelques cadeaux vraiment "up to date", il faut cette année que ces objets soient entièrement faits de cuir ou que ce matériel empêche pour une part importante dans leur fabrication. Le box calf, le crocodile, la peau de porc, l'antilope et surtout le cuir de Russie sont des matériaux de choix dans lesquels chacun recherche l'indispensable accessoire qui, jusque là, faisait évidemment défaut dans les collections les mieux organisées. Il faut avouer d'ailleurs que jamais encore on n'avait déployé autant d'ingéniosité dans l'invention ou l'adaptation de ces menus objets dont le but est, dit-on, d'entretenir l'amitié. Du minuscule porte-monnaie extensible se repliant en accordéon au fur et à mesure qu'on le vide jusqu'à la valise extra légère spécialement réservée aux voyageurs en avion, s'étend la gamme infinie des portefeuilles et portefeuilles, sacs à main de jour, de nuit ou de voyage, trousses aux garnitures plus ou moins précieuses qui constituent des cadeaux classiques toujours bien accueillis. Non moins classiques, les agendas et les carnets, les bloc-notes et tous les ac-

cessoires de bureau que l'on fait cette année très sobres et sans autre ornement qu'une initiale en métal ou un entourage linéaire en grosse pigme de seller.

Voici, pour compléter ces séries, des tampons buvards dans la partie supérieure desquels est encadrée une pendulette calendrier. Le même mouvement d'horlogerie donne l'heure, le jour, la date et le mois. Voici les lampes de bureau à éclairage indirect dont le socle et le pied sont faits de plaques de cuir superposées, tandis que l'abat-jour est en parchemin. De la même manière on fait des chandeliers qui doivent être garnis d'énormes bougies de couleurs vives et dont l'aspect vieillot produit le plus heureux contraste avec les intérieurs ultra-modernes.

Mais il est des quantités d'autres objets de caractère plus personnel, et d'abord tous ceux qui servent de parure: ceintures, gants, écharpes, etc... car on fait maintenant tous ces objets dans une souple peau d'antilope et entre toutes les espèces c'est l'antilope sorak qui est la plus recherchée pour ses dimensions, sa légèreté et son aptitude à se laisser teindre d'une manière uniforme dans tous les tons. Dans cet ordre d'idées nous avons vu des ensembles complets, composés d'une veste, d'un gilet, d'un chapeau, d'une écharpe, d'une ceinture et de gants roses, bleus, mauves ou vert pâle. La veste peut être remplacée par une petite pèlerine à capuchon. Le bérêt constitue une variante du petit chapeau. L'écharpe veloutée est souvent doublée d'un ton plus foncé. Mais l'ensemble ne comporte aucun autre ornement qu'une bordure très apparente en "point de surjet" plus nouveau que les simples pigures de seller. Les bijoux eux-mêmes font appel au cuir: les montres se gagent de cuir et s'attachent au gousset par des petites chaînes ou des courroies de peau tressée. Les boutons de manchettes sont en crocodile ou en peau de porc de même que les clips qui attachent les fourrures ou retiennent les cravates.

## Les bons mots

LE POETE TAQUINE LE GOUJON — Je crois que la pêche aux hé-mistiches ne sera guère fructueuse! Je vais essayer aux vers entiers.

UNE BONNE PRECAUTION — La maman — Jeannot, prends ces deux pots à confitures, vides, et va chez l'épicière en faire remplir un de gelée de groseilles.

Jeannot part.

Le papa — Mais pourquoi as-tu encombré cet enfant de deux pots, s'il doit n'en faire remplir qu'un?

La maman — C'est pour qu'en revenant il ne puisse pas fourrer ses doigts dans celui qui sera plein.

## Au Cesu

La clôture de la retraite des dames et des demoiselles aura lieu dimanche soir, le 8 décembre, à 7 h. 45 précises, dans l'église du Gesù, rue Bleury. L'exercice se terminera à 8 h. 30. Le Père prédicateur donnera la bénédiction papale et fera le sermon sur la fête du jour, l'Immaculée-Conception.

Cette retraite est prêchée par le R. P. Georges Mongeau, S.J.

## S. E. Mgr le délégué apostolique

## VISITE L'EXPOSITION ANTICOMMUNISTE

S. Exc. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada, a visité jeudi après-midi l'exposition de publications communistes tenue à la Paestrale nationale. Son Excellence était accompagnée du R. P. Beaupré, O.M.I. Elle a été reçue par le R. P. Archambault, S.J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire, le R. P. Dunn, S.J., assistant-aumônier de l'A. C. J. C., et un groupe de laïcs parmi lesquels nous avons remarqué le nouveau député de St-Jacques, M. l'évêché Auger, l'évêché Rainald, M. J.-E. Laforte, président général de la Société St-Jean-Baptiste, M. Joseph Hébert, président général des Ligues du Sacré-Cœur, M. René Bergeron, conférencier, etc.

Son Excellence a examiné avec intérêt les pièces exposées et a exprimé sa vive satisfaction pour cette initiative qui répond aux directives du Saint-Père demandant de démasquer le communisme et dont elle attend de bons fruits.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Toutes les dames se rendent en foule acheter robes, manteaux, chapeaux au magasin

## CHEZ EATON LUNDI

CADEAUX  
EN NOYER  
MASSIF  
"GIBBARD"7.95  
CHAQUE  
MEUBLE

Spécial Feuille d'érable chez EATON

- Chaises
- Etagères pour livres
- Nécessaires de fumeur

- Tables à café
- Ensembles de téléphone.

Au cinquième.

T. EATON C<sup>o</sup> LIMITEE  
DE MONTREAL

## Avis important

Les lectrices sont priées de prendre note que nous n'acceptons par téléphone que les très brefs communiqués; donc, à l'avenir pas de détails d'organisation et de nomenclatures de noms par téléphone. Les communiqués doivent parvenir au bureau avant 4 h. la veille de leur publication; le vendredi matin si les communiqués doivent paraître le samedi.

La DIRECTION

## Départ de Mme René Turck pour l'Europe

New-York, 7. — Les passagers de marque suivants s'embarquent à midi, bord de l'île de France, à destination de l'Europe: Bernard Fay, écrivain français, auteur de plusieurs ouvrages sur les Etats-Unis; Robert Katscher, écrivain viennois; le professeur Albert Caquot, directeur général de l'Aéronautique au ministère français de l'Air; Mme John Dal Piaz, de Paris; Mme René Turck, femme du consul général de France à Montréal, et Mlle Florence Gilliam, journaliste, de Paris.

## Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 8 DECEMBRE. Immaculée-Conception de la Ste Vierge, Double 1<sup>cl</sup>. avec Octave (Ornements d'Or ou Blancs). Messe: Gaudens, avec Gl. et Cr.; 2<sup>e</sup> or. du dim. II seulement; préface de la Ste Vierge; denuer Ev. du dim. — Aux Vêpres, mémoire du dim.

## AU PRONE

On annonce: [Aujourd'hui, on fera la collecte, dans la paroisse de Saint-Hyacinthe, pour l'hôpital Saint-Charles; dans le dioc. de Joliette, pour le Denier de Saint-Pierre; dans le dioc. de Gravelbourg, pour le Cathédral; — Dim. prochain, dans le dioc. de Montréal seulement, on fera la collecte pour l'œuvre des séminaristes.

## "Je vous aime"

Les personnes qui ont eu l'occasion d'entendre récemment Mlle Antoinette Giroux et M. Henri Letondat interpréter à l'Heure Provinciale la petite pièce que M. Louvigny de Montigny vient de publier avec sa comédie plus importante, "Les Boules de neige", ont pu goûter un genre de littérature légère que nos écrivains canadiens ne pratiquent guère. C'est, a-t-il un cri-

Fourrures  
de  
QUALITECoupe parfaite  
Remodelage, Réparations  
Prix avantageux

MERCIER &amp; DION

2117 EST. MONT-RYAL

près Delormier FR. 2711

Armand MERCIER - E.-E. DION

tique, un gentil marivaudage tout en nuances, en pointes et en demi-sens, qui révèle le don que possède l'auteur de ces dialogues légers où l'esprit et le sentiment se livrent à une escrime alerte et ingénieuse.

D'une psychologie plus pénétrante, les "Boules de neige" sont de la même écriture et doivent plaire aux gens du monde. On reconnaît peu à peu que cette comédie est une excellente contribution à notre théâtre canadien, et qu'elle se lit avec autant d'agrément qu'un roman.

Plus convenablement qu'un bibelot inutile ou banal, cet ouvrage de M. de Montigny peut s'offrir en prix de brique et même en étrennes du jour de l'An.

En vente au Service de l'Imprimerie du Devoir, à \$1.00 l'exemplaire, sur papier Antique teinté.

## La fumée vous gêne, madame?

## LA LAMPE BERGER

PURIFIE L'AIR

Absorbe toutes les odeurs et fumées

En vente chez

Pharmaciens, Magasins à rayons, Bijoutiers



## CHEZ VOUS MADAME

318 OUEST, STE-CATHERINE, coin Bleury

pour avoir la satisfaction d'être complètement, parfaitement chez elles. Maison foncièrement canadienne.

## Feuilleton du "Devoir"

## UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

33. (Suite)

Ceci n'était point fait pour déplaire à son fondé de pouvoirs, qui, bien que silencieux, jouissait profondément du fait seul de sa présence.

Une fois, à la sortie des bureaux, elle se trouva en tête à tête avec Philippe Mansour, venu pour prendre Laurence au vol et, comme souvent, l'entraîner chez lui.

— Je suis contente de vous rencontrer, monsieur, dit la jeune fille; je vous dois tout mon bonheur actuel, et je ne vous en ai pas encore dit toute ma reconnaissance.

— Je n'accepte de remerciements que pour ce que regarde Panguern,

répondit en souriant le banquier, tandis qu'ils échangeaient une poignée de mains. Tout le reste a été amené par ce que les gens compliqués appellent le hasard et les coïncidences, et que j'appelle, moi, la Providence. C'est à Elle qu'il faut exprimer votre gratitude.

Elisabeth, surprise de ses paroles, le regardait sans répondre. Il continuait, riant franchement:

— Voilà un langage bien chrétien pour un Juif, pas vrai?

Puis redevenu tout à coup sérieux:

— Vous me voyez, mademoiselle, on ne peut plus heureux d'une réconciliation que je n'ai cessé de

désirer... Comment est Pitt-Aval au point de vue de la santé?

— Si bien qu'il compte reprendre la direction de la banque le 15 juillet.

— C'est-à-dire dans dix jours. Voilà qui est bon signe, en effet. Et vous, aurons-nous le plaisir de vous voir à la fête que le Cercle Français donnera le 14?

— Mes parents tiennent à ce que j'y paraisse.

— Ils ont raison. Il faut que le public comprenne combien légèrement on peut se voir vos affaires, la maladie et les pertes d'argent de votre père.

— Grâce à qui? demanda gentiment Elisabeth.

— Chut! Je vous défends de parler ainsi!

— Et moi, je passerai par-dessus toutes les défenses; et personne ne m'empêchera de garder dans mon cœur, pour le grand ami qui a sauvé mon père, la plus affectueuse, la plus filiale aussi des reconnaissances.

Philippe Mansour était très ému. — Petite enfant, — c'est le nom

qu'il aimait à lui donner, — petite enfant, vous aurez, René et vous, donné à mon âge mûr plus de joies que n'en a connu ma jeunesse.

— Ah! tant mieux donc! Il est juste que chacun ait sa part.

Laurence arrivait à son tour. Mansour lui cria gaiement:

— Tu sais que je viens de prier Mlle Pitt-Aval de m'accorder la première valse à la fête du 14. De mon temps, on ne connaissait ni tango, ni fox-trot, ni one-step, et je me trouve encore trop jeune pour me contenter d'un "Lanciers" si on le danse.

Cette fête du Cercle Français se donnait tous les ans en plein air, dans les jardins loués par cette amicale association, et clôturait à Genève l'année mondaine avant le départ pour les vacances.

Chaque membre avait l'autorisation d'amener des familles amies; les invités étaient, de ce fait, très étendus, et c'est ainsi que Mlle Pitt-Aval y fut convoquée. Elle y parut sous l'égide de Mlle Samuels, toujours dévouée.

Sans qu'elle eût pu s'expliquer au juste pourquoi, le monde ne tentait plus la jeune fille; mais elle n'était point fâchée d'y revenir, après cinq semaines d'absence, pour juger encore une fois des impressions actuelles du public en ce qui concernait les affaires de son père. Certes! elle pouvait se féliciter du terrain regagné; mais le crédit était-il absolument revenu? En entrant, elle fit, comme toujours, sensation à cause de ses charmes physiques et du goût exquis de sa toilette. Elle eut aussi un premier succès de curiosité: le retour de sa mère commençait à être connu; puis, chacun ayant su le rôle joué par elle à la banque, son énergie, sa maîtrise dans les difficultés, sa réussite enfin, on se demandait si rien de tout cela ne l'avait changée.

Mais la curiosité fut déçue. Mlle Pitt-Aval se montrait ni plus ni moins timide, ni plus ni moins assurée; elle retrouvait amies et connaissances comme si elle les eût quittées de la veille.

Le président du Cercle étant ve-

nu lui présenter ses hommages indiqua par là, sembla-t-il, la conduite à tenir; et, dès lors, ce fut un défilé de gens empressés à venir la féliciter pour le rétablissement de la santé de son père, à lui exprimer leur joie de son retour parmi eux.

Elisabeth souriait à part soi plus encore qu'extérieurement. "Comme on a peu de constance dans le monde, pensait-elle, en attendant quelques vagues propos autour d'elle, et comme les foules sont vite tournées. Il suffit que les billets de banque vous fassent une cuirasse!"

La jeune fille ne tarda pas à voir s'avancer Alex Fitzmiller suivi de son inséparable Vogt. Elle fut avec eux ce qu'elle avait toujours été: cordiale camarade, prête au rire et à la riposte; mais, chose bizarre, au bout de très peu de temps, elle sentit qu'il l'ennuyait maintenant.

Un peu plus tard, le bel Italien, marquis Dandono, s'approcha à son tour. Il était le seul qui ne fût pas allé, au moment de la maladie de M. Pitt-Aval, s'inscrire sur le registre des visites amicales. Elisabeth l'avait remarqué dans le temps; aussi fut-elle plus qu'insensible à ses courtoisies de ce soir-là.

Avant de s'asseoir aux côtés de la jeune fille comme ses camara-

des, il avait murmuré quelques mots de condoléances, quelques excuses pour n'être pas allé prendre des nouvelles, prétextant une absence, qu'il n'avait jamais faite. La jeune fille, en réponse, lui jeta un regard froid et, plus tard, fut polie, sans plus. Elle n'eut pas besoin de s'interroger pour se rendre compte que toutes les velléités de sympathie qu'elle avait eues pour lui s'étaient évanouies sans retour.

En somme, sa "cœur" s'était reformée très vite: amis et amies l'entouraient comme auparavant, moins un: René Laurence. Deux mois plus tôt, il était le plus assidu, et elle le remarquait à peine. Ce soir-là, il lui manquait. Pourquoi? N'avait-elle pas l'occasion de le voir tous les jours? Quoi qu'il en fût, elle avait déjà dans avec de nombreux admirateurs sans que le jeune homme fût même venu la saluer, et elle se demandait à bon droit ce qui pouvait lui dicter cette attitude, alors qu'ils

POUR VOS MARQUETTE

**ELIENES** 59 4549

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

A travers la presse de Les Hommes

# CHEZ NOUS

de semaine en semaine Les Idées

L'EXAMEN DES YEUX et l'AJUSTEMENT des VERRES chez **TAIT-FAVREAU** sont faits par des OPTOMETRISTES et OPTICIENS "Bacheliers en optométrie"



Lorsque vos verres sont fabriqués dans nos laboratoires, d'après votre examen scientifique, ILS SONT PARFAITS grâce à nos nouveaux instruments de précision, "à peu près" n'existe plus.

**TAIT-FAVREAU** Limitée  
Lorenzo FAVREAU, O.O.L.  
Siège social:  
265, STE-CATHERINE E.  
Tél. LA. 6703  
Succursale du nord:  
6890 ST-HUBERT  
Tél. CA. 9344  
Succursale de la rive sud:  
270, AVE VICTORIA  
St-Lambert — Tél. 791

**LIDO LIDO**

Retenez bien le nom en allant chez votre épicer

**LIDO**

le biscuit par excellence à prix populaire et... de fabrication canadienne-française.

**SIROP LA ROSE**

Recommandé contre la TOUX, RHUME, BRONCHITES, CATARRHES, GRIPPE et ASTHME.

Dépositaire:  
**ALFRED F. LA ROSE**  
PHARMACIEN-CHIMISTE  
1006 St-Denis 2024 Mt-Royal E.  
HA. 0488 FR. 2144  
LIVRAISON PARTOUT

**Leonie Bonbons Chocolats**  
366 rue SHERBROOKE EST  
(Rive St-Denis)  
MONTREAL

POUR VOS YEUX  
CONSULTEZ  
**PHANEUF & MESSIER**  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS  
1767 RUE ST-DENIS  
Tél. HA. 5544, près Ontario

**BOUDIN Hygiénique TAILLEFER**  
EN VENTE PARTOUT.

**PAIN NATURE AUTHENTIQUE ROBIN**  
TEL.: DU. 6556

Pour les fêtes  
Joignez l'utile à l'agréable en lui offrant, par exemple, un montre-bracelet. Un tel cadeau vous rappellera constamment à son souvenir.  
Assortiment complet de bijouterie à nos deux magasins.

**BIBAU FRERES**  
LES BIJOUTIERS CONNUS  
305 et 1257  
STE-CATHERINE EST.

## Les scandales électoraux que veut cacher le "Soleil"

En agitant le spectre de l'influence indue

De l'Action catholique, de Québec, numéro du 2 décembre:  
Le *Soleil* a bien affirmé qu'en politique, l'influence indue, c'est celle de notre classe la plus éclairée, la plus calme et la plus désintéressée: le clergé; mais il ne l'a pas démontré.

Il lui reste également à prouver que le gouvernement n'exerce aucune influence indue en affectant, chaque année, près de \$700,000 tirées du trésor provincial à l'entretien d'une chaîne de journaux dont la plupart — le *Soleil* en tête — trompent systématiquement et odieusement le peuple, en vue d'influencer son suffrage.

Ces deux démonstrations, jamais le *Soleil* ne les fera. Il en est incapable.

La vérité, c'est que le *Soleil* tente de cacher sa honte à la population, en distrayant criminellement celle-ci par ses propos anticléricaux. En d'autres pays, hélas! les arrivistes politiques ont recouru aux mêmes basses intrigues, qui ont réussi ou échoué, selon la solidité des convictions religieuses.

Le cas depuis longtemps suspect du "Soleil"

Les familles chrétiennes ont droit aux excuses du *Soleil* pour les articles anticléricaux dont ce journal a couronné sa campagne d'injures, des calomnies et de mensonges contre des adversaires politiques.

Si de telles excuses ne sont pas présentées, le *Soleil* sera considéré à bon droit comme une menace pour les foyers chrétiens, qui connaissent déjà plus ou moins parfaitement certains épisodes piquants de l'histoire de ce journal: par exemple, la métamorphose de l'Electeur en *Soleil* à la suite d'une condamnation prononcée par l'autorité diocésaine; l'avertissement solennel et public reçu de la même autorité par le *Soleil* et la *Vie*, en 1911, pour "leur campagne contre le clergé, les institutions religieuses, les enseignements et les œuvres de l'épiscopat"; l'hospitalité largement donnée depuis longtemps par la direction du *Soleil* à des nouvelles, à des rédacteurs, même à des directeurs, étrangers ou canadiens, qui se croient trop intelligents pour pratiquer la "laïcité" des *Thomas d'Aquin*, des *Bossuet*, des *Pasteur*, des *Brandy*, des *cardinaux*, *Mercur*, *Villeneuve* et autres; la possession actuelle par un protestant de ce journal offert chaque soir aux catholiques; etc., etc.

Un échec humiliant que le confrère veut faire oublier

Il n'est pas étonnant qu'un journal chargé de tels antécédents soit prêt à tout faire — même de l'anticléricisme — pour se donner de la contenance, aux heures d'humiliation et de honte.

En effet, il ne faut pas l'oublier, la défaite éprouvée par le *Soleil* aux dernières élections provinciales, est entachée d'ignominie.

Rouage principal d'une machine électorale édifiée selon toutes les règles de l'art électoraliste, mais contrairement aux plus impérieux principes de moralité publique et privée, le *Soleil* se trouve cruellement éprouvé par ce résultat bon à honneur du 25 novembre, généralement interprété comme la défaite du Régime qui l'entretenait. Et, après une telle rebuffade, au lieu d'entrer en colloque avec sa conscience, on a préféré, au *Soleil*, donner libre cours à une rage devenue anticléricale sans effort.

Le *Soleil* nous permettrait-il de le ramener à la réalité?

Ce qui est odieux, ce qui est contraire au bien commun, ce qu'il faut dénoncer, ce n'est pas les paroles d'une couple de prêtres dont l'opportunité est appréciée diversement par des esprits plus compétents que ceux du partisan *Soleil* en pareille matière, ce n'est pas tant ces paroles, disons-nous, que des élections organisées contrairement aux lois de la morale publique et privée, contrairement même à une législation électorale civile déjà trop lâche.

Les véritables scandales que le "Soleil" devrait dénoncer

Puisque le *Soleil* veut épiloguer sur des scandales, que ne dénonce-t-il l'affreuse corruption à laquelle ont donné lieu les dernières élections provinciales, malgré la lettre de S. Em. le cardinal Villeneuve sur le devoir électoral, malgré le travail considérable de la Ligue de Moralité publique, malgré l'exemple relativement bon donné par les di-

rigeants de la campagne fédérale?

Le *Soleil* veut se faire dénonciateur? Rien de plus simple: qu'il dénonce la dégradation de nos mœurs électoraux aggravée sans cesse par l'impunité dont jouissent les mal-faiteurs électoraux; qu'il dénonce les orateurs suffisamment rongés de libéralisme politico-religieux pour se moquer des programmes appuyés sur les encycliques sociales; qu'il dénonce l'achat des consciences, le parjure, la distribution d'alcool aux électeurs, l'intimidation des pauvres pères de familles, les irrégularités accompagnées d'injustice; qu'il dénonce la police provinciale mise cyniquement au service d'un parti; qu'il dénonce le mariage de la Politique et de la Finance, auquel nous devons le scandale des élections faites avec des millions; etc., etc., etc.

Mais ce qu'il faut dénoncer par-dessus tout, c'est cette infernale organisation de mensonge et de calomnie — véritable influence indue celle-là — qui, durant toute la campagne, a craché l'injure, dénaturé les faits et sali les réputations, tout cela avec l'argent public, c'est-à-dire, avec le produit des taxes payées par ceux qu'insultait, calomniait et combattait par le mensonge organisé cette presse affreusement prostituée. Si le *Soleil* veut dénoncer ce genre de journalisme qui fait le déshonneur d'une des professions les plus belles, il rendra ainsi service à la société.

Si le "Soleil" désire notre collaboration

Des scandales mille fois pires qu'une intervention de prêtres sur le terrain politique — où la religion et la morale ont quelque chose à faire, n'en déplaise à certains esprits malades de libéralisme religieux — en voilà, MM. du *Soleil*.

Si vous cherchez des seconds pour réclamer la suppression de tous ces scandales indignes d'un pays civilisé, vous pouvez compter sur nous.

Mais pour l'anticléricisme, non! Là, vous frappez sûrement un noeud.

Notre peuple est trop conscient de ce qu'il doit à son clergé comme de ce qu'il peut en attendre à l'avenir, pour tenter de le poignarder avec une telle lâcheté.

Eugène L'HEUREUX

**Placide Gaudet**

De l'Évangéline, de Moncton, N.B., numéro du 28 novembre:

Il y a eu cinq ans le 9 novembre que M. Placide Gaudet est mort.

Nous oublions vite nos morts. Pendant des années — cinquante et plus — le nom de ce célèbre géographe est en vedette dans nos gazettes acadiennes. De bonne heure dans sa carrière, il avait pris la louable habitude de signer toutes les articles qui sortaient de sa plume féconde et qui portaient presque toujours la marque d'un travail patient et laborieux. Il tenait à doter ses œuvres de l'autorité et de l'authenticité que seuls les soins particuliers et les recherches les plus minutieuses peuvent conférer.

Disparu de la scène du monde il y a cinq ans seulement, le silence s'est déjà fait autour de son nom.

Sic transit gloria mundi!

Cependant, Placide Gaudet est une de nos gloires nationales, une des figures les plus remarquables de son temps au point de vue académique. Patriote ardent, il a servi avec amour et zèle la cause nationale; esprit élevé, doué d'une belle intelligence et possédant à un haut degré le goût de l'étude, il a mis au service de la Patrie les précieuses qualités dont la Providence l'avait comblé.

Son plus grand titre de gloire et son plus grand titre à la reconnaissance de ses compatriotes sont d'avoir consacré toute sa vie à l'étude de l'histoire de son pays et de s'être efforcé avec une persévérance admirable à rétablir et à faire luire la vérité sur les tragiques événements qui assombrissent les pages de cette histoire. Labeur tout d'amour qu'il accomplissait, non seulement en publiant de nombreux écrits revêtus de toute l'autorité que seule une science profonde acquise au prix d'une patience infatigable peut donner, mais aussi et surtout peut-être en mettant à la portée des historiens contemporains le fruit de son labeur assidu et de sa vaste érudition. Les Rameau de Saint-Père, les Casgrain, les Richard, les Hen-

ri d'Arles, les Poirier, les Lauvrière, les Webster, les Bourgeois, les Dagnaud, les Bernard, et que d'autres encore, lui doivent d'utiles renseignements, des éclaircissements précieux, qui leur ont permis de parfaire leurs ouvrages sur l'histoire de l'Acadie.

Mais ce n'est pas le seul mérite de l'œuvre de Placide Gaudet. Le peuple acadien lui doit une dette de gratitude pour avoir reconstitué et préservé la généalogie des familles acadiennes. A ce seul titre, s'il n'en avait pas d'autre, son nom mériterait de passer à la postérité. Il est presque impossible de se faire une idée de la somme énorme de travail qu'il a dû s'imposer pour accomplir cette difficile tâche. Il fallait chez l'auteur de cette gigantesque entreprise, pour la mener à bonne fin, une industrie, un amour du travail, une énergie et une ténacité extraordinaires qu'on ne saurait s'empêcher d'admirer.

Tout à tour professeur, journaliste, généalogiste, archiviste et historien, Placide Gaudet a rendu d'éminents services à la cause nationale et laissé une empreinte durable sur les pages de notre histoire; et son nom sera longtemps tenu en vénération par le peuple acadien auquel il était si fier d'appartenir, à la défense duquel il a consacré ses talents et les meilleures années de sa vie, et qui a été l'objet de toutes ses préférences.

OBSERVATEUR

**Politiciennes**

Du Bien Public, des Trois-Rivières, numéro du 28 novembre:  
Je connais des femmes qui font de la politique.

Pas celles que vous prétendez. Elles composent, dans l'ombre, un parti de la Réforme.

Un jour, il triomphera, dans les Parlements.

Ces politiciennes ignorent les grands discours, les périodes empruntées aux manuels d'éloquence. Elles procèdent tout autrement.

Dans l'âme et le cœur de leurs enfants, elles inculquent la Générosité Familiale.

Le petit frère cède un jouet à la petite sœur, pour lui faire plaisir. L'aînée berce le dernier poupon afin d'aider sa maman.

Le plus vieux sacrifie son jeu et fait un message à son père.

La grande fille choisit les travaux les plus fatigants et la mère repose ses jambes.

L'atmosphère de la maison s'imprègne de cette générosité. L'époux remet la lecture du journal pour aider sa femme à coucher les marmottes.

Le grand garçon refuse une séance de cinéma et va desservir un compagnon de travail malade et seul, à sa pension.

L'ambiance générale s'élargit. La charité sociale sans phrase, sans geste, commence son mandat.

La fraîche graduée débarbouille les enfants d'une mère de fabourg encombrée d'ouvrage et malade.

L'étudiant sacrifie des randonnées joyeuses pour aider un confrère à débrouiller le Code.

Le jeune avocat défend gratuitement le droit de l'homme lésé et trop pauvre pour le réclamer.

Le médecin sauve la vie d'un mendiant, tout comme si ce fût un prince.

Les partisans de la Réforme traitent leurs frères en frères, sans intérêt, sans arrière-pensée.

Ils sondent les déficiences du grand pays, du petit pays.

Ils mettent leur science, leur justice, au service de la Patrie, à la manière des Fondateurs.

Ces politiciennes, que je connais, cultivent une seule conscience, chez les hommes de demain.

La conscience déposée, par le Bon Dieu, dans chaque humain. Celle qui comprend le Décalogue en entier, sans élasticité, pour les hommes publics.

Toutes les mères devraient s'emparer de la Patrie de la Réforme.

Le mot d'ordre: Inculquer, dans les jeunes âmes, la générosité familiale.

Le gouvernement intérieur se portera bien.

Le petit pays se portera mieux. La grande patrie deviendra saine. Les discours changeront de sens.

Les mères ne craindront plus pour l'avenir moral et matériel de leurs enfants.

La femme régnera dans les Parlements, par ses fils dignes d'elle. Jeanne L'Archevêque-Guyard.

**Mgr Turquetil et ses missions**

A PROPOS DU LIVRE DU R. P. A. G. MORICE, O.M.I. (1)

De la Liberté, de Winnipeg, numéro du 27 novembre:

Depuis quelques années, les journaux du Canada et de l'extérieur ont beaucoup parlé de Mgr Turquetil et de ses missions esquimaudes. On peut dire que l'apostolat des Oblats dans cette région la plus reculée de l'Extrême-Nord est suivi avec une réelle sympathie par une bonne portion du public. Cependant, nous d'avions jusqu'à présent aucune étude d'ensemble sur ces missions, les plus extraordinaires

et les plus méritoires sur le sol canadien. Il appartenait à l'historien de l'Eglise catholique dans l'Ouest de nous la donner. La voici dans un beau volume de 280 pages grand format, orné de 76 photographies.

Il est assez délicat d'écrire la vie d'un homme encore vivant. A la vérité, l'histoire du grand missionnaire se confond avec son œuvre et il ne serait guère possible de les séparer. On est même surpris de voir, à la lecture des pages du Père Morice, l'admirable unité de cette existence de sacrifice et d'héroïsme et comment, dès sa plus tendre enfance, tout le destinait à devenir l'apôtre des Esquimaux.

Né à Revières (Calvados), dans le diocèse de Bayeux et Lisieux, et orphelin de mère à huit ans, Arsène-Louis-Eugène Turquetil est recueilli par des religieux qui dirigent un hospice de vieillards. Dès qu'il sait lire, il fait ses dévotions des Annales de la Sainte-Enfance et rêve d'aller en Chine convertir les infidèles. A neuf ans et quatre mois, il entre au petit séminaire. Vers la fin de sa première année, Mgr Melizan, O.M.I., évêque dans l'île de Ceylan, visite l'institution. Avant de repartir, faisant les cent pas dans la cour de récréation, il demande aux élèves:

— Voyons, qui viendra chez nous?

Le petit Turquetil bondit en avant: — Moi! c'est lui sans hésiter. — A la bonne heure, en voilà un! Cependant l'évêque s'éloigna sans emmener le jeune aspirant missionnaire.

Très intelligent et doué d'une mémoire extraordinaire, Arsène réussit bien dans ses études. Mais il est terriblement espiègle et toujours prêt à jouer un bon tour. Ses professeurs disent qu'il a du vit-gif dans les veines. Plus d'une fois ses saillies de tempérament lui valent des punitions. Un jour, son directeur lui dit: — Mon enfant, vous voulez être missionnaire?

— Oui, mon Père.

— Bah! c'est de l'imagination. Comment voulez-vous devenir missionnaire, prêt à tout supporter, le martyre au besoin, alors que vous n'êtes pas capable de rester cinq minutes tranquille?

— Je vais essayer, mon Père.

Il essaya et réussit si bien qu'au bout de deux jours, le supérieur le fit venir et lui demanda s'il était malade. Sa santé s'en ressentit en effet; il fallut l'envoyer en vacances avant les autres. Cette nature exubérante avait déjà comme contre-poids une force de volonté incomparable.

A deux reprises on impose un délai à son entrée au séminaire des Missions étrangères. C'est pour les Oblats qu'il opte en 1895. Il fera son noviciat à Angers et son scolasticat à Liège, en Belgique. Un jour, il entendra Mgr Grouard, O. M. I., faire une conférence sur les Esquimaux. Quelles magnifiques tribus à évangéliser! pense le futur missionnaire.

\*\*\*

Ordonné prêtre en 1899, le Père Turquetil est envoyé au lac Caribou, dans le Vicariat apostolique de la Saskatchewan. En se rendant à destination, il rencontre à Cumberland-House le Père Ovide Charlebois qui lui apprend qu'il y a des Esquimaux sur le territoire de la mission du lac Caribou!

Après plusieurs essais infructueux, en 1906, il tente un effort suprême pour entrer en contact avec ces peuplades délaissées. Parvenu dans les Terres Stériles, il se voit abandonné de ses compagnons indiens qui ont peur des terribles Esquimaux. Deux consentent à la conduire au premier camp où ils le laissent seul. Le missionnaire y passe cinq mois, ayant sous les yeux le spectacle de la malpropreté et de l'immoralité les plus repoussantes.

Dès l'abord, il fait bonne impression auprès de ces barbares. L'un se charge de lui fournir chaque jour de la viande fraîche; un autre, de lui enseigner la langue. Il avait posé ses conditions: si se montrèrent réservés en sa présence. Tout ce que le prêtre obtint dans cette première tentative fut de baptiser les petits enfants d'un chef dont il avait guéri le fils malade. Mais l'expérience était concluante: l'établissement d'un poste chez les Esquimaux s'imposait.

Le premier site officiel de Mgr Charlebois comme vicaire apostolique du Keewatin, en 1911, fut pour confier cette mission au Père Turquetil, qui choisit l'entrée de la grande rivière Chesterfield. Il eut pour compagnon le Père Armand-René LeBlanc, O.M.I., jeune Breton plein de santé et d'entrain.

Nous ne résumerons pas les péripéties de l'installation et les longs déboires des premières années. En 1916, les missionnaires n'avaient récolté que moqueries et hostilité; tout semblait désespéré lorsqu'une intervention miraculeuse de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus — compatriote du Père Turquetil — modifia du jour au lendemain les dispositions des Esquimaux. Ce ne sera pas le seul miracle du genre et ce n'est pas sans raison que le livre du R. P. Morice s'intitule: Mgr Turquetil et le miracle de ses missions.

Il s'est écoulé douze ans entre la fondation du poste de Chesterfield et celle du poste de Cap-Esquiaux; mais depuis, les progrès ont été très rapides, chaque année marquant l'ouverture d'une nouvelle mission. La Préfecture de la Baie d'Hudson, érigée en 1925, a été élevée en 1931 au rang de Vicariat apostolique dont le siège est maintenant à Churchill. Son personnel comprend: un évêque, dix-huit Pères, deux Frères et cinq Soeurs Grises de Notre-Dame.

Le récit de cette histoire merveilleuse, se termine par un télégramme de M. René Turck, consul général de France à Montréal, annonçant à Mgr Turquetil sa nomination

LES MAGASINS **FASHION-CRAFT** Lechasseur, limitée

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE

CONCESSIONNAIRES DES CELEBRES VETEMENTS

"Fashion-Craft"

DE FABRICATION CANADIENNE-FRANCAISE

de Chevalier de la Légion d'honneur. Voilà, certes, une croix bien placée!

Donatien FREMONT

(1) Monseigneur Turquetil, Oblat de Marie-Immaculée, Apôtre des Esquimaux, et le Miracle de ses missions. Vendu au profit des Missions esquimaudes, chez l'auteur, 200, rue Austin, Winnipeg, \$1.25 franco, et \$1.75 relié.

A propos du serment des employés civils

De l'Action catholique du 5 novembre:

L'Action catholique publie aujourd'hui une déclaration selon laquelle aucun employé civil ne sera obligé de prêter serment et selon laquelle encore "tout ce que l'on a affirmé à ce sujet est de l'imagination pure". C'est évidemment une réponse à notre note de mardi sur le "mauvais usage du serment".

Nous n'avons pas dit que les employés avaient prêté serment, mais qu'on était rendu à exiger d'eux une déclaration assermentée.

Après leur avoir conseillé publiquement de ne pas se soumettre à un tel acte de tyrannie, nous sommes évidemment des plus satisfaits d'apprendre que ces persécutés n'ont pas été finalement obligés de prêter un serment illicite à ce point.

Si l'imagination a fait son tra-

vail quelque part, ce n'est sûrement pas chez nous, car nous avons vu de nos yeux une formule de serment présentée à un employé civil par son supérieur et soumise à un directeur de conscience.

Nous nous croyons dispensés d'allonger la preuve, bien que d'autres cas semblables soient venus depuis à notre connaissance. Si le *Soleil* veut publier demain cette réponse, nous pouvons lui dire qu'elle n'est pas brevetée.

E. L.

Vient de paraître

"LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANCAISE" (La Prose)

Par Albert DANDURAND, ptre M. A. Dandurand a déjà fait paraître: "La Poésie Canadienne-Française". Ce nouveau volume complète donc le précédent. C'est une histoire, en raccourci, de notre littérature, quant à ses genres en prose.

Les principales œuvres de nos écrivains en histoire, en critique littéraire, en science, au théâtre, dans le roman, dans le conte, dans le roman, sont notées et jugées sommairement. Vue d'ensemble qui permet au lecteur de retracer l'évolution de nos genres littéraires en prose. L'auteur apporte des documents nouveaux sur le journalisme, sur la critique littéraire de chez nous.

Le volume: \$1.00 franco au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

J.-T. BLEAU ANT. ROUSSEAU J.-A. MASSON

**BLEAU & ROUSSEAU**

Notre Grande Spécialité : **Seal d'Hudson**

Pour se convaincre de la qualité, du fini et de la beauté de nos manteaux, de cette incomparable fourrure — il faut les voir et voir aussi les manteaux de notre collection non moins incomparable de fourrures que vous préférez.

Ces fourrures vous plairont... Leurs prix aussi.

DEUX MAGASINS :  
3852, St-Denis 5004, Sherbrooke O.  
Tél. HA. 8433 Tél. DE. 4482

## BEAUX ALBUMS DIVERS

Je saurai lire — Alphabet méthodique et amusant par un papa, ouvrage enrichi de nombreuses gravures par Robert Sallés, album de luxe.  
Par la poste... \$1.40 — Au comptoir... \$1.25

Je sais lire — Lectures et scènes enfantines par un papa, vingt jolies histoires ornées de beaux dessins en couleurs de Robert Sallés, album de luxe.  
Par la poste... \$1.40 — Au comptoir... \$1.25

(N.B. — En achetant ces albums, mentionner si c'est pour une fille ou un garçon).

Un voyage à Paris sous Louis XVI, par Thérèse et G. Lenôtre, de l'Académie Française, illustrations de Carle, format 8 x 10, fort cartonnage, 32 pages. Album de luxe.  
Par la poste... \$1.15 — Au comptoir... \$1.00

Les étonnements de Michou, par Jacques Bainville, illustrations de D'Alain Saint-Ogan, format 8 x 10, fort cartonnage, album de luxe.  
Par la poste... \$1.15 — Au comptoir... \$1.00

Guignol — Cinéma de la jeunesse — 528 pages, fort cartonnage, format 7 x 10, illustrations en noir et en couleurs.  
Par la poste... \$1.15 — Au comptoir... \$1.00

Pierrot — Journal des garçons — 352 pages, fort cartonnage, format 7 1/2 x 11, illustrations en noir et en couleurs.  
Par la poste... \$1.15 — Au comptoir... \$1.00

Lisette — Journal des fillettes — 480 pages, fort cartonnage, format 7 1/2 x 11, illustrations en noir et en couleurs.  
Par la poste... \$1.15 — Au comptoir... \$1.00

3 contes pour tout petits — 3 tales for tiny tots, par Gévém, illustrations en couleurs, par Ménou Kénardel, version anglaise par Barbara Barclay Carter, format 9 x 11, cartonnage recouvert papier argent, album de luxe.  
Par la poste... .85\$ — Au comptoir... .75\$

**SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR**  
430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

Aux maîtres Aux parents

**Préparation au Baccalauréat**

Professeurs  
Hermas Bastien, S.A., Ph.D.  
Docteur en philosophie  
Fernand Girard, I.C., B.Sc.A.  
Ingénieur civil

**L'Ecole Supérieure d'Orientation**

509 rue Cherrier - Montréal  
HA. 3698 FR. 3041

**CLOVIS ELECTRIC**  
CO LIMITEE

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS

Accessoires Electriques et Radios  
12 années d'expérience à votre service.

Demandes non catalogues.  
Distributeurs des ampoules électriques

# A travers la presse DANS LE MONDE de semaine en semaine

Les États Les Peuples

## BEURRE

Qualité supérieure

## TOUSIGNANT

Frères Ltee

11 MAGASINS

Commodément situés

6312 ST-HUBERT, CR. 2135

6920 St-Hubert

5167 rue Clarke

2529 rue Masson

1585 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1127 Mont-Royal Est

1374 rue Ontario Est

2399 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

4853 Wellington

Pas d'autres succursales

## TOUSIGNANT

Frères Ltee

Les plus grands détaillants

100% Canadiens français,

au Canada, de beurre, fro-

mage, oeufs et autres

provisions.

26c

LA LIVRE

Beurre de

choix .25

Beurre pour

la cuisson .21

CETTE

SEMAINE

## La persécution au Mexique

### Têtes mises à prix

De la Croix, de Paris, numéros des 13 et 14 novembre 1935:

Deux figures héroïques de l'Eglise se dressent devant les yeux du peuple mexicain au cours de sa lutte contre le pouvoir bolchevique, qui cherche à étouffer la religion dans son sein. Partout où il voyageait dans le Mexique, l'entendait les noms de ces personnages mentionnés par le peuple en un secret murmure, parce que leurs têtes sont mises à prix et qu'ils seront farouchement fusillés si l'on venait à s'emparer d'eux.

L'un est l'archevêque Orozco, de Guadalajara, qui est revenu de son exil aux Etats-Unis, qui se cache déguisé "quelque part" dans l'Etat de Jalisco, et que l'on veut le privilège d'interviewer.

L'autre est l'évêque Manriquez y Zarata, "l'évêque batailleur de Huejutla", qui, après avoir été emprisonné pendant un an dans une cellule étroite et repugnante de la ville de Mexico, est aujourd'hui en exil à San-Antonio.

Ce fut dans la cité de Mexico que l'obtint la permission d'interviewer personnellement l'archevêque Orozco. Tout d'abord, on me dit que c'était chose impossible. Les prêtres eux-mêmes n'ont pas la permission de le voir, à moins qu'il n'aille à eux sous un déguisement. — Pourquoi? demandai-je.

— Parce que, fut la réponse, l'homme qui voit l'archevêque Orozco sait naturellement où il se cache, et si cet homme est fait captif, il sera torturé pour dire où il se trouve. Ainsi, continua mon informateur, l'archevêque de Guadalajara prend-il le risque pour lui. Il va à son peuple, car il ne veut pas lui permettre de venir à lui.

Finalement, je m'arrangeai pour me procurer la permission de voir l'archevêque de Guadalajara, dont le nom est maintenant attaché aux légendes du Mexique.

Ce fut un voyage à cheval, long et tortueux. Mais dans mon récit de cette rencontre avec le prélat, dont la vie est si avidement recherchée par les communistes mexicains, je ne dois nécessairement donner aucun détail sur le lieu où je le rencontrai ni comment je parvins jusqu'à lui.

L'Etat de Jalisco a été appelé "le cœur catholique du Mexique". Ja-

lisco, dont Guadalajara est la ville principale, a souffert pour sa foi. Il y a un *cuartel* (casernes) en dehors de Guadalajara près duquel les mères ou pères de la ville ne peuvent passer sans frissonner. Car ce fut dans cet établissement que les soldats de Plutarco Calles, de 1926 à 1929, fusillèrent un trop grand nombre de leurs fils.

A présent, les fusillades continuent, mais plus rares. Elles ne suivent plus nécessairement tous les jugements. En fait, la vieille et sanglante caserne de Guadalajara est à présent rarement utilisée pour ces boucheries. A sa place, on se sert d'un flanc de colline solitaire au d'un chemin sombre pour exécuter rapidement ces hommes qui ne veulent pas renier leur foi. Ainsi Jalisco, où la foi catholique brûle le plus ardemment, est-elle sous la terreur de la terrible persécution religieuse, et les catholiques de cette région la redoutent-ils sans cesse.

C'est donc là que l'archevêque Orozco se cache, et sous ses déguisements variés, administre son Etat spirituel, tandis que les soldats et la police le pourchassent avec promesses de grosses récompenses à ceux qui le prendront. J'avoue que, quoi qu'il advienne, je ne révélerai jamais le lieu où il se trouve l'admirable prélat, pas plus que ceux, je dis ceux, qui me conduisent à lui. Même lorsque l'atmosphère est d'isolement, semblable à une forteresse de la manière dont il est gardé, je ne pourrais à la difficulté à atteindre le vénérable personnage.

Il est protégé par les Indiens. Ces Indiens l'aiment. Ils mourraient pour lui. Ils soupçonnent tous ceux qui le recherchent. Ils ne dévisagent silencieusement. Leurs yeux seuls parlent. Ces yeux brûlants dans les miens, disaient: "Vous êtes un étranger, vous êtes un Américain, nous ne pouvons comprendre pourquoi vous, au lieu de beaucoup d'autres, vous-êtes autorisé à voir notre archevêque. Nous l'aimons: si jamais vous le trahissiez..."

Incidentement, je dirai que ces Indiens sont ceux que les chefs communistes, dans leur propagande contre la religion à travers le monde, prétendent avoir été volés par l'Eglise catholique. Il est étrange que de tels hommes veuillent mourir pour cette même Eglise qui, soit-

disant, les a embrigadés de force! C'était une cabane, à moitié en dessous du sol, un endroit où vous hésitez à mettre un animal à l'écurie; c'est là que je trouvai l'archevêque. J'entrai dans l'unique pièce, une chambre nue, avec portes et fenêtres ouvertes, signe révélateur pour les initiés, précaution de fuite pour les prêtres au Mexique, une chambre meublée avec une simple table et deux chaises, et c'est tout. Pas un signe d'ornementation ou de confort ou niche ou peinture religieuse.

La chambre était vide. J'enlevai mon chapeau, m'assis sur une des chaises et j'attendis. Vraiment, ce que je voyais pouvait-il être la maison ou le palais d'un archevêque? Avec ironie, je pensais aux explications fournies par les gens officiels du gouvernement à Mexico à un groupe de visiteurs américains: "Il n'y a pas de persécution religieuse au Mexique: Il n'y a rien dont l'Eglise catholique puisse se plaindre."

Et ici, j'étais dans un taudis où un éminent prélat était forcé de se cacher pour sauver sa vie, un prélat dont le nom était sur toutes les lèvres, un prélat qui était aimé comme un bon et tendre père est aimé de ses enfants.

Un homme âgé entra dans la chambre. Je le dévisageai. Il était pauvrement vêtu. Il tenait gauchement un chapeau à la main.

Je ne me levai pas. Je le pris pour un domestique. Il sourit et mit son anneau à son doigt. C'était l'anneau épiscopal d'un archevêque.

Je me levai aussitôt, tout saisi, m'agenouillai, et je pressai la baguette contre mes lèvres. Dans mon esprit se forma l'image de nos prélats des Etats-Unis, officiant sur leurs trônes dans leurs cathédrales les jours de grandes cérémonies. Et aussitôt la vision complète de cette affreuse persécution de l'Eglise du Mexique se présenta à mon imagination. Les deux pasteurs semblaient comprendre mes impressions émues. Lorsque je me relevai, il me dit avec un bon sourire:

— Vous ne vous attendiez pas à voir un archevêque dans un cadre pareil? Quand vous retourneriez aux Etats-Unis, dites à votre peuple comment on vit dans le Mexique.

Il était parfaitement conscient du risque qu'il courait, et du sort qui l'attendait s'il était capturé.

— Je suis dans les mains de Dieu, dit-il simplement. Tant de jeunes prêtres ont été tués, que la mort d'un vieil archevêque importe peu! C'est ici ma cathédrale, continua-t-il avec un geste de la main dans sa petite chambre. Je vais vous montrer.

Il y eut un silence. Il alla vers un endroit de la pièce, une cachette secrète, et en sortit l'Hostie sainte. Tout comme les chrétiens primitifs des Catacombes de l'antique Rome mettaient en lui sur le Saint Sacrement à l'abri de ceux qui auraient voulu le profaner, ainsi le prélat de l'Eglise persécutée et ses enfants dissimulaient leur précieux Hostie aux vandales communistes.

L'archevêque me dit que son autel et ses vêtements sacerdotaux étaient également cachés, et alors il me conduisit à sa chambre à coucher. C'était un réduit encore plus petit que le premier et aussi pauvre. Un lit, une chaise, une table, une cuvette avec un pichet plein d'eau, une serviette. C'était tout.

Nous déjeunâmes avec des fruits apportés par un des Indiens, un jeune, qui, en me voyant en termes amicaux avec son archevêque, sourit d'une façon rassurée, comme s'il avait voulu dire: "Nous regrettons de ne pas avoir eu confiance en vous. C'est très bien, vous êtes notre ami. Vous ne le trahirez pas."

Je passai trois heures avec Mr Orozco. Simple, tristement, mais d'une façon pittoresque, il me narra l'histoire de la persécution. Je souhai que toute l'Amérique, que le monde entier, aient pu l'entendre alors. Il parla sans amertume, mais il parla avec une fermeté qui était péremptoire. Il s'inquiétait surtout des enfants.

— Nous qui avons vieilli dans la foi, nous pouvons résister aux attaques de nos ennemis, dit-il, mais ce sont les enfants auxquels je pense; nous ne pouvons pas permettre qu'on nous les enlève; Dieu ne souhaite pas que nous demeurions inactifs et que nous laissons violer leur innocence.

Le soleil descendait derrière les montagnes lorsque je quittai tranquillement la retraite de ce saint prélat. J'emportai avec moi des messages pour ses amis de Mexico et des Etats-Unis.

— Soyez prudent, eut-il soin de me prévenir, tandis que je le chais sur moi et que je le mettais en lieu sûr.

Pendant que nous nous éloignons à cheval, mon guide me dit: — Si l'on découvrait sur vous ce que l'archevêque vous a donné, cela voudrait dire que vous serez forcé de dire où vous l'avez vu.

— Je ne le ferai pas, dis-je. — Non? Vraiment? Eh bien! mon ami, quand un homme a des lumières qui flambent sous ses pieds, lorsque...

Quelques jours plus tard j'étais de retour à Guadalajara, où des messes sont célébrées dans les maisons en secret. Lorsqu'on découvre ces messes, cela veut dire mort pour le prélat, prison pour les chrétiens et confiscation de la maison par le gouvernement. Quelle jolie ville, cependant, et pourtant, quelle triste ville! Ses grandes églises sont pleines de monde, le peuple fidèle s'agenouille devant des autels dénudés, sans messe, sans prêtre, et dans ces sanctuaires vides le peuple prie d'une façon touchante. Et des soldats partout.

Dans une de ces églises, je trouvai environ 300 femmes vêtues de noir, en deuil de leurs messes supprimées et de leurs prêtres chassés. Elles étaient à genoux et pri-

aient en silence. C'étaient de jeunes femmes. Leurs figures levées vers la croix qui dominait encore l'autel étaient superbes dans leur dévotion. Le prêtre qui m'accompagnait à l'église sous un déguisement me raconta que beaucoup d'entre elles avaient perdu pères, mères, ou frères sous les feux de peloton de la soldatesque communiste. Malgré leurs atroces épreuves, leur esprit et leur foi étaient indomptables.

Le prêtre s'arrêta devant l'autel. Les femmes le connaissaient. En fait, il était connu de centaines de personnes dans Guadalajara, et la police était disposée à payer un bon prix à celui qui le trahirait, mais personne ne l'aurait trahi. Le prêtre fit un pas vers l'autel, il leva la main et dit:

— Voici un ami qui vient des Etats-Unis. Il connaît votre histoire, il sait combien vous avez souffert. Je lui ai demandé de vous dire un mot des catholiques des Etats-Unis qui sont vos amis.

Et ainsi, sur les marches de l'autel, je parlai à ces femmes et je leur dis que beaucoup de chrétiens de leur foi aux Etats-Unis étaient au courant de la persécution qu'elles enduraient et qu'elles essayaient de leur venir en aide. Du mieux que je pus, je cherchai à laisser à ces malheureuses un mot d'encouragement, quelque chose de radieux pour leur pauvre cœur désolé. Mais quand je sortis de l'église, je pensai au trop grand nombre de mes compatriotes qui sont indifférents au destin de ce peuple, qui regardent cette persécution des catholiques de l'autre côté de leurs frontières comme quelque chose de très en dehors de leurs vies et de la religion. Ils ne comprennent pas encore ce que veut dire le communisme au Mexique, jusqu'à ce qu'un jour, aux Etats-Unis, ce même communisme vienne à eux avec toutes ses horreurs.

Ce que j'ai vu au Mexique m'a donné la conviction que si ces feux du communisme allumés par Moscou dans ce pays n'étaient pas éteints, ils se répandraient ailleurs fatalement.

\*\*\*

Ce fut à Guadalajara que j'entendis encore nommer cet autre évêque, Mr Manriquez — le combattif évêque de Huejutla.

L'amour que le Mexique catholique porte à l'évêque Manriquez est né des sacrifices qu'il a faits et du courage qu'il a déployé. Il fut, en effet, soumis à une véritable torture physique par les mercenaires de Calles, à Mexico, lorsqu'il était en prison. Pendant une année entière, il fut gardé dans une petite cellule désolante. Pour rendre cette incarceration plus affreuse, on adjoignit à ce personnage héroïque de l'Eglise des perversités morales et des fous. Mais ses ennemis ne purent arriver à briser son âme.

Mr Manriquez est à la fois un gentilhomme et un lettré; il est doué d'une éloquence enflammée, tant par la parole que par la plume. Ce beau talent lui a permis de conserver allumé le feu de la foi dans les paroisses où la persécution était le plus déchainée. En lui repose, comme pour l'archevêque Orozco, la plus profonde confiance du peuple du Mexique.

Mr Manriquez fut le premier des évêques militants du Mexique qui refusa de s'incliner devant la volonté des communistes. Il sacrifia tout. A présent, il vit dans la plus dure pauvreté à San-Antonio. Depuis longtemps, il aurait pu retourner dans son palais et dans sa cathédrale de Huejutla, s'il avait permis aux communistes d'effrayer les enfants; mais il préféra se tenir fermement sur le terrain des défenses catholiques. Par cette attitude énergique, il a fait probablement plus qu'aucun autre pour maintenir les âmes catholiques au Mexique. Partout où vous allez, vous entendez prononcer son nom.

Je rendis visite à cet évêque dans sa petite chambre, en haut d'une maison. Il porte une pauvre soutane râpée. Il y avait dans la pièce un misérable petit lit de fer, un très modeste lavabo, et sur la table une pile de papiers et une plume. La lamentable était sa résidence, que le diable au prêtre qui me conduisait là qu'on devrait récolter pour lui une somme d'argent pour lui procurer quelque confort en rapport avec sa situation. Le neveu de Mr Manriquez ne voudrait jamais prendre cet argent pour lui-même, il le donnerait aux pauvres.

Sa volonté est de fer, et même il ne veut pas nous laisser acheter pour lui une nouvelle soutane.

"Il ne peut y avoir de compromis, avec nos bourreaux, me dit l'évêque. Les communistes Calles, Cardenas et Canabals ne garderont jamais leurs engagements vis-à-vis de l'Eglise. Ces hommes recherchent la destruction de la religion. Ils voudraient exiler Dieu. Nous sommes à présent à une époque où il faut manifester la même force et la même énergie dont jadis faisaient preuve les martyrs de Rome. Il ne peut s'agir de trêve avec des bêtes féroces. Si votre maison était en feu vous étendriez le feu. Si des fous envahissaient votre demeure, vous ne feriez pas de compromis avec eux."

A l'étage au-dessous, j'entendis le léger piétinement de petits pieds. C'étaient ceux d'enfants, tout jeunes, orphelins de la persécution, fils et filles de catholiques qui étaient morts ayant ce cri sur les lèvres: "Viva Christo Rey! Vive le Christ Roi!"

C'étaient des enfants arrachés par le grand évêque à la soutane râpée aux écoles communistes d'un gouvernement qui avait tué leurs pères.

La voix d'un enfant parvint jusqu'à nous, une note plaintive en espagnol. Une ombre passa sur la figure du "combattif évêque de Huejutla".

— Le petit garçon demande où est son père, dit-il simplement. Il

demande quand nous allons le conduire chez lui pour voir son père. Or, son père a été massacré parce qu'il était catholique.

(Traduit de l'anglais par André REBSOMEN, d'après *The Sign*, journal américain des Etats-Unis).

## Deux historiens belges viennent de mourir

De la Croix, de Paris, numéro de 12 novembre.

La Belgique pleure en ce moment deux hommes de grand savoir qui, à des titres divers, avaient été distingués par l'Institut de France; il avait accordé, en effet, le prix Bordin, à l'histoire de l'abbaye de Lobbes, écrite par le chanoine Warichez, et il avait appelé Henri Pirenne à figurer parmi ses membres étrangers, aux côtés du roi Albert.

Né à Enghien en 1870, successivement élève du collège de cette ville, des Séminaires de Bonne-Espérance et de Tournai, étudiant à Louvain, le chanoine Warichez, à des sciences morales et historiques. Son premier livre, intitulé *Saint Eluthère et les origines du diocèse de Tournai*, commença d'établir sa réputation. Puis vint l'histoire de Lobbes, et enfin l'admirable monographie qu'il consacra à sa chère cathédrale de Tournai. Il est mort d'ailleurs à son ombre, d'une chute malheureuse dans les rues de la vieille capitale des rois Francs, où il avait puissamment contribué à rétablir la procession traditionnelle de septembre.

Quant à Henri Pirenne, Bruxelles vient de lui faire des funérailles où la présence du P. Delehay, le célèbre Bollandiste, et du P. de Moreau ne fut pas moins remarquable que celle de M. Laroche, ambassadeur de France, et des membres de l'Institut. Peut-être convient-il de rappeler avec quelque détail ses titres à l'humanité de notre pays. Né à Verviers, la formation intellectuelle du futur historien se fit d'abord à Liège, où il fut l'élève de Godefroid Kurth, puis en Allemagne, et, pour finir, en France, où il collabora de bonne heure à la *Revue Historique*. Il avait moins de 40 ans et professait déjà à Gand quand il entama la publication de l'ouvrage qui a rendu son nom célèbre dans toute l'Europe savante, une *Histoire de la Belgique*, immense et délicate entreprise, puisqu'elle visait à définir une nationalité composite entre toutes celles d'Europe.

Il ne faut pas oublier que la Belgique, de quelque côté qu'on la prenne, est sans frontières naturelles, qu'elle renferme deux races, deux langues, et qu'à remonter dans son passé, seulement jusqu'à l'an 843, date du traité de Verdun, on la voit relever alors de la France sur la rive gauche de l'Escaut, de l'Allemagne sur la rive droite. Puis naissent et pullulent rapidement, avec le régime féodal, une multitude de petits Etats curieusement enchevêtrés, comtés de Flandre et d'Artois, de Namur et de Hainaut; duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldres, principautés ecclésiastiques de Stavelot-Malmedy et de Liège.

Le rôle éminent de Pirenne fut de dégager, à travers ces linéaments particuliers, les grandes lignes d'une histoire commune à tous les Belges, que d'ailleurs ils fussent né Flamands, Brabançons ou Wallons.

Il y parvint en étudiant pour la première fois la Belgique, non plus seulement de l'intérieur du pays, mais de l'extérieur, et en la définissant avec raison, — soumise qu'elle fut toujours à double influence galloise et germanique — un microcosme de l'Europe occidentale.

"Ainsi envisagée, a-t-il écrit, notre histoire prend sa pleine signification; elle cesse d'être un amas d'événements particuliers et sans portée; son unité provient, non de la communauté de races comme en Allemagne, non de l'action centralisatrice d'une monarchie héréditaire comme en Angleterre et en France, mais de l'unité de la vie sociale. Les bassins de l'Escaut et de la Meuse n'ont pas seulement servi de champs de bataille à l'Europe, c'est par eux aussi que s'est effectué le commerce des idées entre le monde latin et le monde germanique qui se touchent sur leur territoire."

Ce sont leurs ports qui, pendant des siècles, ont été les entrepôts des marchandises du Nord et du Midi. Comme notre sol, formé des alluvions des fleuves venant de France et d'Allemagne, notre culture nationale est une sorte de syncrétisme où l'on trouve, mêlés l'un à l'autre et modifiés l'un par l'autre, les génies des deux races. Sollicitée de toutes parts, elle a été largement ac-

cueillante, elle est ouverte comme nos frontières et l'on retrouve chez elle à ses grandes époques le riche et harmonieux assemblage des meilleurs éléments de la civilisation franco-allemande. C'est dans cette admirable réceptivité, dans cette rare aptitude d'assimilation que réside l'originalité de la Belgique; c'est à quoi elle doit d'avoir possédé, sans sacrifier l'individualité des deux races dont elle est faite, une vie nationale commune à chacune d'elles."

Ce texte fameux contient l'essentiel de la pensée de Pirenne. Comment les Allemands, qui la connaissent, purent-ils croire qu'elle allait incliner de leur côté en 1914, alors qu'ils campaient en ennemis sur un territoire dont la neutralité était garantie par les traités? Ils osèrent bien, pendant l'occupation, lui demander de donner quelques conférences sur l'histoire de Belgique, puis, sur son refus, se mirent à l'espionner et bientôt l'arrêtèrent.

Ce fut quand il s'opposa de toutes ses forces, suivi en cela par M. Fredericq et plusieurs de leurs collègues, à la réouverture de l'Université de Gand, flamandisée par force. Le 18 mars 1916, un policier vint le prendre chez lui et le conduire à la Kommandantur, où on le garda jusqu'à l'heure du premier train pour Cologne. Les camps de Crefeld et d'Holzminden, la ville d'Enna, le village de Creusburg, furent les villégiatures successives offertes par l'Allemagne à un hôte qu'elle eût souhaité convertir au pans germanisme, mais à qui elle permit surtout une ample moisson d'observations et de réflexions fort éloignées de ce but.

Pirenne partagea ses dernières années entre Bruxelles, Gand, et les environs de Spa, où il avait une propriété, travaillant toujours et se reposant de voir ses disciples travailler à son exemple. Lui-même n'oublia jamais les renseignements reçus de son vieux maître Kurth: le leur dut, sans aucun doute, le respect du catholicisme qui, à partir de Clovis et particulièrement sous Charlemagne, civilisa les Francs de Belgique et de France.

A. MABILLE DE PONCHEVILLE

## "Marie Barbier, mystique canadienne"

Par ROBERT RUMILLY

M. Robert Rumilly, continuant la série des études historiques qui nous ont valu un "Laurier" et un "Papineau", s'est maintenant attaché à faire revivre la période des origines de Montréal. Période plus que toute autre féconde en héros et en saints. La figure de Marie Barbier, disciple de Marguerite Bourgeoys, la sœur de la met en lumière dans l'ouvrage qu'il intitule *"Marie Barbier, mystique canadienne"*, paru récemment aux "Editions Albert Lévesque".

Cette publication vient d'autant plus à son heure que, du 10 au 12 août, la Congrégation Notre-Dame fêtera à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de sa mission, la plus ancienne de ses maisons en dehors de Montréal, et que l'héroïne de cette fête sera Marie Barbier, fondatrice de la mission. Marie Barbier, qui succéda à Marguerite Bourgeoys comme supérieure de la congrégation, est comme la réplique canadienne de cette admirable Française. Elle fut une grande mystique, la première grande mystique canadienne, dont la vie de travail, de lutttes, de fondations est très belle. Sans doute attirera-t-on quelque jour l'attention de Rome sur les vertus de cette Canadienne.

Faut-il avouer, à notre honte, que nous ne connaissons presque pas, ou même pas du tout, cette Marie Barbier que les Dames de la Congrégation vénéraient avec infiniment de raisons. Les fêtes prochaines contribueront à combler cette lacune. Et aussi le volume de M. Rumilly qui, outre une évocation très vivante de Montréal naissant, et de la vie de Marguerite Bourgeoys, esquisse à grands traits, nous donne sur sa disciple un travail personnel, dans la manière allée et concise qui a assuré à l'auteur l'audience du public canadien. Signalons de plus que ce doit être la première fois au Canada qu'une vie de "sainte" ou de "sainte" est traitée non à l'eau de rose, mais au contraire de façon humaine.

On trouve MARIE BARBIER, MYSTIQUE CANADIENNE, au Service de Librairie du Devoir, au prix de .75\$ franco.

Haute qualité  
Excellente confection  
Coupe élégante

Adressez-vous à un spécialiste... Fabricant lui-même pour vos

## FOURRURES

Car un manteau de fourrure est un achat très délicat.

Notre réputation solidement établie de maître-fourreur est votre meilleure garantie de satisfaction.

## J. F. Reid

Gros et détail  
1473, RUE AMHERST  
Membre de l'Association des Maîtres-Fourreurs

## L'optométriste Bousquet

offre

— les verres les plus perfectionnés  
— les montures élégantes les plus récentes  
— la compétence la plus avertie  
— les prix les mieux appropriés à votre budget  
plus la qualité, la meilleure, défilant toute concurrence.

Au demeurant tout ce qui assure le confort de la vue et sa précision.

ARTHUR BOUSQUET, O.D.

OPTOMETRISTE-OPHTICIER

3625 rue St-Denis (près Cherrier)

PL. 2456

## Rembourseurs-matelasiers

## BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886, HENRI-JULIEN

Tél. BELAIR 1700

NEW SYSTEM CLIPPING SERVICE REG'D.

## J. H. Breton

Reinturier et Nettoyeur

2461 rue des Carrières

## Service de 24 heures

Pas plus cher et moins cher en bien des cas

Complet pressé \$0.35 avec pantalons extra \$0.50 — Nettoyé \$1.00. Pardessus pressé \$0.35 — Nettoyé \$1.00. Chapeau — Nettoyé \$0.50. Gants — Nettoyés \$0.20. Pantalon pressé \$0.20 — Nettoyé \$0.50. Manteau et costume de dame, pressé \$0.50 — Nettoyé à partir de \$1.00. Robe nettoyée à partir de \$1.00.

Nettoyage — Tapis, Fourrures, Portières, Rideaux, Couvertures, Douillettes, etc.

Allons chercher et livrons — Il suffit d'appeler

CRéscant 2149

## BEAUX ALBUMS DIVERS

ALBUMS DE BENJAMIN RABIER — Format oblong 8 1/2 x 11, chaque album cartonné, nombreuses illustrations en couleurs:

Arthur  
Maitre renard  
Un rude lapin  
Le terrible Boby  
Clémentine  
Isidore  
Perpétue  
Trotte-menu  
Coco, Chimpaze  
Tintin, petit poussin  
Oscar, roi du désert  
Rabougru, chat de gouttière  
Rouquinot, le lutin du bois  
Mademoiselle fleur des champs  
Paquet, petit ours mal léché  
Les aventures d'un blaireau  
Histoire d'un chien perdu  
Charlot est un phénomène  
Aglac, la chèvre prétentieuse  
Le grand pélican blanc  
Marius, coq du clocher  
Le petit père mulot  
No-No, petit moineau.

Par la poste . . . . .45 — Au comptoir . . . . .40s

ALBUMS DIVERS, nombreuses illustrations en noir et en couleurs:

## Les livres et leurs auteurs

Louis Veuillot, d'après sa correspondance — Dictionnaire biographique des Musiciens canadiens — Mgr Provencher et son temps — L'Académie canadienne Saint-Thomas-d'Aquin

LOUIS VEUILLLOT, d'après sa correspondance, par M. M. McDevitt. — Editions P. Lethiellux, vol. in-8, 418 p.

Une religieuse américaine a réussi à écrire une vie de Louis Veuillot d'après sa correspondance, et cela en français. C'est fantastique, à peine croyable. J'ai le volume devant moi. Savez-vous à quel je pense en ce moment? Eh! bien, je pense qu'il faut se trouver quelque part au Canada français pour qu'on lui ait joué un mauvais tour. Comment, dans cinquante ans, les œuvres de Veuillot sont dans toutes les bibliothèques, on se les passe en vitesse dans toutes les institutions, et personne n'a trouvé le moyen de nous donner une étude sur l'écrivain et le grand polémiste français! Passons.

Cette histoire de Veuillot est écrite avec beaucoup d'originalité et de saveur. Le style paraît parfois étrange, traversé ici et là d'anglicismes; mais dans l'ensemble dénote une belle connaissance de la langue qui n'est pas celle de l'auteur. Peut-être n'a-t-on pas toujours saisi la fine nuance de l'esprit de Veuillot qui en avait tant; mais qui le reprochera à cette Américaine dont la mentalité propre est en constante réaction en présence d'un grand écrivain français?

Il me paraît que M. McDevitt a compris l'homme autant que le chrétien. "Pour connaître tout mon être, dit Veuillot, il faudrait connaître toute ma correspondance." Précieuse indication qu'on a vu la présente étude. Je suis trop convaincu des avantages, de la nécessité, je dirai presque absolue, de l'usage de la langue dans la culture intellectuelle, pour ne pas voir dans cet ouvrage ce qui y manque du génie de la langue, de nuances délicates, d'intime connaissance de l'âme française. S'il me fallait établir la preuve de ma conviction, je verserais ce livre au dossier. La question n'est pas là. Ce que j'admire ici ce n'est pas le langage, c'est cette affirmerie très forte, irrésistible d'une âme étrangère vers un homme d'action, un fort polémiste, un grand écrivain de France. Et cela me paraît très beau chez une femme de lettres d'Amérique anglo-saxonne.

En somme, Louis Veuillot, tel que l'a vu à travers sa correspondance cette Américaine étonnamment cultivée, est un personnage nouveau, déjà entrevu dans Jules Lemaitre et Sainte-Beuve, et point ici tout entier: l'homme saint. Il faut avoir dans sa bibliothèque le livre de M. McDevitt, parce que c'est une œuvre de justice, un témoignage à la vérité en train de se reconstruire autour de l'homme, ce grand méconnu.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES MUSICIENS CANADIENS, par les Soeurs de Sainte-Anne. — Vol. in-8, 300 p., photos, prix \$2.

Je ne me sens pas le courage de reprocher quoi que ce soit à l'auteur de ce livre, M. McDevitt. Quand je songe à ce qu'il a fallu de recherches, de discrétion, d'enquêtes auprès des intéressés, d'habiles manœuvres, pour ne pas blesser certaines susceptibilités, je suis tout disposé à ne pas tenir rigueur de quelques omissions, à ne pas chicaner sur des noms obscurs. Il est sûr qu'un dictionnaire de ce genre devrait être aussi complet que possible. S'il est facile de constater des lacunes, il ne l'est pas de tout les éviter toutes. Qui donc, parmi les musiciens de carrière, les critiques de l'art, les fervents de la musique a jamais tenté l'aventure? Le préfacier, M. Fréd. Pelletier, a mis en évidence cette difficulté de l'entreprise et l'ouïe sans réserve l'auteur de s'y être engagé courageusement.

Autre chose. Il y a ici des centaines de musiciens. Comment dans un article bref, condensé trouver la note caractéristique de chacun, éviter la formule et redire cent fois la même chose en des modalités différentes? Je m'étonne que, pour éviter cette longue nomenclature de noms, cette sèche énumération de

faits, qui se répètent d'un musicien à l'autre, je m'étonne, dis-je, qu'on n'ait pas songé à écrire une histoire de la musique comme on écrit une histoire de la littérature. Dans une œuvre de ce genre les noms insignifiants disparaissent d'eux-mêmes et les omissions, que l'on semble tant regretter, sont impossibles. Les noms de valeur surgissent d'eux-mêmes dans le mouvement de l'art et ses manifestations extérieures. Tous les éléments du dictionnaire peuvent être versés dans une histoire, dont le fond serait le développement de l'art, de cet art, quoi qu'on prétende, où les Canadiens ont réussi plus qu'aucun autre. Ce n'est pas notre faute, si l'ouvrage de M. McDevitt n'a pas fait surgir cet espoir d'une "Histoire de la Musique". L'ouvrage mérite ce beau développement.

MGR PROVENCHER ET SON TEMPS, par Donatien Frémont. Editions de la "Liberté", vol. in-12, 292 pages; photos en hors-texte. Prix \$1.00. (1)

L'admirable mission des Oblats dans l'Ouest canadien est justement connue. Ce qui est malheureusement beaucoup moins, ce sont les travaux apostoliques de leurs devanciers. Aussi le livre de M. Frémont prend-il le caractère d'une œuvre de justice autant que d'histoire. L'auteur s'est proposé, dit-on, de faire un ouvrage "qui s'adresse au grand public et à ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada". De fait, c'est moins la vie d'un homme que l'histoire d'une époque que l'auteur décrit dans ces pages, intéressantes et vigoureuses de la première à la dernière. M. Frémont ne s'est pas préoccupé de faire connaître aux lecteurs ses sources d'information. Les spécialistes de l'histoire lui en voudront peut-être de ne pas jeter au bas des pages des indications de pièces justificatives. La critique historique moderne, très exigeante sur ce point, hésitera peut-être pour cette raison à classer son livre et à le recommander sans réserve. Son livre, remarquons-le bien, n'en serait ni meilleur, ni plus vrai. Je ne doute nullement que l'historien — la bibliographie le fait bien voir — s'appuie sur la vérité de documents authentiques, de pièces solides. Il a bâti là-dessus un bel édifice. Pourquoi, en avoir retiré ensuite les fondements, ou tout au moins nous les laisser ignorer? Mais voilà que je chicanais, et vraiment, je ne l'aurais pas voulu.

Je vois dans cet ouvrage une sorte de préface à l'histoire de l'Ouest catholique comme l'auraient voulu faire les missionnaires. A l'heure où s'affirme au Canada un remarquable effort missionnaire dont l'envergure s'accroît d'année en année, il était opportun de rappeler les tout premiers essais de nos compatriotes dans ce vaste champ de l'apostolat en pays infidèles. Le Père Duchaussois et Louis-Frédéric Rouquette ont dit magnifiquement quelle fut l'œuvre évangélique des Oblats et des Soeurs Grises, ces deux grandes familles d'apôtres de l'Extrême-Nord. Mais le travail des premiers prêtres séculiers à la Rivière Rouge demeurait dans l'ombre. Il n'existait sur le sujet qu'un modeste livre de l'abbé Georges Dugas, aujourd'hui très rare.

Mgr Provencher a donc enfin trouvé son historien et son œuvre a été remise en pleine lumière. Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre pas à pas avec son biographe ses trente-cinq années de labeur obscur et luttueux, pendant lesquelles il eut à lutter, au sein d'une communauté de la pauvreté, l'isolement, la pénurie de collaborateurs. Pendant longtemps l'évêque de la Rivière Rouge n'eut pour l'aider dans le ministère qu'un prêtre et un séminariste. Jusqu'à l'arrivée des Oblats, en 1845, il n'eut jamais plus de quatre missionnaires à la fois pour desservir le territoire qui s'étend de la tête des Grands Lacs aux Montagnes Rocheuses à l'Ouest et jusqu'à la Baie

(1) Service de librairie du Devoir, \$1.00 franco.

d'Hudson au Nord.

Beaucoup de gens ignorent sans doute que Mgr Provencher fut, en même temps qu'un grand évêque missionnaire, un homme d'Etat mêlé de fort près à la vie agricole, économique, sociale et politique de son temps. Membre du Conseil d'agriculture, il était l'un des avocats les plus écoutés du gouvernement. M. George Simpson, qui l'avait en particulière estime. Aussi, n'est-ce pas seulement l'histoire religieuse, mais le panorama complet de l'histoire générale de l'Ouest canadien, pendant toute la première moitié du XIXe siècle, qui se déroule à travers ces 300 pages vivantes et pleines.

Les deux ou trois chapitres consacrés plus spécialement aux Métis, à leur genre de vie et à leurs démêlés avec la Compagnie de la Baie d'Hudson éclairent les origines de ce peuple si intéressant et préparent à l'intelligence des événements de 1869-70 et de 1885, si courageusement décrits par le Père Morice dans son bel ouvrage sur l'insurrection du Nord-Ouest.

Mgr Provencher et son temps est un livre qu'on lit avec autant de plaisir que d'intérêt.

L'ACADEMIE CANADIENNE SAINT-THOMAS-D'AQUIN — Quatrième session, octobre 1933 — L'Action catholique, vol. in-8, 272 p.

On fait remarquer dans l'avant-propos de ce compte rendu des travaux de l'Académie thomiste que les laïcs "se mettent de la partie" et s'intéressent au mouvement de haute intellectualité. On ne trouve cependant aucun travail présenté par des laïcs cette année-là; il faut croire que cette note liminaire s'est trompée de volume; elle doit s'entendre de la dernière session dont les travaux seront publiés plus tard. Dans le présent ouvrage on trouvera le texte des études présentées aux trois séances générales:

R. Père Adélaïde Dugré: Apologie et controverse.

M. le chanoine Robert: Les Sociétés thomistes.

R. Père L.-P. Fafard: La fonction des espèces intelligibles.

M. l'abbé J.-A. Sabourin: L'Eglise de Rome en face des Eglises orientales.

R. Père F. Blanchin: Dieu à la base de la pensée humaine.

M. l'abbé P. Perrier: Responsabilité.

J'ignore à peu près tout de l'Académie de Saint-Thomas, dont l'action s'exerce à Québec et à Ottawa, au moins en apparence, les séances d'études se tenant à Québec avec prolongement au cours de l'année dans la "Revue de l'Université d'Ottawa". Aux Montréalais donc de faire le voyage de Québec et de s'abonner à la "Revue de l'Université". Ce sont les deux pôles de la haute intellectualité scolastique.

Camille BERTRAND

## A propos des Antilles françaises

L'illustration, de Paris, a intercalé dans son numéro du 23 novembre dernier une section en couleurs sur les Antilles françaises, à l'occasion des fêtes qui se déroulent à Paris et dans les îles des Caraïbes, pour marquer le tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France.

Le seul sommaire suffit à donner une idée de l'intérêt du numéro spécial de l'illustration sur les Antilles: Pages d'histoire, par Charles de La Roncière, l'auteur de plusieurs volumes historiques sur le Canada et la Floride, l'un des délégués officiels de la France aux fêtes canadiennes de Carleton Place en 1934; Voyage à l'île d'Emeraude et à l'île des Revenants, par Paul-Emile Cadilhac, envoyé spécial de l'illustration aux Antilles françaises; Rayonnement des Antilles dans la littérature et l'art, par Marius-Ary Leblond, conservateur du Musée des Colonies, à Paris; La première victoire du rhum, par Henry de Lalung; L'évolution économique des Antilles et de la Guyane française, par Maurice Monroux. On trouve encore des articles, sans signature, sur les sujets suivants: L'effort industriel à la Guadeloupe, Le commerce de la Guadeloupe et ses Chambres, La Martinique agricole, L'ananas antillais, Deux richesses de la Guadeloupe, La banane, Le sucre et le rhum, Les grands syndicats rhumiers, Les plantations de la Martinique, Les usines à sucre et distilleries, Les usines à sucre et distilleries de la Guadeloupe, La Chambre de commerce et de l'histoire à la Martinique, Nos grands ports de

chrétiens et moi avons tout fait pour le déterminer à recevoir le baptême. Peine inutile! Voici ses paroles: "Le baptême?... Le vieux Bédouin la recu... il est mort!" Et moi, je te dis, mon fils, que le baptême ne tuera pas le vieux Bédouin. Mes fétiches et les sacrifices me suffisent."

Sans plus attendre, je suivis Donatien chez son père. Sur le seuil de la paillette, une vieille femme m'arrêta: — Que veux-tu? me dit-elle. — Dire bonjour à toi et à ton mari.

— Je n'ai que faire de ton bonjour, Va-t'en! L'accueil n'était pas encourageant, mais, du fond de la case si farouchement défendue, une voix encore forte s'écria: — Père, ce sont là des paroles de femme, n'y fait pas attention.

Du coup, la vieille femme se rangea en murmurant quelques mots qui, on le devine, ne devaient pas être des bénédictions. — Eh bien! mon vieux ami Bédouin, comment vas-tu?

— Tu dis: "Mon vieux ami!" Est-ce possible?

— Mais oui, n'est-ce point mon ami?

— Comment, Père, moi ton ami?

— Moi, vieux et pauvre, moi, malade... Suis-je autre chose à tes yeux qu'un homme de rien?

— Mon ami et grand-père Bédouin, ton fils Donatien ne t'a-t-il pas dit que le Père est l'ami des pauvres et des malheureux? Ne t'a-

liaison: Dieppe, Bordeaux, et jusqu'à une liste de livres relatifs aux Antilles.

Les articles de MM. de La Roncière et Cadilhac sont illustrés à la fois de gravures en couleurs et de gravures courantes. Tous les autres articles comportent de nombreuses photos.

Comme ancienne colonie française, le Canada a des liens avec les Antilles et la Guyane. Ce numéro de l'illustration ne peut être d'un vif intérêt pour les Canadiens français. Ceux qui projettent une croisière aux Caraïbes trouveront bien de se procurer ce numéro pour se renseigner sur les pays qu'ils visiteront.

Alfred AYOTTE

(1) Décom, rue St-Denis, 50 sous (5 francs).

## "Le Mois"

LIVRAISON DE NOVEMBRE

La livraison de novembre de la revue Le Mois, synthèse de l'activité mondiale, vient de paraître. Elle apporte deux études sur le problème anglais, l'une de M. Penzer Brockway, secrétaire du parti travailliste indépendant, intitulée L'Angleterre ne doit pas faire la guerre, l'autre, position de l'Angleterre dans la crise européenne, analysant les raisons de l'attitude anglaise devant le conflit actuel. Deux études de non moindre importance sont la situation économique de l'Allemagne et la situation militaire en Abyssinie. Ce numéro du Mois contient des articles du constructeur Louis Bréguet, sur les gyroplanes, de M. Franck, gouverneur de la Banque de Belgique sur la politique monétaire belge, une interview des danseurs Clotilde et Alexandre Sakharoff et les "portraits" biographiques de M. Dina Auriol, Louis Renault, Mario Roustan, Francis Jammes, Georges Desvallières, etc. etc. On peut obtenir ce numéro du Mois (\$1.00 franco) chez ses représentants canadiens: La Maison du Livre française à Montréal Inc., 907 rue Ontario est, Montréal.

## "La victoire de Clotilde"

PAR M. PERROY

Plus grave, parce que l'avenir spirituel de l'Europe dépendait, plus épineux, en réalité, que les batailles terrestres, une lutte engagée, dès l'aube de notre histoire, entre l'arianisme et le catholicisme, se jouait, sous le nom de Clotilde, entre la foi et la force, entre la foi et la victoire.

Comment deux femmes, la vierge et l'épouse, Clotilde, Clotilde, menèrent avec ces armes pacifiques: la prière et l'amour, le bon combat; comment, après de multiples péripéties, la victoire de Clotilde fut le triomphe du Christ, voilà ce que nous montrons ces pages (1).

N'y redoutez pas le terme rétrospectif d'événements révolus, décolorés par la poussière de quinze siècles amoncelés.

L'auteur ressuscite devant nous ces grands morts, artisans de la France, et les replaçait dans leur cadre, nous mêle à leur existence dévolue, d'un polder, depuis le miracle du Clergé, jusqu'à ce Baptême de Reims qui flamboya, sur les ténébres barbares, comme une étoile destinée à guider les premiers pas de la France.

Pas de drame plus pathétique, pas de roman plus attachant que cette histoire revivie où, sous les regards émerveillés du monde, deux femmes, Clotilde et l'empereur, intrépides et tendres de deux Femmes chrétiennes, les GESTES DE DIEU PAR LES FRANCS.

(1) "La Victoire de Clotilde", par M. Perroy. Collection "La Grande Aventure". Un volume 192 pages, 6 francs — Bloud et Gay Paris, 1935.

## Manuel de prononciation française

PAR LE P. THEOPHILE HUDON S.J.

Un ouvrage de langue hâleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties: un traité de prononciation des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entrepris très difficilement, ce travail a été accompli en France et en Belgique, grâce aux conseils divers des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglo-ou nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglo-désireux. On trouvera en outre un ensemble de maîtriser la langue française, assez complet des règles qui régissent les discours publics.

Les exercices de la seconde partie sont destinés à compléter les exemples cités dans la première et à enrichir le vocabulaire si pauvre des Canadiens.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots cités dans les deux premières, avec la prononciation figurée. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'allure pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du français au Canada, et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de 75c francs.

## L'Immaculée Conception

(Suite de la 1ère page)

3. 15). Quel est le sens littéral des versets cités? Certains exégètes soutiennent que dans "la femme ennemie du serpent et sa race", il s'agit d'Eve elle-même et du genre humain, vainqueur du démon en Jésus-Christ et par Lui. D'autres sont d'avis que ces paroles doivent s'entendre à la fois d'Eve et de Marie, d'Eve au sens littéral et de Marie au sens typique. Des commentateurs très estimés affirment que "la femme et sa semence bénie" désignent directement et exclusivement Marie et son Fils, Jésus. Or, cette opinion a prévalu dans la bulle par laquelle Pie IX défendit le dogme de l'Immaculée Conception.

Le deuxième moment de la révélation du dogme de l'Immaculée Conception nous est décrit par saint Luc. La Sainte Vierge elle-même, qui a conservé tant de souvenirs intimes dans son cœur en ce fait part à l'évangéliste privilégié. L'Envoyé du ciel, Gabriel, est devant Marie. Il admire dans cette jeune vierge l'excellence de la grâce sanctifiante, la perfection des qualités qui ornent chacune de ses facultés, l'abondance des dons du Saint-Esprit qui remplissent son âme: "Je vous salue, dit-il, pleine de grâce". Les Pères de l'Eglise font le rapprochement entre la femme bénie qui fut, dès la chute d'Adam, proposée à l'attente des hommes, et Marie, la vierge de Nazareth. Dans leurs commentaires de la salutation angélique, ils interprètent les paroles de Gabriel dans un sens absolu. Or, sans la justice originelle, n'eût-il pas manqué quelque chose à la plénitude de grâce en Marie?

"Le Salueur est avec vous", ajoute l'ange; expression bien hébraïque, qui indique une présence spéciale de Dieu et de ses merveilleux dans l'âme de Marie. Or, sans la conception immaculée, l'origine de Marie n'eût certes pas été marquée par une présence exceptionnelle. Marie eût, en effet, débuté par une défaite.

Le troisième moment de cette précieuse révélation se déroule de la chute de l'ère chrétienne jusqu'à la déclaration solennelle de Pie IX. Nous entendons la grande voix de la Tradition chrétienne, dirigée par l'Esprit Saint. Des origines, on insiste beaucoup sur le contraste entre Eve et Marie. A partir du troisième siècle (vers 250) les Pères de l'Eglise en font le terme constant de leurs écrits. "Eve fut la pécheresse, Marie l'innocente même"; "Eve détruisit, Marie restaura"; "Eve céda devant le tentateur, Marie fut son ennemie acharnée"; "Eve engendra la mort, Marie engendra la vie".

Les Pères de l'Eglise syrienne, en particulier, voient en Marie l'accomplissement des types et des prophéties de l'Ancien Testament. Marie est "l'Arche d'Alliance, l'Etoile de Jacob, la Tour de David, la Cité du Refuge, la Mère du Sauveur, la Mère de l'Admirable, du Prince de la Paix, du Dieu fort". La voix des docteurs et des saints nous épèle avec les mille variantes inspirées par l'amour que Marie est incomparablement la plus excellente des créatures: "plus pure que les anges, plus élevée que les archanges, supérieure aux principautés, plus forte que les puissances, plus admirable que les trônes, plus belle que les chérubins, plus auguste que les séraphins". Marie est "la mère très pure, très chaste, la mère sans tache, sans corruption, le lis parmi les épines, la terre virginale, le paradis tout agréable, la fontaine toujours limpide, scellée par la vertu du Saint-Esprit". Ainsi s'expriment saint Irénée, Tertullien, Origène, saint Ambroise, saint Jean-Chrysostome, saint Augustin, la Grèce, l'Afrique, les Gaules, l'Asie, l'Orient et l'Occident.

Or, il n'est pas difficile de voir sous ces termes, contenue en germe, implicite, la doctrine de l'Immaculée Conception.

Avec les siècles la croyance se précise. Des fêtes en l'honneur de la Conception de la Vierge se célèbrent en divers endroits de la chrétienté. Un sermon de Jean, évêque de l'île d'Eubée ou Négrepont prouve que dès le VIIIe siècle la fête existe. Au siècle suivant, dans un sermon dit à Georges de Nicomédie, elle apparaît déjà généralisée dans certaines contrées. Une inscription (IXe siècle) découverte à Naples, en 1742, gravée dans le marbre, indique que la fête fait partie d'un calendrier liturgique. L'empereur Basile (926-1025) l'inscrivit dans son calendrier ecclésiastique. Au XIe siècle, les Normands la célèbrent en Angleterre, en parti-

culier à Canterbury, Exeter, Winchester. Récemment le R. P. Thurston, S.J., écrit dans le Month que, dès le IXe siècle, l'Irlande avait inscrit dans ses calendriers une fête de la Conception de Marie ("Feil mar Maire nage"). Au XIIIe siècle, le chapitre général des Franciscains, réuni à Pise, en 1263, adopta la fête pour l'ordre entier. Rome, sans encore accepter officiellement cette fête spéciale, use d'une tolérance qu'atteste S. Thomas (3, q. 27, a. 2, ad 3). Beaucoup d'Eglises particulières, encouragées par la déclaration favorable du concile de Bâle (17 sept. 1439), en profitent pour l'adopter. Un Franciscain, monté sur le trône de saint Pierre, Sixte IV (1471-1484), la fait inscrire au calendrier du diocèse de Rome. Le Pape Clément VIII (1592-1605) l'élève au rite de double majeur. Clément IX ajoute l'octave (décret du 6 nov. 1708), et l'impose à l'Eglise universelle. Enfin, le 8 décembre 1854, Pie IX, confirmé dans son dessein par les réponses favorables de 484 évêques (sur 543), procède à la solennelle proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

La définition du dogme de l'Immaculée Conception n'est donc pas une croyance nouvelle, imposée à la foi des fidèles par la seule piété d'un Pape. Toujours l'Eglise a joint aux croyances explicites la croyance implicite à "tout ce que contiennent les Saintes Ecritures et la Tradition". Partant, notre acte de foi n'est pas différent de celui de saint Pierre, de saint Paul et de chrétiens des Catacombes. A côté des vérités fondamentales, immédiatement nécessaires, dont l'évidence frappe la vue, il peut y en avoir d'autres sur lesquelles l'attention ne se porte pas aussitôt, ou qui, pendant un certain temps, se développent dans l'obscurité. Un seul regard épuise-t-il toute la beauté d'un paysage?

Marie est immaculée dans sa conception. En elle, pas même la tache originelle! Son histoire est un poème d'innocence. C'est le chef-d'œuvre de Dieu. Devant elle nous pouvons nous agenouiller avec ferveur.

Quand Bernadette la voyait, son visage s'extasiait. Ainsi se transforme toute âme, toute famille, toute nation, qui regarde MARIE...

Louis-Arthème TETRAULT, S.J.

## Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No 16608, Cour de Circuit, Rose-Hall Co. Ltd., demanderesse, vs Amédée Palanço, défendeur. Le 16ème jour de décembre 1935 à 10 h. 30 de l'après-midi au domicile dudit défendeur, au No 5607 rue Sterling en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, rugs, meubles de ménage, Conditions: argent comptant. Réal Robillard, H.C.S. Montréal, 6 décembre 1935.

Province de Québec, District de Montréal, No 9785, Cour de Circuit, The Women's General Hospital, demanderesse, vs Dame H. Cohen et vir., défendeurs. Le 16ème jour de décembre 1935 à 10 heures de l'après-midi au domicile desdits défendeurs, au No 2425 rue Maplewood, apt 3, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en radio, puitier, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Réal Robillard, H.C.S. Montréal, 6 décembre 1935.

**ANTIKOR-LAURENCE**  
Enlève  
CORR. VERRUES  
DURILLONS  
EFFICACE  
SANS  
BOULVER  
HA. 7907  
COUR ST-DENIS ET ONTARIO

## "la relève"

revue de jeunesse catholique

3e cahier

Un article inédit de  
**DANIEL-ROPS**

"Le romancier chrétien, son sujet, et son public"

Alphonse Chateaubriant... H. de Saint-Denis GARNEAU

De la Révolution spirituelle

Préliminaires... Claude HURTUBISE

L'Art dans la cité... Robert ELIE

Notes sur le scoutisme

catholique... Paul BEAULIEU

"Orientations"... Paul BEAULIEU

L'abonnement: \$1.

Le numéro: 10 sous

36, ave Roskilde, Outremont.

## Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse — Mes amis païens

Le vieux Bédouin et son arc

Grand et bien d'aplomb sur ses jambes amaigrées, les traits durs avec des petits yeux percés sous des sourcils épais, tel m'apparut Bédouin. J'avais déjà vu l'apparition d'entendre parler du vieil aventurier et de ses exploits. Ce fut donc avec plaisir et curiosité que je le rencontrai.

— Bonjour, Bédouin.  
— Bonjour, Père.  
— Toujours droit et fort, n'est-ce pas?

— Droit, peut-être, Père, mais fort... Si tu avais vu Bédouin dans sa jeunesse!

Je vis alors son regard se fixer sur un grand arc pendu dans l'ombre au mur de la case. L'occasion était propice.

— Eh bien! Bédouin, raconte-moi donc tes prouesses d'autrefois; je m'assieds et l'écoute.

Bédouin attira à lui une pioche, piqua le fer en terre et s'assit sans façon sur la manche.

Il commença.

— Autrefois, Père, nous avions la partie belle; les Blancs n'étaient

pas encore dans le pays. Tu vois cet arc? Chaque fois que Bédouin la tendait on savait que, dans les villages ennemis, des femmes pleuraient le soir.

Intéressé, je le fis parler, et c'est ainsi que j'appris maints faits d'armes du vieux brigand. Je vous les conterai un jour.

Le soleil cependant déclinait. Je souhaitai au brave homme de voir encore de longs jours et le quittai. Plusieurs mois se passèrent. J'avais quasi oublié mon ami, quand une occasion fortuite me ramena vers lui. J'étais allé présenter mes condoléances aux parents d'un de nos élèves-catholiques, décedé à l'école de Ouagadougou. Assis à côté des membres de la famille éprouvée se trouvait Donatien, fils de Bédouin. Quand je fus sur le point de me retirer, je fis signe au jeune homme qui, se levant aussitôt, me suivit.

— Et ton père, lui dis-je, comment va-t-il?

— Ah! Père, bien mal! Il y a trois jours qu'il est étendu sur la natte sans mouvement. Je crois sa fin prochaine. Un de mes amis

**ICI!**  
**RHUMATISANTS**  
**QUEL PRIX**  
**DONNERIEZ VOUS ?**

**RHUMATISMES** pour être délivrés de vos souffrances ?  
**LUMBAGOS** — Une fortune, dites-vous! Quelques sous suffisent! Le prix minime d'une cure d'AREX.  
**SCIATQUES**  
**NÉVRALGIES**  
**MIGRAINES**  
**la grippe**  
**insomnie**

Ne crée pas d'accoutumance — se généralise, agit sur l'estomac, ni les reins.  
On peut douter de l'efficacité des médicaments nouveaux, mais on ne peut douter de l'efficacité d'AREX — il a plus de 25 ans d'expérience.

**LE COMPOSE**  
**AREX**  
**COMPOUND**  
ATTAQUE LE MAL LA OÙ IL SE FAIT SENTIR

## ANNONCES MUNICIPALES

**AVIS**  
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Joseph Beaulieu, No 538 Visitation, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot No 538, quartier Ville-Marie, No 538 Visitation. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 7 décembre 1935.

**AVIS**  
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par A. Poupard et Cie Ltee, No 171 Wolfe, pour permission d'établir une boutique de forge, sur le lot No 974, subdivision 145 et 146, quartier St-Jacques, No 1691 Wolfe. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de

# Sur le front... des missions

## Voleurs de ciel

Par le P. Eugène Bérichon, ptre des M.-E.

Pa Mien, en Mandchourie, est maintenant le centre d'une mission florissante, sous la direction du Père Valmore Forcier. Quand se passa l'histoire que je vais vous raconter, il n'y avait pas encore de missionnaire résident.

C'était aux débuts. Nous n'étions alors que quelques prêtres des Missions-Étrangères de la province de Québec, à plusieurs journées de distance les uns des autres.

Je demeurais à Lichou et Pa Mien comptait au nombre de mes destitues. Le jour où commence cette histoire, je m'étais rendu à Pa Mien. C'était au cours d'une tournée de mission. Parti le matin en tombereau, je n'étais arrivé que le soir à destination.

Le lendemain, j'entendis les confessions des assistants, je dis la messe et je me préparai à continuer ma route. Je déplorais le manque de missionnaires qui nous empêchait de parfaire le travail commencé dans cette mission.

Il était dix heures du matin. La véritable ancre de la famille qui avait le soin de la mission, Madame Yang, âgée de quatre-vingt-un ans, se présente. « Père, j'ai vu un homme tout à l'heure à la porte de la mission. Je lui ai demandé qu'il cherchait. Il veut le voir. — Moi? — Oui. — Qui? — Un prêtre. — C'est un prêtre? — Oui, c'est un prêtre. — Dis-lui de venir. »

Deux minutes après entre un homme du pays, âgé de quarante-cinq ans. Nous nous saluons à la chinoise. « Tché fan la meyo? (As-tu mangé?) — Tché fan la (J'ai mangé). — Comment vous nommez-vous? — Tchéang — D'où êtes-vous? — Du pays à l'ouest. — Oh! oui. Quelle est votre précieuse occupation? — Médecin. — Pourrais-je savoir le but de votre noble visite? — Embrasser la religion. »

Il me raconte son histoire: « Père, quand j'étais jeune, j'ai travaillé plusieurs années avec un monsieur qui était catholique. Il me conseillait souvent d'embrasser la religion du Maître du ciel. Il n'y avait pas de missionnaire dans le pays. Jamais je n'ai pu satisfaire mon désir. Depuis, je suis venu dans ce pays, et deux fois je me suis rendu à la porte de cette mission, mais je n'osais pas entrer. Et, aujourd'hui j'attends là depuis une heure. »

Nous nous asseyons. Je lui explique brièvement Dieu créateur du monde. Je lui enseigne quelques prières et il s'en retourne, car il est pressé; il demeure à quarante milles d'ici.

Une année s'est écoulée. S. E. Mgr Lapierre me confie l'organisation de la mission de Pa Mien. Je m'en trouve heureux.

Je travaillais de mon mieux à l'œuvre dure entre toutes, celle de lancer une mission et elle prenait une tournure intéressante. Un beau jour de mai, voilà mon médecin qui arrive avec un grand sourire.

Je ne l'avais pas revu. Après les compliments d'usage, je vais au point important. — Avez-vous appris vos prières? — Non, Père. —

Le lendemain, la femme mourante rendait à Dieu son âme régénérée.

Dès le mardi, sous couleur de visite reçue à la maison, la femme aux pieds brisés partait pour ne plus revenir. Le médecin se convertit dans la suite. C'est après quatre ans seulement que j'eus le bonheur de le baptiser.

Et Dieu sauve ceux qu'il veut sauver. Cette visite de l'année précédente, ce médecin et sa malade, cette malade qui dès le moment de son arrivée parle de la jeune femme mourante, cette visite des religieuses, cette conversion et cette mort le lendemain du baptême, voilà bien plus que le hasard ne peut faire.

C'était la main de la Providence qui était là, visible et qui préparait depuis un an cette visite dans une misérable chaumière.

Une âme missionnaire avait prié, avait offert ses souffrances pour le salut des infidèles. Une autre âme a été sauvée. Elle est partie pour le ciel. Et celle qui a prié et a souffert ne la connaît pas. Dieu la connaît. Je l'ai vu partir pour aller au Paradis.

Merci à vous tous, bienfaiteurs connus et cachés, qui priez, qui souffrez, qui donnez pour la cause des missions.

Par nos mains, par les mains des missionnaires, Dieu sauve les âmes que vous avez gagnées par vos mérites.

Eugène BÉRICHON, P.M.E.

## Beaux exemples de foi

AU JEHOL — PAR LE P. ANTONIO LABERGE, P.TRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Arrivé en mai dernier au poste de Ta Yngtse, Jehol, lieu de ma nouvelle obédience, j'ai été témoin, en arrivant, d'une belle manifestation de foi, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu. On peut dire que cette fête a été aussi pieuse et aussi solennelle que celles qui sont célébrées dans nos paroisses canadiennes.

Le bon Dieu fut certainement satisfait des efforts de tous et de chacun pour rendre cette manifestation religieuse aussi digne que possible de Jésus-Hostie. Les rues par lesquelles devait passer la procession étaient propres et bien décorées; on pouvait aussi y admirer drapeaux, banderoles, inscriptions d'adoration et de louange.

Deux reposoirs avaient été dressés, un à chaque bout du village, de sorte que toutes les familles purent escompter recevoir leur part de bénédictions. Après la messe, la procession se mit en marche; les enfants des écoles, préparés par le Frère Pineault, exécutaient le chant en latin avec une correction parfaite. Aux chants succédaient les prières.

Les traditionnels pétards ne pouvaient manquer d'être de la partie, ils glorifiaient Dieu à leur manière. Bref, ce fut « jee mao », c'est-à-dire pieux, mouvementé, édifiant.

Après une promenade d'au delà d'une heure, après avoir bûni tout le village et les environs, païens et chrétiens, Jésus-Hostie retournait à son tabernacle, consolé, réjoui par cette manifestation de foi et d'amour que Lui avaient offerte ses enfants chrétiens de Ta Yngtse.

Voici encore un autre exemple de ce que la foi peut inspirer à nos chrétiens. Nous passions par une sécheresse qui menaçait toutes les récoltes. Nos braves gens, en quête de pluie, avaient fait recommander des messes. Elles avaient été dites et cependant... le bon Dieu ne répondait pas. La sécheresse continuait. Alors, dirent-ils, nous en aurons de la pluie; que le Père continue à dire des messes, et nous, laissant notre travail, nous nous mettrons en prières et nous jeûnerons pendant trois jours. Ce qui fut dit fut fait, et avec quelle ferveur! Au bout de trois jours, après la dernière prière, un violent orage éclata qui sauva la moisson.

— Voyez, leur dis-je, ce que peuvent la prière et la mortification: la messe est excellente, mais le bon Dieu veut que nous y mêlions du nôtre. Ces gens de foi avaient forcé la main de Dieu.

Voilà des encouragements et des consolations dont Dieu gratifie ses missionnaires. Nous sommes heureux d'en faire part à nos amis et bienfaiteurs pour montrer que la grâce de Dieu ne pénètre pas en vain dans ces cœurs un peu rudes, mais capables de générosité.

Antonio LABERGE, p.m.e.

## Partie de cartes au profit des missions

Grande partie de cartes, sous le patronage de M. l'abbé E.-T. Maréchal, curé de St-Ambroise, organisée par le Cercle Missionnaire Notre-Dame des Apôtres, au profit des missions, le mardi, 10 décembre, à 8 h. 30, à l'école St-Ambroise, 6555 Denormandie, près Beaubien. Le P. Bérichon, P.M.E., assistera. Entrée: 25 sous. Prière d'apporter cartes, crayons et marqueurs.

## La presse catholique en Chine

Parmi les 500 journaux qui paraissent en Chine figurent 34 publications catholiques, dont le *Leche-pou*, fondé en 1915 par le P. Leche-pou, à Tientsin est la plus ancienne. Vingt-six imprimeries catholiques sont au service des missions. Les principales sont celles des Jésuites à Zikawei, des missionnaires de Paris à Hong-Kong, des Lazaristes à Pékin et des Pères de Steyl à Yenchow. Elles publient surtout des livres de prières, des recueils de chants, des catéchismes, des livres de lectures éducatives, des travaux religieux hagiographiques et apologetiques, parfois des dictionnaires,

# LA RADIO

RADIO-GAZETTE

— Samedi, 7 décembre

Radio — ondes courtes

BERLIN — 5.05 p.m. — Heure des amateurs. 5.30 p.m. (6.020 kc.)  
GENÈVE — 5.30 p.m. — Société des Nations. Les événements de la semaine — H.B.L. 31.2 m. (9.650 kc.)  
LONDRES — 5.30 p.m. — Musique des Grenadiers. G.S.C. 31.3 m. (9.580 kc.)  
OSB. 31.5 m. (9.510 kc.) G.S.L. 49.1 m. (6.020 kc.)  
MONTREAL — 5.30 p.m. — Sérénade lyrique (Le Trio Lyrique) — C.J.R.O. Winnipeg. 48.7 m. (6.150 kc.) C.J.R.K. 25.50 m. (11.720 kc.)

OTTAWA — 11.30 p.m. — Message au Nord — Message destiné à l'extrême-Nord du Canada — VERDIN. 49.9 m. (6.005 kc.) C.J.R.O. 48.7 m. (6.150 kc.)

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

11.05 a.m. Le Conservatoire de Musique de Cincinnati — Direction von Kreisler — Musette, opus 47, de Beethoven; Suite no 2 de Liszt; de Tchaikowski; Quintette de Glazounov.  
12.00 midi. Club de l'Université Lehigh (Philadelphie) — Hail to College; John Ford de l'Indiana; Nut Brown Ale de DeKoven; Panorama, de Grieg; Alma Mater.  
1.15 p.m. Cordes poétiques.  
2.30 p.m. Recital d'orgue et chant.  
3.35 p.m. Résultats de football.  
7.30 p.m. Musique Carborundum — Direction Edward d'Anna — Légende indienne au Paradis.  
8.00 p.m. Mélodies de Californie.  
8.30 p.m. Toast musical à Krueger.  
9.00 p.m. Concert Chesterfield — Nino Martini, ténor du Metropolitan Opera; orchestre et chœur d'André Kostelanetz — Why (Son of Gunga); Ay, ay, ay, de Perez-Ferre; Les cloches de St. Mary; Moxy Goose Blues, de Baseman; May Day Carol de Taylor; Midnight in Paris; Largo (Ombra mai fu), de Haendel.  
9.30 p.m. Harmonies Lethi Stevens.  
10.30 p.m. L'opinion publique — Sénateur William E. Borah: Le pouvoir d'achat.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 p.m. Alma Kitchell, contralto — When Love the Kind Traume, de Wagner; Adieu, forêt, de Tchaikowski.  
6.45 p.m. La religion dans les nouvelles.  
7.00 p.m. Sport.  
7.30 p.m. Les chanteurs de l'Institut Hampton.  
9.00 p.m. Rubinfeld et son violon.  
9.30 p.m. Concert Chateau-Sheil.  
10.30 p.m. The Corn Pipe Club of Virginia.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4.45 p.m. Le rythme fascinant.  
5.00 p.m. Aventures musicales.  
5.15 p.m. Jackie Heller, ténor.  
6.30 p.m. Cordes épon.  
5.45 p.m. Revue de fin de semaine.  
6.35 p.m. Les Soeurs Morin.  
7.15 p.m. Le Maître constructeur.  
8.00 p.m. Les Soeurs Molman, pianistes.  
8.15 p.m. La Symphonie de Boston — Direction Serge Koussevitzky.  
9.15 p.m. Chœur symphonique russe.  
9.30 p.m. National Band Dance.

Championnat Canadien de rugby

CRCM-CPFC — Une description détaillée de la finale du championnat de rugby canadien entre les équipes Hamilton Tiger, champions de l'est du pays, et Winnipeg, champions de l'ouest, sera irradiée par un vaste réseau de postes, samedi après-midi, le 7, à 2 h. 30. A Montréal, cette émission sera présentée par CRGM et CPFC. P. J. Chabot, ténor et Reg Grant, deux des meilleurs annonceurs sportifs du Dominion, auront pour mission de décrire la partie qui sera jouée à Hamilton. Comme les matchs précédents, un des annonceurs décrira la partie même du kiosque des annonceurs, tandis que l'autre se servira d'un microphone portatif sur le terrain de jeu.

Les causeries de M. Hébert

La prochaine causerie de M. Maurice

grammaires et œuvres historiques, géographiques et littéraires.

Cette presse reste pourtant en deca des besoins des 2,572,742 catholiques de Chine et inférieure en présence de la grande presse d'Etat et celle des protestants. Ces derniers exercent l'apostolat de la presse en grand. Leurs nombreuses imprimeries, librairies et bibliothèques, publient, vendent et divulguent périodiques, brochures et littérature religieuse ou profane à profusion. A Shanghai surtout, leurs sociétés bibliques et d'édition de tracts exercent leur propagande sur des cercles fort étendus. La presse non chrétienne et en particulier celle de l'Etat est souvent antichrétienne.

Le Synode de Shanghai, alarmé par cette situation, avait adopté comme sujet particulier de son programme la réforme de la presse catholique. Son influence fut heureuse. La presse catholique a gagné en extension et en efficacité. Dix-neuf nouvelles publications sont sorties de presse depuis 1923; trois nouvelles imprimeries ont été aménagées; l'«Iche-pou» s'est modernisé, et l'on tâche de créer dans les grands centres des bibliothèques et des salles de lecture. A Hong-Kong, l'on a fondé une librairie catholique, un nouveau journal et une nouvelle revue.

Les missions catholiques dans le «China Year Book»

Shanghai. — Les missions catholiques ont désormais leur place assurée dans le *China Year Book*, le précieux manuel d'informations sur la Chine publié à Shanghai sous la direction de M. H.-G.-W. Woodhead, C.E.B.

La quatorzième édition de l'ouvrage (1931-1932), la quinzième (1933) et la seizième (1934), contenait chacune un article du R. P. Pascal d'Elia, S.J., naguère du Bureau sinologique de Zi-ka-wei, aujourd'hui professeur de missionologie à l'Université grégorienne à Rome. Ces articles retraçaient l'histoire des missions catholiques en Chine depuis leurs origines jusqu'à nos jours, et plus spécialement durant ces dernières années.

La dix-septième édition (1935), qui contient un article encore du même P. d'Elia, un tableau chronologique des dates principales de l'histoire des missions catholiques en Chine, et un tableau statistique de l'exercice 1933-1934, présente une innovation qu'il convient de signaler: les évêques chinois figurent pour la première fois dans la liste des principales personnalités de la république, avec une courte biographie.

A noter encore que parmi les collaborateurs attitrés du grand annuaire de la Chine, en plus du P. d'Elia, figure un autre missionnaire catholique, le P. R. Gherzi, S.J., directeur de l'Observatoire de météorologie et de sismologie de Zi-ka-wei, auteur du chapitre sur le climat de la Chine. — *Fides*.

Hébert, chroniqueur littéraire de Radio-Canada, celle du samedi, 7, à 7 h. 45, portera sur le sujet suivant: Les Ontariens chez nous. M. le professeur Jeanne et les cours de langue française à Sillery.

Sa très intéressante causerie de samedi dernier sur l'ouvrage historique du Père Adrien-Gabriel Morice, «Le R. P. Adrien-Gabriel Morice», a attiré l'attention particulièrement des milieux d'étude, de ceux qui s'intéressent à l'histoire. Plusieurs ont demandé à Radio-Canada de leur faire parvenir le texte de cette instructive étude.

Dimanche, 8 décembre

Radio — Ondes courtes

EINDHOVEN, Hollande — 8.30 p.m. — Partie internationale de football entre l'Irlande et la Hollande — P.H.I. 25.5 m. (11.700 kc.)

WINNIPEG — 6 p.m. — An It Came to Pass — Dramatisation de la Bible — C.J.R.K. 25.5 m. (11.720 kc.) C.J.R.O. 48.7 m. (6.150 kc.)

CARACAS, Venezuela — 6.30 p.m. — Musique classique légère — YVRCR. 31.7 m. (9.580 kc.)

LONDRES — 6.50 p.m. — Corps de musique — G.S.C. 31.3 m. (9.580 kc.) G.S.B. 31.5 m. (9.510 kc.) G.S.L. 49.1 m. (6.010 kc.) G.S.O. 49.5 m. (6.020 kc.)

BERLIN — 8.30 p.m. — Cantate de Bach: Christum wir sollen loben schon — D.J.C. 49.8 m. (6.020 kc.)

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

10.35 a.m. Elizabeth Rethberg, soprano du Metropolitan Opera.  
12.30 p.m. Romany Trail — Mado, de Legar; Sérénade tzigane, de Valdez; Caracaras, de Komper; Contes des bois de Vienne, de Strauss; Enfants tziganes, de Blankenburg.  
2.45 p.m. Première émission de Lituanie — Le professeur Juozas Tokumaks, ministre de l'éducation.  
1.00 p.m. Church of the Air.  
3.30 p.m. Musical Footnotes — Vivian della Chiesa, soprano.  
2.00 p.m. Dramatisation: The Man Who Would be King, de Rudyard Kipling.  
2.30 p.m. Jose Manzanera et ses Américains du Sud — Orchestre d'Orca, Pampiro, de Blackwell; Manguena, de Lecuona; Violeta, de Padilla; Pulpero, de Lecuona; El Gato de la Calle, de Lecuona; Lamento Africano, de Lecuona; Maelva, de Filiberto; Capullito de Ailel, d'Hernandez.

Radio-Montreal

SAMEDI, 7 DECEMBRE

CRGM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert.

5.30 Orchestre du Chateau Frontenac.

5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnettes françaises.

6.30 En dinant — Orchestre sous la direction de G. R. Markowsky.

7.00 Le renouveau du cheptel — Causerie sous les auspices du ministère d'Agriculture provincial.

7.15 Men of melody.

7.30 L'improvisateur.

7.45 Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.

8.00 Côtiers' Saturday Night. — Stravinsky — Chant: Aria (The Taming of the Shrew) — Gotsz: Trois chansons avec orchestre, de Hugo Wolf.

8.30 Description de la Joute de hockey: Détroit-Canadien.

10.30 Orch. Dornberger, du Mont-Royal.

10.45 Radio-journal bilingue.

11.00 Le courrier du Nord.

CKAC — 411 mètres — 720 kilocycles

1.00 Jack Shannon, ténor.

1.15 Cordes poétiques.

1.30 Buffalo presents.

2.00 Tito Guizar, chanteur mexicain.

2.15 Variétés.

2.45 Musique tzigane.

3.00 Gaia d'opéra.

4.00 Théâtre des petits.

5.00 Heures.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Orchestre.

5.30 Le programme du foyer.

6.15 Three Little Words.

6.30 Le bon parler français.

6.45 Chantuse populaire.

7.00 Heures, revue sportive.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

5.00 p.m. Roses and Drums.

5.45 p.m. Revue des nouvelles de la semaine.

6.00 p.m. Musique aux tons de violons.

8.00 p.m. Revue de comédies musicales.

9.00 p.m. La vie est une chanson.

10.00 p.m. Chez Seth Parker, chanté par

10.30 p.m. Harmonies.

11.00 p.m. Les Dandies d'hier.

«L'écrin de chez nous»

présenté par H. Lalonde et Frère, les plus grands spécialistes du tapis au Canada, à CKAC, de 2 h. 15 à 2 h. 30 p.m., le dimanche, 8 décembre. L'écrin de chez nous, la quatrième d'une nouvelle série de programmes consacrés entièrement à la musique et à la poésie canadienne, est confiée à la direction de Mme Albertine Morin-Labrecque, docteur en musique de l'Université de Montréal, et met en vedette le trio H. Lalonde et Frère, Mme Jeanne Maubourg Roberval et M. Jean Desgranges.

Programme: Thème: Réminiscence sur Phil Bonnet, Grand bonnet, spécialement arrangée par Mme Morin-Labrecque et exécutée par le trio H. Lalonde et Frère, M. René Chopin interprète par M. Jean Desgranges; Chanson dolente, poème de René Chopin, mis en musique par Mme Morin-Labrecque, récit puis chanté par Mme Jeanne Maubourg; Fantaisie orientale, composition inédite de Mme Morin-Labrecque, exécutée par le trio H. Lalonde et Frère; Invitation pour le jour de l'An, folklorique chanté par Mme Jeanne Maubourg; Thème.

«Le Roi d'Ys»

CKAC, 2 h. 30 p.m. — Le Roi d'Ys, de Lalo, présenté par les Produits Sleepers. Programme: Myllo, Georges Dupré; Le Roi, Gérard Gellinas; Karnac, Gérard Gellinas; Margaret, Berthe Cabana. Orchestre sous la direction de Giulio Romano. Orchestre: Dans un riva, je trouve un fils. Le Roi: De tous côtés, j'aperçois la plaine, Margaret, Oui, je le sens, je l'attends. Myllo: Perdu je suis perdu. Karnac: Vainement, ma bien-aimée, Myllo. Ces rumeurs, ces cris d'alarme, Le Roi: O pulsance infinie, l'ensemble.

L'Orchestre symphonique de New-York

A l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Jean Sibelius, le chef d'orchestre de la Symphonie de New-York, Otto Klemperer, a préparé un programme de circonstance. C'est ainsi que l'orchestre fera entendre la seconde Symphonie en ré majeur du célèbre compositeur finlandais. Ce concert sera diffusé aux États-Unis par Columbia et dans notre pays, par Radio-Canada. De plus, signaux que les deux derniers mouvements de l'œuvre de Sibelius seront diffusés également en Finlande, par relais du Columbia.

Le compositeur entend l'exécution de ses œuvres chez lui.

Mme Lethi Stevens, soprano de concert et d'opéra, se fera entendre également au cours du concert de dimanche prochain.

L'Heure catholique

5.00 p.m. CKAC — La causerie religieuse à l'heure catholique du 8 décembre, organisée par le Comité des missions catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, sera donnée par M. Rosario Lesieur, P.S.S., directeur du Grand Séminaire de Montréal. Il parlera

de la formation du clergé au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette causerie commencera à 5 h. précises. A 5 h. 20, audition de chants religieux par la société Palestrina, sous la direction de M. J. N. Charbonneau. A 5 h. 45, causerie sur la persécution religieuse au Mexique et notre aide spirituelle par le R. P. Albert Brodeur, S.J., professeur de rhétorique au collège Ste-Marie.

Programme musical:

La Société Palestrina (section de Valleyfield) exécutera au cours de la partie musicale les pièces suivantes: Tota pulchra es, 4 v. Darron; Tu es Petrus, Willberger; Ave Verum, Mozart; Sancta et Immaculata, Ave Verum, Mozart; Alma Redemptoris Mater, Ave Verum, Mozart; Gloria, de la messe, C. Rossini; Kyrie et Gloria, de la messe, Te Deum Laudamus, Pietro Yon. Direction: M. J. N. Charbonneau, D.M., directeur de la Société Cantorum, accompagnateur: M. Eugène Quenneville, organiste à la cathédrale de Valleyfield.

Le «Devoir» à la radio

Le «Devoir» inaugurerait le dimanche soir 8 décembre, au poste CRGM, à 7 h. 45, une série de causeries de 15 minutes qui se poursuivra tous les dimanches à la même heure, jusqu'à nouvel ordre.

Cette initiative a pour objet de faire connaître le rôle du «Devoir» — le même depuis plus de 25 ans — en présence des événements dans tous les domaines de l'actualité.

M. Georges Pelletier, directeur-gérant du «Devoir», donnera la première causerie, en chef, le 15 décembre, et M. Louis Dupré, secrétaire de la rédaction, le 22 décembre.

D'autres voix autorisées parleront, en temps utile. Pour l'instant nous invitons nos amis et les leurs à être aux écoutes chaque dimanche soir, à 7 h. 45, CRGM.

Deux opérettes à Radio-Canada

Les artistes d'opérette de Radio-Canada chanteront, le dimanche, 8, à 9 h., «Rose, ma voisine» et «Si l'amour passe», toutes deux de Mme Marcelle Chadaud. Ces œuvres font l'usage d'un répertoire relativement récent, au fait, l'une d'elles, «Rose, ma voisine», a été chantée pour la première fois à la salle du «Journal» à Paris, en février 1933.

Les solistes de cette soirée d'opérette seront Mme Maubourg, directrice, Mmes Berthe, Delval et MM. Jean Brunet, Jean Jacob et Roger Fillard. M. Jean Brunet, directeur, fera ses débuts, ce soir-là, à Radio-Canada.

Radio-Montreal

SAMEDI, 7 DECEMBRE

CRGM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert.

5.30 Orchestre du Chateau Frontenac.

5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnettes françaises.

6.30 En dinant — Orchestre sous la direction de G. R. Markowsky.

7.00 Le renouveau du cheptel — Causerie sous les auspices du ministère d'Agriculture provincial.

7.15 Men of melody.

7.30 L'improvisateur.

# COMMERCE ET FINANCE

## Pour activer la vente

Une méthode qui peut servir avantageusement tous nos détaillants comme tous nos producteurs

On ne compte plus le nombre des gens disposés à pratiquer l'achat chez nous, et le pratiquant en fait dans la mesure du possible.

Seulement, chez un grand nombre — c'est logique qu'il en soit ainsi — on se dit que l'achat chez nous ne consiste pas seulement à encourager nos marchands mais aussi nos producteurs. Et chez l'adepte de la doctrine de l'achat chez nous, il n'est peut-être pas de plus grande joie, et même souvent de raison de s'enorgueillir, que de pouvoir dire à ses amis: "Voici un complet en étoffe du pays et taillé par telle maison de couturiers, un ameublement qui est de chez nous, entièrement de chez nous." Ou encore: "Chez moi, le laitier, le boulanger, l'épicier et le boucher sont de chez nous. Nous n'employons pour la cuisine que des conserves de chez nous, des épices et du café préparés dans des établissements à nous." En fait, tous voudraient pouvoir se dire qu'ils pratiquent pleinement la doctrine, soit dans les limites possibles à l'heure présente.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans la presque totalité des cas. Et cela non pas par la faute du consommateur, mais par la faute du marchand et par la faute surtout, pourrions-nous dire, du producteur.

Le marchand qui favorise en paroles et en discours la pratique de l'achat chez nous, qui la pratique même largement, mais qui "oublie" d'offrir à ses clients des produits de chez nous lorsqu'il y en a dans le commerce où il est engagé fait nécessairement une mauvaise impression aux autres adeptes de l'achat chez nous. Les clients, qui ont souvent délaissé une maison étrangère pour venir chez lui ne peuvent juger que sur les apparences. Ils ne savent pas, eux, dans quelle mesure leur marchand, qu'il soit épicier, boucher ou mercier, pratique lui-même l'achat chez nous. Mais ils constatent facilement, par contre, qu'il n'a pas le produit de tel établissement de chez nous. Et de là à conclure que leur marchand trouve son bénéfice à offrir un produit étranger plutôt qu'un produit de chez nous, donc qu'il est de l'achat chez nous pour autant que cela lui est profitable, et rien que cela, il n'y a qu'un pas. Le marchand peut-il blâmer son client de penser ainsi? N'en viendrait-il pas lui-même aux mêmes conclusions si les rôles étaient renversés?

Il y a des cas particuliers, c'est entendu. Par exemple, il peut y avoir des cas où il est possible de vendre le produit étranger à meilleur marché que le produit de chez nous. Il est admis que la masse veut payer le plus bas prix possible, souvent même au détriment de la qualité, quand ce n'est pas de la quantité, comme la chose s'est vue dans le cas de certains magasins en séries. Mais il y a de nombreuses exceptions; et ces exceptions sont habituellement les meilleurs clients. Il est nombre de gens qui sont même disposés à payer un peu plus un article de chez nous parce qu'ils comprennent que l'établissement, moins important que le trust, ne peut toujours fabriquer au même prix, surtout ne peut réduire ses prix et vendre à perte comme le trust fait, lorsqu'il s'agit de faire disparaître un concurrent. Et même si le client décide d'acheter le produit étranger à meilleur marché, il sait que son marchand lui a offert le produit de chez nous, qu'il est pleinement du mouvement et donc qu'il mérite d'être encouragé.

Nos marchands n'attirent à peu près jamais l'attention de leurs clients sur les produits de chez nous qu'ils peuvent avoir en magasin. Celui qui voudrait se donner la peine de le faire — cette initiative n'exige aucun déboursé — verra sa clientèle augmenter rapidement, son commerce grandir, surtout s'il démontre qu'un produit est bien d'un établissement à nous. Qui lancera le mouvement d'une manière pratique?

Souvent, diront avec raison nos marchands, nous achetons d'une maison à nom quelconque et nous ne savons même pas que les propriétaires sont des nôtres.

Voilà où nos producteurs deviennent responsables à leur tour. Pour satisfaire une manie, ils croient que leur établissement sera beaucoup mieux coté; aussi un trop grand nombre de nos gens admettent encore des raisons sociales prétentieuses, comme si les clients des autres provinces et des autres races allaient affluer chez eux pour cette seule raison, comme s'ils ne s'apercevaient pas qu'ils ont affaire à des Canadiens français. Ils oublient que cela se constate à la simple prononciation, à la seule étrange construction d'une phrase en une langue qui n'est pas la nôtre. Par contre, ils réussissent alors à donner le change aux clients canadiens-français possibles, et parfois à les éloigner.

Nos producteurs doivent donc identifier leurs produits s'ils veulent s'assurer pleinement la clientèle de chez nous. Ils ne doivent pas craindre de prendre des raisons sociales françaises, élégantes et courtes; ils ne doivent pas craindre non plus de prendre des marques de commerce françaises, d'en rechercher de nouvelles, d'originales.

En agissant ainsi — la méthode vaut pour les cultivateurs comme pour les industriels — ils aideront les marchands à identifier leurs produits et à les offrir; ils s'assureront de très importants débouchés sans rien perdre de ceux qu'ils ont présentement, au moins dans la grande majorité des cas.

Nous ne devons pas tout demander au consommateur. Le marchand et le producteur doivent aussi faire leur part, au moins pour faciliter à l'acheteur la pratique de l'achat chez nous qui lui sauvera.

Poissons sautés, barils de 200 livres:

|                              |        |
|------------------------------|--------|
| Sardines de Québec, le baril | \$9.00 |
| Morue sautée moyenne         | 06     |
| Harang Ecosse 1-2 baril      | 11.50  |
| Harang Labrador, 1-2 baril   | 4.00   |
| Harang Labrador, 1 baril     | 7.00   |

### VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Ferrière.

### ROSBIFS

"Porterhouse" ..... 38  
Rosbif tendron ..... 27  
Epaule, haut côté ..... 13  
Surlonge (sans os) ..... 28  
Côte ..... 27

### BIFTECKS

Aloyau (sirloin) ..... 35  
Bambourgeois ..... 22  
Pointe de surlonge ..... 30  
Flanc ..... 18  
Côtelettes ..... 30

### BOEUF (DIVERS)

Langues ..... 20  
Poirine ..... 10  
Rognon ..... 20  
Filet frais ..... 40 à 75  
Jarret ..... 10  
Ronde ..... 20  
Boeuf salé ..... 15 à 23

### PORC

Longe ..... 23  
Epaules ..... 19  
Fesse ..... 21  
Lard ..... 35  
Lard salé ..... 22  
Jambon, L.B.F. ..... 27  
Jambon épaule ..... 19  
Bacon L.B.F. ..... 37  
Jambon cuit ..... 50

### SAUCISSE

La Belle Ferrière ..... 28  
Porc ..... 20  
Régat ..... 15  
Bœufs ..... 12 1/2  
Bologna L. B. F. ..... 15  
"Frankfurters" ..... 18

### VEAU DE LAIT

Fesse entière ..... 25  
Longe ..... 25  
Epaule ..... 15  
Devant ..... 08  
Ris ..... 08  
Foie tranché ..... 40  
Langues ..... 20

### AGNEAU DU PRINTemps

Devant ..... 14  
Derrière ..... 24  
Longe ..... 24  
Côtelettes ..... 35  
Gigot ..... 27

### LE SUCRE

Prix fournis par la maison La-  
porte-Hudon-Hébert, Limitée:  
Granulé, 100 lbs, jute ..... 5.25  
Granulé, 100 lbs, coton ..... 5.00  
Cassonade no 1, 100 lbs ..... 5.00

### FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT,  
GOYEK et CIE, 74, marché Bonsecours:

### FRUITS

Oranges Navel Sunkist ..... 4.25 à 5.50  
Bananes, un régime ..... 1.75 à 3.50  
Pampinousse, Floride ..... 3.75 à 4.50  
Poires ..... 3.00 à 3.50  
Atocas, bte de 25 lbs ..... 3.50 à 5.00  
Pommes McIntosh, baril ..... 4.50 à 5.00  
Raisins Empereur ..... 7.00  
Raisins Mission ..... 2.25  
Mintosh en boîtes ..... 2.25  
Tomates, Bahamas ..... 2.75 à 3.25  
Ail de miel ..... 3.00  
Oranges Jamaïque ..... 3.40 à 3.50  
Pampinousse Honduras ..... 3.40 à 3.50

### LEGUMES

Ail, lb ..... 20  
Aubergines, douz ..... 120  
Choux-fleurs canadiens, douz ..... 120  
Choux-fleurs, Canada 1.50 à 1.75  
Pommes de terre ..... 1.15 à 1.30  
Oignons espagnols, 70 lb ..... 2.25  
Jaunes, 100 lbs ..... 2.25  
Oignons rouges, 70 lbs ..... 2.25  
Celeri Ont., 3 à 5 douz ..... 1.20  
Concombre, 100 lbs ..... 4.25 à 4.50  
Échalottes, douz ..... 80  
Péves Jaunes ..... 2.25  
Péves vertes ..... 2.25  
Choux de Bruxelles ..... 3.25

### La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la  
maison GARNEAU & OSTIGUY, Immeu-  
ble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

|                | 4      | 3      | 2      | 1      | 0      |
|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Beuharnois     | 4 1/2  | 4 1/4  | 4 1/2  | 4 1/4  | 4 1/2  |
| Brew & Dist.   | 1.50   | 1.50   | 1.40   | 1.50   | 1.50   |
| Brew, Corp.    | 2 1/2  | 2 1/2  | 2 1/2  | 2 1/2  | 2 1/2  |
| Can. Maltng    | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 |
| Com. Paper     | 2 1/2  | 2 1/2  | 1.90   | 2 1/2  | 2 1/2  |
| Dom. Stores    | 8 1/2  | 8 1/2  | 8 1/2  | 8 1/2  | 8 1/2  |
| Hr. Walker     | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  |
| H. Walk. Priv. | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 |
| Int. Oil       | 45     | 45     | 45     | 45     | 45     |
| Molchers       | 10 1/2 | 11 1/2 | 10 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| Walden, Brew.  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  |

### SAINDOUX

En bloc d'une livre ..... 15 1-2  
En seau de 5 lbs, la lb ..... 15 3-4  
Saindoux composé:  
A la livre ..... 12 1-4  
En seau, 20 lbs ..... 12

### MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb ..... 10  
Brun, seau de 5 lbs, la lb ..... 07 1-2

### VOAILLES

Prix fournis par P. Poulin et  
Cie:  
Dindes, 7 et 9 lbs ..... 32  
Poulets, 3 à 4 1-2 lbs ..... 25  
Poulets, 4 à 4 1-2 lbs ..... 28  
Poulets, 5 à 5 1-2 lbs ..... 30  
Poulets, 6 à 7 lbs ..... 32  
Poulets, 3 à 3 1-2 lbs ..... 20  
Poulets, 5 à 5 1-2 lbs ..... 25  
Poulets à griller ..... 1.35  
Canards domestiques ..... 25  
Cochon de lait ..... 25  
Pigronneaux, pr ..... 65  
Cailles S. A. (pr.) ..... 1.23  
Scotch Grouse, pr ..... 1.25

### POISSON

Aiglefin frais ..... 08  
Truite des lacs ..... 16  
Morue fraîche ..... 08  
Filet d'aiglefin fumé ..... 14  
Pile ..... 10

### Fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 3 décembre 1933.

|                      | Fr. | Ex. | Ba. | Total |
|----------------------|-----|-----|-----|-------|
| Pommes               | 13  | 1   | 1   | 15    |
| Autres fruits        | 3   | 1   | 1   | 5     |
| Bananes              | 3   | 1   | 1   | 5     |
| Autres fr. tropicaux | 31  | 1   | 1   | 33    |
| Oignons              | 4   | 1   | 1   | 6     |
| Pommes de terre      | 49  | 23  | 71  | 143   |
| Autres légumes       | 13  | 1   | 1   | 15    |

POMMES: Les marchands de gros de Montréal signalent une certaine amélioration, mais le marché est encore médiocre. Les pommes de terre sont soutenues ou plus fermes. Les pommes en barils de la Nouvelle-Ecosse se composent de Spies, de 45 à 50 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2. Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2. Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2.

Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2. Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2. Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2.

Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2. Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2. Les pommes de terre de 45.50 à 45 pour les no 1 et de 45.50 à 45 pour les no 2.

93 à 55.50. Les Greenings et Starks no 1 de l'Ontario, en barils, obtiennent de 45 à 55.50. Les Talmes Greenings se vendent 45.50 à 55 et les Ben Davis 44 à 45.50. Il s'offre plusieurs variétés de no 1, en mannes, de 45.50 à 55. Les McIntosh de la C. B. sont soutenues, de 42 à 45.10 la caisse de Boiles, et les Beautés de Rome de 42.10 à 42.25.

ATOCAS: Les faibles approvisionnements s'écoulent à prix élevés. Les caisses de la N.E. sont cotées 43.75 à 44 et celles du Massachusetts, de 44.25 à 44.50.

RECEPTE: Les consignations de Keiffers de l'Ontario emballées en mannes d'un bousseau se vendent très lentement de 41.75 à 42. Les Beautés des Flandres de 41.75 à 42 et les plus fermes, les caisses de Boiles variant de 42.50 à 42.75. Les caisses d'Anjou et de Winter Nellis de 42.50 et de Washington sont soutenues de 42.50 à 42.75. La caisse de la demande est stagnante.

BETTERAVES: Il s'offre toujours des quantités modernes de betteraves découlées sur les marchés locaux de 15c à 17 1-2 c la douzaine de boîtes. Les sacs de 70 livres de betteraves sont cotés 35c à 40c.

SARON: Les approvisionnements de betteraves sont cotés 17 1-2 à 20c la douzaine de boîtes et les sacs de 70 lbs de 25c à 30c.

CERIER: Il y a des quantités abondantes de ceriers de l'Ontario. La qualité est très pauvre ou assez bonne. Les ceriers du Québec font de 12.25 à 12.75 et les ceriers de l'Ontario de 11 à 12.

OIGNONS: Le marché reste stagnant et il s'offre des quantités abondantes d'oignons Rouges et Jaunes Domestiques aux prix des marchés locaux et les Jaunes du Québec sont cotés 12.25 à 12.50 le sac de 70 lbs. Les Rouges de l'Ontario varient de 12.25 à 12.50 le sac de 50 lbs; les oignons du type "Champion" de 12.25 à 12.50 le sac de 50 lbs tandis que les Jaunes obtiennent 11.50 à 11.75 les quintaux. Les oignons d'Espagne importés sont cotés 22.25 à 22.50 le demi-cagnot de 60 livres.

PANAIIS: Les approvisionnements modernes sont l'objet d'une bonne demande à prix relativement élevés, de 60c à 70c le sac de 70 livres.

POMMES DE TERRE: La demande reste plutôt lente, quoique le marché soit en général soutenu à peu près aux mêmes prix que la semaine dernière. Les Montagnes Vertes de l'I.P.E. varient de 13.30 à 13.50 le sac de 40 lbs. Les oignons de 11.50 à 12.20 le sac de 80 livres; les Cobblers de l'I.P.E. font 11.50 à 12.20 le sac de 80 livres. Les Montagnes Vertes du N.-B. sont cotés 11.50 à 11.75 le sac de 80 livres et les Montagnes Vertes du Québec de 11.00 à 11.10. Les Blanches locales sont soutenues de 90c à 1.00 le sac de 80 lbs.

RAVENS: Les approvisionnements se vendent assez bien de 40c à 45c le sac de 70 livres.

RAISINS: Il existe une demande passable pour les raisins de l'Ontario, de plus faibles, les caisses de l'Arizona, de la Floride et du Honduras sont cotées 22.75 à 23.25.

RAISINS: Les Empereurs de la Californie sont plus fermes de 22.50 à 22.75 le lug. ORANGES: Les Valencia de la Californie sont assez abondantes et les premières consignations saisonnières de l'Ontario varient de 44 à 47 la caisse. Les caisses de la Jamaïque, du Honduras et du Sud-Africain sont cotées 22.75 à 23.75.

TOMATES: Les premières arrivages par fret de tomates des Lucayes par voie de Halifax, sont cotés 13.25 à 13.50 le lug. RADIS: Les approvisionnements venant des couches chaudes de la localité sont à peu près épuisés. Les premières caissettes importées du Texas sont cotées 22.15 à 22.50.

ÉCHALOTES: Le premier wagon de barils de la Louisiane s'écoule assez bien à 12.

DIVISION DES FRUITS,  
Ministère de l'Agriculture.

Les ventes d'immeubles

Quartier St-Jean — Rue Durocher, bat. 7018; lot 628-229, 230; terrain 50 x 76. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Louis — Ave Hôtel-de-ville: lot 3671, 3673; lot no 906-1-3, Dame A. Labelle vend à Dame J.-B. Lévesque, 42, 834-25. S. A. Aubertin, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

Quartier St-Paul — Rue Rojel, bat. 2388, 2392; lot no 3276, partie. L'acheteur, M. J. Cardinal, notaire-1933.

57-2, 58-1, 2. Dame T. X. Renaud et al vend à T. X. Renaud, 81 et considérations. B. Blasonette, notaire, 1933.

Paroisse Ste-Genève: chemin public, bat. lot no 110. Dame U. Brunet es qual et al vend à B. Brunet, 33,100. J. A. Dugas, notaire, 1933.

Quartier Préfontaine: rue Roux, bat. 3564 à 3568; lot 28-1048. E. Tremblay vend à J. Lalonde, 55,500. W. Labonté, notaire, 1933.

Rue Bourbonnière: bat. 2123 à 2127; lot no 18-493. Dame G. Gagnon vend à Dumas, 32,200. O. Tétrault, notaire, 1933.

Quartiers St-Denis, St-J-Baptiste, Ville Mont-Royal: boul. St-Joseph, bat. 351 à 355; lot no 197-163, pte 200-1-2, 15-433, 434, 343-94-8, 7. N. Ouellette vend à P. Ouellette et al, 330,000. J. H. R. Langevin, notaire, 1933.

Quartiers St-Jean-Bte, St-Denis: boul. St-Joseph, bat. 351 à 355; lot no 197-163, pte 200-1-2, 15-433, 434, 343-94-8, 7. N. Ouellette vend à P. Ouellette et al, 330,000. J. H. R. Langevin, notaire, 1933.

Quartier St-Louis: ave Laval, bat. 3931, 3933; lot no 903-286; terrain 20 x 75 pds. Dame J. H. Corbett vend à H. Groulx, 92,000. G. P. Laurin, notaire, 1933.

Exportations de blé

Le Canada a exporté 2,982,009 boisseaux de blé au cours de la semaine terminée le 29 novembre au lieu de 3,879,482 la semaine précédente et 3,240,532 la semaine correspondante de 1934. En voici la répartition entre les ports (chiffres de la semaine correspondante entre parenthèses): Montréal, 1,592,791 (1,097,397); Vancouver, 325,000 (310,000); Sorel, 311,583 (303,000); Québec, 6,375,242. Le grand total de la campagne écoulée jusqu'à ce jour se décompose comme suit: Montréal, 21,793,571 (17,375,353); Vancouver, 10,772,567 (15,561,555); ports américains, 6,139,000 (10,677,000); Sorel, 4,013,665 (2,806,893); Churchill, 2,407,000 (4,049,877); Québec, 821,227 (1,721,602); Halifax, 6,030 (0).

Stocks de tabacs

Les stocks de tabacs domestiques s'établissaient le 30 septembre à 55,296,166 livres en regard de 62,793,627 à pareille date l'année passée. Les existences de tabacs importés de 14,475,306 à 10,706,511 livres.

Les hôpitaux en 1933

La moyenne quotidienne de patients hospitalisés dans les hôpitaux canadiens était de 39,231 en 1933. Le séjour moyen était de 13 jours pour les nouveaux-nés et de 21 pour les adultes et les enfants. Le nombre global de patients sous traitement au cours de l'année a été de 700,284, dont 69,282 nouveau-nés et 631,002 adultes et enfants. Le nombre de décès dans les hôpitaux a atteint 25,813 pour les

Loi de faillite

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH-EDOUARD LAFORTUNE, agent, demeurant au No 7355 rue St-Denis, Montréal, P.Q., a fait une cession autorisée le 5 décembre 1933, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ème jour de décembre 1933 à 2 h. 30 de l'après-midi au bureau du Séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et des procurations soient déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations contre cette faillite devront les produire entre les mains du gardien ou du syndic qui sera nommé avant une distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit n'ayant égard aux réclamations dont avis aura été reçu avant.

Date à Montréal, le 5 décembre 1933.  
GARDIEN: JOSEPH-G. DUHAIME,  
152 rue Notre-Dame Est,  
MONTREAL, P.Q.

Quartier Mercier: chemin public, vacant, lot no 497-68. L. Latraverse vend à L. Latraverse, 3280, J. R. Desrosiers, notaire, 1933.

Quartier Montclair: rue Chabot, bat. 4702 à 4708; lot 132-324; lot no 488-161a, Dame E. Papineau vend à Dame O. Vallee, 11,000. C. Lussier, notaire, 1933.

Cité de Lachine: 18e ave, bat. 15, 17, 202-1905, terrain 25 x 97 pds. Dame J. B. Martin vend à Dame J. B. Martin, 44,400. J. M. Trépanier, notaire,

# LA VIE SPORTIVE

## Belle joute en perspective pour ce soir

Après un repos bien mérité le Canadien reviendra sur la glace ce soir alors qu'il aura à disputer la victoire aux Ailes Rouges de Détroit. Le Canadien a subi trois échecs et a obtenu une nulle au cours des derniers huit jours mais il faut admettre que le Bleu Blanc Rouge avait une lourde tâche sur les bras car, en plus de voyager près de deux mille milles il dut rencontrer les meilleurs clubs de la Ligue Nationale alors qu'il avait pour adversaires le Detroit, le Toronto, le Chicago et les Maroons. Seule la joute de Toronto fut un véritable désastre pour les habitants car dans la Ville Reine le tricolore fut défait par 8 à 3 tandis que dans les autres rencontres les protégés de Sylvio Mantha ont fait bonne figure et ont donné du fil à retordre à leurs rivaux.

Ce soir, le Canadien tentera de faire subir un échec aux protégés de Jack Adams mais les locaux devront se surpasser pour vaincre l'adversaire car si l'on tient compte de la tenue des Ailes Rouges de Detroit lors de leur partie avec les Maroons mardi dernier, l'on doit admettre que le club de la section américaine est l'un des plus redoutables de sa division et même de tout le circuit Calder. Le Detroit n'a pas eu de vain depuis l'inauguration de la saison et son classement devrait être tout autre que celui indiqué dans le tableau officiel de la ligue. Le Detroit a eu quatre parties nulles depuis l'ouverture de la série et d'après les dépêches reçues le club de Jack Adams avait eu le meilleur du jeu contre leurs rivaux mais la guigne s'était acharnée aux joueurs de l'état du Michigan.

Bien qu'ils aient tout de même réussi jusqu'ici à se tenir à quatre points de la première place de la section, les Canadiens peuvent réclamer le championnat des blessures de la Ligue Nationale cette année.

Sept de leurs hommes ont été écopés depuis le mois que dure la campagne de la N.H.L. et le total des jours d'inaction durant lesquels Sylvio Mantha a dû manoeuvrer avec un alignement incomplet est de 70 jours.

Après l'accident qui a enlevé Nels Crutchfield aux habitants pour l'hiver, Irvin Frew et Pit Lépine ont subi des fractures à l'entraînement et n'ont pas encore participé aux matchs réguliers des locaux. C'est pour chacun un total de 27 jours, en 54 journées de travail perdues.

Dans une rencontre d'entraînement contre Boston Lola Couture a perdu trois dents et l'infection qui a suivi l'a gardé inactif durant 10 jours en plus de retarder sa mise en condition. Plus récemment, c'est Arthur Lesieur, le gros canon du Tricolore à la défense, qui après avoir joué durant une semaine avec deux côtes fracturées, doit à son tour aller à l'hôpital pour une quinzaine. Ce soir, en même temps, Lépine, Lesieur et Frew sont absents, mais les employés de Sylvio sont quand même confiants de prendre la mesure des blessures.

Au total des blessures, ajoutez deux coupures à la figure qu'a reçues Walter Buswell et une côte fracturée en dépit de laquelle Wilf Cude a continué à jouer. Avec pareil bilan il est étonnant que les Canadiens soient encore capables d'aligner une équipe complète sur la glace et encore plus extraordinaire de les voir aussi près de la tête qu'ils sont en ce qui concerne le nombre de points.

Pendant que Detroit et Canadien batailleront au Forum les clubs Chicago et Toronto seront aux prises dans la ville Reine et demain soir trois autres joutes seront à l'affiche dans le circuit professionnel: Montréal contre Rangers, à New-York; Américains contre Detroit, sur la glace de ce dernier, et Boston contre les Eperriers Noirs, à Chicago.

## La popularité du Groupe Senior

Les fervents du hockey qui ont assisté aux joutes du groupe Senior depuis le commencement de la saison ont pu constater que le circuit de Ken Stewart est fort populaire et que le hockey amateur est en train de supplanter le hockey professionnel, car à chaque séance du groupe Senior, mais particulièrement le dimanche après-midi, il y a une affluence de foule au Forum et les entrées sont à la pelle.

Demain après-midi deux autres rencontres seront à l'affiche à la patinoire de la rue Sainte-Catherine ouest alors que dans la joute initiale l'Ottawa fera face à la Fontaine tandis que la dernière partie mettra en lice les clubs Royal et Victoria.

Ce soir le Verdun jouera dans la Capitale contre les Sénateurs et cette joute établira probablement un record d'assistance.

## Joute contestée à Québec, hier

Québec, 7. — Les Bleus de Lafontaine ont fait match nul avec le Laval, meneur de la Ligue Senior amateur de Québec hier soir, à l'Arena, alors que cette joute d'exhibition se termina par un résultat de 2 à 2.

Laval: buts, Dion; défenses, Larochelle et Pettigrew; centre, Guay; ailes, Meloche et Fortin; subs., Archambault, Cliche, Guérin, Gauthier, Roy.

Lafontaine: buts, Provost; défenses, Le et McCaig; centre, L. Lafontaine; ailes, Brosseau et Gray; subs., Goupil, Greenshields, Carignan, Béliveau, Demers, Fortin, A. Lafontaine, Bélisle.

Arbitres: Paquet et Martineau.

## S'il gagne lundi Lewis acceptera tous les défis

Le promoteur Riopel donnera lundi soir prochain, au Forum, sa dernière séance de l'année et probablement l'ouverture de sa prochaine saison de lutte au printemps prochain, à l'Arena Mont-Royal. Pour cette circonstance il alignera le champion actuel des poids lourds contre un ancien détenteur du titre et ce combat promet d'être intéressant et permettra peut-être aux fervents de ce sport de saluer un nouveau champion mondial.

Dan O'Mahoney, qui a succédé à Ed Don George et qui a également enlevé la couronne à Jim Londos, qui était reconnu comme le monarque des lutteurs dans un certain nombre d'Etats de la république voisine, sera l'adversaire de Ed Strangler Lewis, dans une rencontre de 2 ans 3, limitée à 90 minutes.

Lewis n'a pas cessé de réclamer un combat avec les champions depuis qu'il a perdu le titre à Montréal aux mains de Deglane. L'Étrangleur a pris une éclatante revanche sur le Français lorsqu'il obtint une rencontre à l'Arena Mont-Royal et maintenant il veut vaincre l'Irlandais dans un assaut de championnat. Si Lewis parvient à enlever la couronne au protégé de McGrath il ne craindra plus personne car les défis de Jimmy Londos n'auraient pour effet de l'épuiser puisque Ed a déjà remporté plus de dix victoires sur le Grec et comme Don George semble être sur son déclin un combat avec le gars de Buffalo le laisserait bien indifférent. Lewis n'a jamais vu les adversaires lorsqu'il était champion et s'il parvient à reprendre son titre il ne refusera aucun défi et donnera une chance à tous ses adversaires tout en restant convaincu qu'il peut les vaincre tous.

Le programme de lundi soir a été préparé avec soin et les amateurs de la lutte seront servis à souhait. Dans la semi-finale le populaire luttteur canadien-français, Yvon Robert, reviendra de Boston pour faire face à Dan Winters tandis que les autres combats mettront aux prises Arthur Legrand contre Dick Raines, alors que Floyd Marshall et Henry Stofft seront les rivaux au lever de rideau.

## Les parties de fin de semaine

Cet après-midi  
LIGUE MONTREAL  
L.C.C. Grady vs U. de M.  
McGill vs St-Lambert.

Ce soir  
LIGUE NATIONALE  
Detroit à Canadien.  
Chicago à Toronto.

LIGUE INTERNATIONALE  
Syracuse à Cleveland.  
Pittsburg à London.

LIGUE CANADO-AMERICAINE  
Philadelphie à Springfield.  
GROUPE SENIOR  
Verdun à Ottawa.

Demain après-midi  
GROUPE SENIOR  
Ottawa vs Lafontaine.  
Royal vs Victoria.

Demain soir  
LIGUE NATIONALE  
Montréal à Rangers.  
Américain à Detroit.

LIGUE INTERNATIONALE  
Detroit à Syracuse.  
LIGUE CANADO-AMERICAINE  
Providence à Boston.

Philadelphie à New Haven.

## Le classement des équipes

| LIGUE NATIONALE    |    |    |    |    |    |    |     |  |  |
|--------------------|----|----|----|----|----|----|-----|--|--|
| Section canadienne |    |    |    |    |    |    |     |  |  |
|                    | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |  |  |
| Toronto            | 9  | 5  | 3  | 1  | 0  | 23 | 14  |  |  |
| Maroons            | 8  | 5  | 3  | 0  | 0  | 19 | 10  |  |  |
| Canadien           | 9  | 3  | 5  | 1  | 18 | 23 | 7   |  |  |
| American           | 9  | 3  | 5  | 1  | 14 | 21 | 7   |  |  |

(Section américaine)

|         | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---------|----|----|----|----|----|----|-----|
| Chicago | 9  | 6  | 2  | 1  | 18 | 12 | 13  |
| Rangers | 10 | 4  | 4  | 2  | 11 | 13 | 10  |
| Detroit | 8  | 2  | 6  | 0  | 10 | 11 | 8   |
| Boston  | 8  | 2  | 6  | 0  | 11 | 4  |     |

(Section est)

|           | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|-----------|----|----|----|----|----|----|-----|
| London    | 10 | 4  | 2  | 2  | 21 | 18 | 14  |
| Syracuse  | 7  | 4  | 2  | 1  | 18 | 9  | 11  |
| Buffalo   | 7  | 4  | 2  | 1  | 18 | 9  | 11  |
| Rochester | 9  | 2  | 7  | 0  | 22 | 32 | 4   |

(Section ouest)

|            | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|------------|----|----|----|----|----|----|-----|
| Detroit    | 10 | 5  | 5  | 0  | 21 | 13 | 10  |
| Cleveland  | 10 | 5  | 5  | 0  | 21 | 13 | 10  |
| Windsor    | 12 | 3  | 8  | 1  | 26 | 29 | 6   |
| Pittsburgh | 12 | 3  | 8  | 1  | 26 | 29 | 6   |

(Section ouest)

|            | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|------------|----|----|----|----|----|----|-----|
| Royal      | 3  | 3  | 0  | 0  | 10 | 4  | 6   |
| Verdun     | 4  | 3  | 1  | 0  | 10 | 5  | 6   |
| Victoria   | 3  | 2  | 1  | 0  | 5  | 11 | 4   |
| McGill     | 3  | 1  | 2  | 1  | 7  | 8  | 3   |
| Canadien   | 3  | 0  | 2  | 1  | 8  | 8  | 1   |
| Lafontaine | 3  | 0  | 2  | 1  | 8  | 8  | 1   |

(Section ouest)

|            | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|------------|----|----|----|----|----|----|-----|
| Canaralis  | 2  | 2  | 0  | 0  | 12 | 2  | 4   |
| Rosemont   | 2  | 1  | 1  | 0  | 3  | 3  | 2   |
| Delorimier | 2  | 1  | 1  | 0  | 3  | 3  | 2   |
| Mont-Royal | 2  | 0  | 1  | 1  | 2  | 5  | 1   |
| Pirates    | 2  | 0  | 1  | 1  | 5  | 6  | 1   |

(Section ouest)

Les six-jours de New-York

New-York, 7. — Jimmy Walthour Jr et Al Crossley s'étaient emparés de la première position dans les six-jours qui vont se terminer ce soir, au Madison Square Garden. Ils avaient une avance d'un tour sur les Allemands Kilian et Vopel, ainsi qu'une marge confortable sur les points.

Voici le classement à 11 heures hier soir:

|                    | M. T. Pts  |
|--------------------|------------|
| Walthour-Crossley  | 2063 8 330 |
| Kilian-Vopel       | 2063 7 288 |
| Rodman-Yates       | 2063 6 247 |
| Shoen-Putzel       | 2063 6 230 |
| Dempsey-Lands      | 2063 5 255 |
| Brocard-Letourneur | 2063 4 207 |
| Grimm-Wissell      | 2063 1 240 |
| Thomas-Malmesi     | 2063 0 344 |
| Testa-Echevarria   | 2063 0 327 |

## Le Brasseur veut une mise hors de combat

Après avoir remporté 26 victoires consécutives et n'avoir subi qu'une seule défaite au cours de l'année, Florian Le Brasseur est très désireux de faire oublier cet échec aux dépens de Bob Olin, lors de leur combat de mardi soir prochain au Forum.

Florian a déclaré hier après-midi qu'il était déterminé à livrer le meilleur combat de sa carrière. "Je n'aurai qu'un but en vue lorsque je monterai dans l'arène mardi soir," a déclaré Florian, "ce sera de mettre Bob Olin hors de combat. Je réalise que ce ne sera pas une sépulture, mais je crois aussi que ma réputation est en jeu et que ceci m'aidera considérablement à prouver que je suis véritablement le principal aspirant au titre de champion et que ma défaite de vendredi soir dernier aux mains de McGil n'est qu'un malheureux incident que je ne demande pas mieux que de racheter."

"Le promoteur Racicot m'a promis que si je l'emportais sur Olin, il m'opposerait ensuite à Maxie Rosenbloom qui pendant longtemps champion des mi-lourds et considéré comme un des meilleurs champions de cette classe. Je suis fort confiant de pouvoir le battre tout comme Olin, et à la suite de cette victoire, on devrait finalement reconnaître que je suis véritablement le principal aspirant au championnat mi-lourd et m'accorder un combat avec John Henry Lewis, et j'espère de tout mon cœur que le promoteur Racicot, qui a fait de grands efforts l'automne dernier pour amener Olin à Montréal, réussira avec Lewis et que je pourrai doter Montréal de son premier championnat mi-lourd de l'univers."

Bob Olin et Florian Le Brasseur s'entraînent cet après-midi ainsi que demain, au gymnase Central, où l'immense foule d'hier sera sûrement surpassée.

Dave Castillon, qui doit rencontrer Maxie Berger dans un combat qui sera presque autant d'intérêt que le match principal, est attendu ici en fin de semaine, et sa venue redoublera l'intérêt dans ce combat.

Les deux adversaires lors de ce combat seront bien déterminés à l'emporter de façon décisive, et Berger qui n'a pas tout qu'il ne l'a fait lors de son dernier combat s'il veut s'assurer la victoire lors de ce match revanche. Lors de la dernière rencontre, Castillon après avoir pris un avantage marqué au début du combat faiblit quelque peu à la fin et c'est sur quoi les juges se basèrent pour rendre leur décision. Les 5,000 spectateurs au Forum furent cependant loin de partager cette opinion et manifestèrent longuement, allant jusqu'à empêcher l'annonceur Narbonne de présenter les adversaires du combat suivant.

Harry Gerson, le solide poids coq local, se dit très confiant de l'emporter sur Johnny Bang de Boston, dans le deuxième combat de huit rondes qui soutiendra le combat principal de mardi soir. Ce ne sera cependant pas si facile, car Bang n'est pas le premier venu, et il n'y aurait rien de surprenant de lui entendre faire "bang" sur la mâchoire du petit poids coq local. Bang, après avoir rencontré Lou Salica, Sixto Escobar et Joey Archibald devrait se trouver fort à son aise devant Gerson et le petit boxeur juif local devra travailler ferme pour remporter la victoire.

Deux autres combats sur lesquels le promoteur Racicot négocie actuellement compléteront ce programme. Le promoteur Racicot espère pouvoir présenter Sonny Jones, qui s'est créé une réputation enviable aux environs de Montréal, remportant une victoire par K. O. sur Battling Henaire, à Québec la semaine dernière, mais qui n'a pas encore fait son apparition dans l'arène locale. Le promoteur Racicot croit pouvoir compléter son programme aujourd'hui ou demain.

La vente des billets est très élevée et dépasse même les espérances du promoteur, et tout semble indiquer qu'on enregistrera mardi la plus forte recette de l'année pour une séance de boxe.

## Partie nulle entre Buffalo et Windsor

Windsor, 7. — Les joueurs de Frank Nighor ont mis fin à leur série de défaites hier soir lorsqu'ils ont réussi à annuler contre les Bulldogs de Windsor par un résultat de 2 à 2, dans les séries de la Ligue de Hockey Internationale.

Les locaux prirent l'avantage au début et au milieu de la deuxième période les Bulldogs menaient par 2 à 0, mais un ralliement des visiteurs changea l'aspect de la joute et lorsque la cloche annonça la fin de la période supplémentaire, les Bisons avaient réussi à égaliser le résultat.

Pendant que le vaisseau des pirates jette l'ancre pour réparer ses avaries sur le pont du Zéphyr on remet tout en place. Si ce n'était de ce fameux navire qui vient à bas voilure à pleine voile, on aurait le temps de racommoder les deux mats et reprendre les voiles. Mais l'ennemi vient.

La seconde corvette des pirates s'approche. Si elle continue de gagner du terrain elle sera près du Zéphyr dans deux heures. Quel dommage que le Zéphyr ne puisse disposer de toutes ses voiles. Il lui échapperait comme autrefois dans la mer des Indes, quand il laissa en arrière six gros navires.

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

## Ouverture de la saison de la Ligue de l'Est

C'est lundi soir prochain, 9 décembre à 8.15 hrs. précises que la Ligue de Hockey Amateur de l'Est reprendra ses activités pour la saison 1935-36. La magnifique Arena de la Pointe aux rembles des frères de l'Académie Roussin sera encore l'endroit favori des connaisseurs tous les lundis soir pendant la saison froide, où se déroulera la lutte chaudement contestée vers le championnat de ce populaire circuit. Les quatre clubs qui se lanceront dans la mêlée lundi soir sont les suivants: l'Association Athlétique Beaurivage, le Dupéré Frères, l'Association Athlétique du Sault et le Pointe aux Trembles.

La Ligue de l'Est sera encore cette saison affiliée à la "Quebec Amateur Hockey Association". Le président Elie Hamelin nous annonce une bonne nouvelle pour les nombreux amateurs de son circuit, c'est que les clubs seront plus forts que jamais car chacun aura le droit d'aligner cinq seniors sur ses rangs au lieu de trois comme par le passé.

Les divers gérants des clubs de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est n'ont pas encore divulgué le choix de leurs porte-couleurs mais chose certaine c'est que ceux et celles qui se rendront lundi soir à l'Arena de l'Académie Roussin, Pointe aux Trembles, verront évoluer sur la glace, la crème des joueurs amateurs de notre Métropole et des environs. Dans la première partie au programme, le Beaurivage s'attaquera au Dupéré Frères tandis que le Sault et le Pointe aux Trembles se rencontreront dans l'engagement final de la soirée.

## McGill et Verdun sont victorieux

Grâce à sa victoire d'hier soir sur le Canadien par 5 à 2, dans la deuxième joute à l'Affiche au Forum, le Verdun s'est mis sur un pied d'égalité avec le Royal pour la première position de la Ligue Junior de la Q.A.H.A. tandis que le McGill sortait vainqueur du Lafontaine par un résultat de 3 à 2 dans la joute d'ouverture.

Première partie:

| McGILL                                              | but                                      | LAFONTAINE  |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------|
| Wigle                                               | but                                      | Auger       |
| Fraser                                              | déf.                                     | Maher       |
| Hamilton                                            | déf.                                     | Landreville |
| Herrigan                                            | ailes                                    | Denault     |
| Kennedy                                             | ailes                                    | Lareau      |
| Subs. McGill:                                       | Harvey, Fofus,                           |             |
| Perrowe, Owen, Bennett, Mathewson, McQuarrie, Kerr. |                                          |             |
| Subs. Lafontaine:                                   | Vanasse, Tremblay, Donnelly et Bessette. |             |

Première période  
1 Lafon. Denault-Landreville 6.15  
2 McGill: Emery-Kerrigan 13.35  
3 McGill: Kennedy-Emery 14.31  
Punitions: Fraser, McQuarrie.

Deuxième période  
4 McGill: Graser 5.37  
Punitions: Bessette 2, Bennett, Maher, Kennedy.

Troisième période  
5 Lafon.: Lareau-Bessette-Maher 11.39  
Punitions: Landreville, Fraser.

Deuxième partie:  
CANADIEN but VERDUN  
Driscoll but Gauron  
Larochelle déf. Birchfield  
Millette déf. Laforce  
McNichol centres Majeau  
Armand ailes Kelly  
Radcliffe ailes Grignon

Subs. Canadien: Trudel, R. Bellemère, P. Bellemère, David.  
Subs. Verdun: Léger, Proulx, Lusignan, Boucher et Roche.

Première période  
1 Verdun: Kelly 7.40  
2 Canad.: McNichol-Armand 8.46  
Punitions: Kelly, Laforce, Larochelle.

Deuxième période  
3 Verdun: Grignon-Majeau 11.10  
Punitions: Birchfield, Millette.

Troisième période  
4 Verdun: Majeau 7.30  
5 Verdun: Kelly-Majeau 7.55  
6 Verdun: Lusignan-Proulx 8.18  
7 Canad.: Trudel-Millette 13.00  
Punitions: Larochelle, Trudel, Majeau et Kelly.

Deux joutes dans la Ligue Montréal

La Ligue de Hockey Montréal donnera un autre bon programme cet après-midi au Forum et les partisans de ce circuit ne manqueront sûrement pas l'occasion d'aller encourager leurs favoris.

Au lever de rideau le club de la Cité de Montréal, le Concordia, fera face au Villers et cette lutte promet d'être intéressante.

Dans la partie finale le Saint-Lambert sera opposé au McGill et les étudiants ont l'intention de faire la vie dure à leurs adversaires.

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

LA LIGUE DE HOCKEY MONTRÉAL

## Tremblay est fier d'avoir un match revanche

Eugène Tremblay a nié hier qu'il ait l'intention de se retirer volontairement de la lutte s'il réussit à reprendre son titre lorsqu'il rencontrera Bill O'Brien, jeudi prochain, au marché St-Jacques.

Tremblay dit qu'il se sent aussi bon qu'il l'était avant sa défaite aux mains de Bill O'Brien, qui est mieux préparé qu'il l'était le jour de ce match où il perdit le championnat parce qu'il n'était pas fatigué depuis plusieurs mois. Il a été inactif et les quelques matches qu'il a faits récemment n'avaient pour but que de se remettre en belle condition.

Tremblay a dit qu'il n'est pas question de malaise à ugenou comme on a voulu le faire croire en certains milieux et il a demandé aux journalistes d'écrire qu'il n'a pas de préférence quant au choix de son successeur s'il ne doit pas reprendre le championnat.

"Je ne voulais qu'une chose, dit-il, c'est qu'on me donnât une chance à moi, un vieux du métier, de prendre ma revanche si l'en suis capable. Tous les champions et battus ont des matches revanche et comme on semblait content de savoir que la Commission athlétique ne tenait plus à ce que je lutte, je suis heureux de voir que la Commission me rend justice et me permet de prendre ma revanche. J'ai de vieux amis et j'en ai plusieurs qui viendront me voir lutter contre O'Brien. Si le jeune luttreur a le dessus sur moi, je leur promets que je ne me laisserai pas battre comme un lâche."

Quatre matches entre luttteurs mil-lourds ont été mis au programme de jeu-dredi par le matchmaker Ray Lamontagne. En semi-finale Paul Gaudette rencontrera Eddie Marquette; en match spécial Jacques Trudeau vs Alex Tesluck. Préliminaires: Jack Rémillard vs Bob Steele et Roland Labrie vs Jack Riley.

Le Delorimier est vainqueur

Le Delorimier a remporté sa première victoire de la saison hier soir dans les séries de la Ligue de Hockey Intermédiaire Mont-Royal lorsqu'il a triomphé du Lachine par un résultat de 2 à 1 après une partie excitante et contestée. A la suite de cette victoire, le Delorimier s'est placé en troisième position dans la course au championnat du circuit La Rocque.

Dans la joute d'ouverture, les clubs Rosemont et Mont-Royal ont annulé par un résultat de 1 à 1.

Composition des équipes:

|                                                                                       |       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------|
| Brossard                                                                              | avant | Garner    |
| Ritchot                                                                               | avant | Lambertus |
| Subs. Mont-Royal: Durocher, La-<br>rochelle, Dépelteau, Valois, Bou-<br>cher, Forget. |       |           |
| Subs. Rosemont: Little, Morency,<br>Henderson, Sullivan, P. Caston-                   |       |           |

Première période  
Pas de point.  
Punition: Forget.

Deuxième période  
1-Rosemont, Lambertus 15.05  
Punitions: Groulx et Ritchot.

Troisième période  
2-Mont-Royal, Dépelette 12.10  
Punitions: Sullivan, Groulx, Mc-<



**Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle**

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.  
Sous-directeur: R. F. Adrien, C.S.C., Collège Marguerite-Bourgeoys.  
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.  
Secrétaire adjoint: Mlle Marcelle Gauthier, Institut Botanique, Univ. de Montréal.  
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut Botanique, Université de Montréal.

**CHEFS DE SERVICE**

Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.  
Zoologie: Dr Georges Préfontaine, Laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.  
Entomologie: M. Gustave Chagnon, Institut Botanique, Univ. de Montréal.  
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.  
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal.

No 240 7 décembre 1935

## Après l'exposition du collège Notre-Dame

La deuxième exposition des cercles des Jeunes Naturalistes est maintenant chose du passé. Tout a eu lieu tel que prévu, du 21 au 27 octobre.

### La part du collège Notre-Dame

Bien que sollicités en haut lieu de prolonger d'une semaine cette démonstration scolaire scientifique, les autorités du collège Notre-Dame n'ont pu à regret se rendre à ce désir. C'est qu'elles ont jugé que le but envisagé — développer chez les jeunes le goût des sciences naturelles — était atteint; et il fallait bien songer un peu au personnel du collège, sur la brèche pendant toute la durée de l'exposition, puis aux élèves. Sans doute, ceux-ci n'ont éprouvé qu'un minimum de dérangement, car les classes ont fonctionné avec la même régularité qu'en temps de paix. C'est pourquoi tous nos élèves, petits et grands, qui ont surmonté résolument toutes ces distractions pour accomplir quand même leur devoir, méritent des félicitations que le Bulletin est heureux de leur décerner largement. Ajoutons que ce spectacle de garçons et de jeunes gens, sérieusement penchés sur un problème à résoudre ou gravement appliqués à saisir, à expliquer, à démontrer, n'était pas la moindre curiosité de l'exposition; aussi, nombre d'étrangers n'ont pas manqué d'exprimer hautement leur admiration pour la conduite vraiment exemplaire de notre peuple de jeunes étudiants.

Mais enfin, l'effort demandé aux uns et aux autres était plus que raisonnable; l'héroïsme à jet continu épuise bien vite des natures habituées aux actions ordinaires et communes; chacun avait donné sa pleine mesure et il ne convenait pas d'exiger davantage. Dans le mouvement qui s'accuse, le collège Notre-Dame a voulu faire sa part et il croit l'avoir faite largement, du moins est-il sûr de l'avoir faite avec joie. S'il lui en a coûté, des peines et des soucis, il ne regrette ni les uns ni les autres; l'honneur d'avoir servi et fait avancer tant soit peu la cause de l'éducation dans notre province est sa plus belle récompense.

Du grand événement pédagogique et scientifique qui, pendant plus de six mois, a tenu en haleine une bonne partie de la jeunesse du Québec — en effet, des milliers de jeunes gens, de jeunes filles et d'enfants ont concouru pour l'exposition — il ne reste plus maintenant que le souvenir, augmenté du fruit des leçons que l'on pouvait retirer d'une pareille manifestation: des habitudes de discipline, un amour plus grand pour la belle nature canadienne et une ardeur accrue pour le travail soigné et ordonné.

### Les C.J.N., école de travail

Depuis la fonte des neiges — fin de mars ou début d'avril — l'armée des naturalistes des deux cent vingt cercles exposants est à l'œuvre. Dirigée par l'admirable état-major des directeurs et des directrices de cercles, toute cette jeunesse parcourt les champs et les bois, en quête de spécimens à exposer. La botanique, comme on le croit faussement, n'est pas la seule science à l'honneur dans ces cercles. L'exposition a démontré que l'entomologie, l'ornithologie, la minéralogie, la géologie et la zoologie étaient fort bien représentées; que le dessin, la littérature et la pédagogie pouvaient beaucoup pour favoriser le développement des sciences naturelles; ou si l'on veut, ce qui serait peut-être plus juste, que les sciences naturelles sont souverainement puissantes à inspirer le dessin, à enrichir la littérature et à présenter à notre pédagogie des aperçus nouveaux.

Ce qu'il a fallu de temps et de saines fatigues pour préparer ces milliers d'exhibits, seuls pourraient le dire les directeurs et les directrices de cercles. On a vu de graves religieuses quasi cloîtrées chausser de longues bottes en caoutchouc et, à la tête d'une troupe d'enfants joyeux et pétillants, explorer les bois et les savanes pour diriger la cueillette des spécimens. Scandale!

**SOYONS PATRIOTES!**

**CADEAUX!**

Le connaisseur appréciera toujours un cadeau de chez

**Roy & Frère**

Limitée

1658 Mont-Royal est, 7692 St-Denis

L'éponge fraîche prise entre les doigts et écrasée ne rappelle en rien le toucher d'une plante à cause des spicules qu'elle renferme; séchée elle rappelle assez la structure de l'éponge ordinaire. Pour récolter et collectionner des éponges, il faut autant que possible cueillir la base. Lorsqu'elles sont sur du bois ou de l'écorce, il est facile avec un couteau d'emporter un morceau du substratum; si elles sont sur de la pierre, on peut encore les détacher avec une lame. Les femelles qui sont importantes pour l'étude des spécimens se développent généralement vers la base.

Il est recommandé de garder des spécimens aussi gros que possible; de les mettre dans des papiers séparés pour éviter les mélanges; de ne pas les écraser comme des plantes mais de leur laisser leur forme; de les laisser sécher à l'ombre. Comme en séchant elles répandent une odeur assez désagréable, il faut les placer dans un appartement peu fréquenté et aéré ou les placer à la bouche d'un ventilateur.

Voici les éponges que j'ai rencontrées, par accident sans doute pour les premières, n'ayant rien lu encore sur leur existence. Elles ont été identifiées par M. N. Gist Gee.

*Spongilla lacustris*. Lac Jaune; août 1931; en filaments cylindriques vert-clair, sur branches submergées. — Lac Lamine, Baie St-Paul; août 1934; filaments cylindriques vert foncé; 30 à 40 cm. de long sur 1 cm de diamètre. — Lac du Pendu; octobre 1935; extrémité vert tendre et base couleur gélatine sur face en aiguilles brillantes au soleil; 40 cm de long sur 1 cm de diamètre; et aussi sur un bouleau submergé par couche de 1 cm d'épaisseur; très abondante. — Lac Frouches; novembre 1935; sur branches d'épicea submergées.

*Spongilla fragilis* Leidy. Toujours vert foncé (celles que j'ai rencontrées); de 3 à 4 cm à 10 à 12, généralement par rubans aplatis; 3 à 4 mm d'épaisseur sur 10 à 12 mm de largeur. — Lac La Tuque; septembre 1935. — Lac du Pendu; octobre 1935; très abondante. — Lac aux Frouches.

*Ephydatia muelleri*. A première vue ressemble à une mousse verte passant sur une pierre submergée en disques; de 5 à 7 cm de diamètre; 10 à 15 mm d'épaisseur. — Rivière Jacques-Cartier; août 1934; dans le courant. — Itherville; août 1934; au pied du courant des pêcheries. — Lac du Pendu; octobre 1935; plus mince: 2 à 3 mm.

*Trochospongilla pennsylvanica*. Ressemble à une touffe, avec cavité au gros bout; extrémité d'une branche. — Lac La Tuque; septembre 1935. J'ai dû rencontrer la même à la Rivière du Loup. Mais j'ignorais que les éponges avaient une odeur particulière. — Frère Marie-Anselme, des Frères Maristes.

### Boîte aux questions

Q. — Le carnivore de la Drosera (*Drosera rotundifolia*) est-il connu depuis longtemps? (Irène B., Montréal).

R. — Déjà le grand poète allemand Goethe, qui fut aussi botaniste et grand observateur de la nature, avait vu la feuille se refermer sur l'insecte, mais tout cet ordre de faits n'a pas été vulgarisé avant Darwin.

F. M.-V.

Q. — Quelle est la plus importante revue française de Botanique? (Charles C., Ottawa, Ont.).

R. — C'est sans aucun doute le Bulletin de la Société Botanique de France, qui paraît depuis 1854. C'est un bel âge pour une publication périodique.

F. M.-V.

### Petit dictionnaire souriant de zoologie

**Flamant**, ou mieux **Flamant**, ou alors, tout à fait mieux: **Flamand**. Grand, gros bipède souvent palmé, originaire des Flandres. Le flamant rose est de couleur plus pâle que le flamant rouge.

**Fourni** — Économiste petit insecte qui vit en société dans les trous du sol, dans de vieux murs et jusque dans les membres des personnes immobiles. Très prévoyants, les fourmis déposent leurs oeufs dans des constructions appelées **galeries** qui, après l'éclosion, sont immédiatement transformées en magasins de nouveau-nés. La fourmi n'est pas préteuse, c'est la son mointré défaut.

**Geai** — Petit oiseau des bois dont le plumage éblouissant devient complètement sombre dans l'obscurité, ce qui a donné naissance à la locution: noir comme geai.

### Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARBOUR 1241.

(à suivre)

Frère ANATOLE, C.S.C.

\*\*\*

### Simple observations sur nos éponges d'eau douce

L'éponge est un animal aquatique ressemblant à s'y méprendre à une plante. Elle vit fixée à un substratum: branche, billot, pierre ou feuille submergée ou encore simplement attachée au fond de l'eau. Elle se rencontre dans l'eau claire, dans les lacs ou les rivières. Si l'eau devient trouble, les pores de l'éponge sont bouchés et celle-ci périt. L'éponge elle-même est dépourvue de couleur propre et ressemble à de la gélatine cristalline. Souvent aussi elle a une couleur verte assez variable, due à la présence d'une algue qui croît sur l'éponge et n'est donc d'aucune utilité pour l'identification, à moins que chaque sorte d'éponge ait sa spécialité d'algues et encore l'algue serait aussi difficile à identifier.

## Le monde des timbres

(Tous droits réservés)

L'oeuvre du cardinal Pazmany honorée par la Hongrie — Figures de prêtres partout sur les timbres en Amérique, sauf au Canada

Au moment même, il y a quelques mois, où la France mettait sur un timbre le portrait éminent de Richelieu en souvenir du tricentenaire de l'Académie française, la Hongrie, de son côté, honorait un autre grand cardinal, dont l'oeuvre, pour avoir été l'objet d'une chiche mention dans les gros livres dits encyclopédiques, n'en est pas moins grandiose dans le domaine spirituel, s'apparentant même, au point de vue de la foi, à celle de Cyrille et Méthode, sujets de notre dernière chronique.

Nous avons nommé le Père jésuite Pierre Pazmany.

Le 300ème anniversaire de la fondation de l'Université de Budapest fournit aux postes hongroises le motif d'une série de six timbres dont trois à l'effigie du cardinal (6 f., vert; 16 f., violet, et 20 f., magenta) et les trois autres illustrant la cérémonie de la signature par Pazmany de la charte établissant la grande institution éducative.

Le cardinal PAZMANY, fondateur de l'Université de Budapest.

Né en 1570, à Nagy-Varad, compris maintenant dans le territoire de la Roumanie, Pierre Pazmany fut un des écrivains les plus remarquables non seulement de son pays, mais de son siècle; il est considéré à juste titre le fondateur de la prose hongroise. Entré chez les Jésuites, il devint un des grands prédicateurs de son ordre — ne dédaignant pas la polémique — et fut l'âme et l'artisan de la restauration du catholicisme en Hongrie. Nommé archevêque-primate de la Serbie, il dirigea d'une main ferme et paternelle la politique ecclésiastique de son pays qui, à part de nombreux travaux, dont le *Livre de prières*, le *Guide*, son chef-d'oeuvre, et ses *Sermons*, lui doit une traduction de la Bible en hongrois pour remplacer la version protestante. Pazmany reçut le chapeau rouge en 1626.

D'une ardeur inlassable, malgré les ans, il fonda en 1635 à Nagyszombat la grande Université catholique qui n'a cessé, après trois siècles, de faire la gloire de sa patrie. Pazmany mourut deux ans plus tard, entouré de l'admiration et de l'estime de tout un peuple.

"Il s'appliqua surtout, a-t-on dit de cet apôtre, à convertir la blesse et la bourgeoisie, avec la conviction que l'exemple d'en haut entraînerait bientôt la nation..." ce qui s'accomplit à la lettre.

Les prêtres, notamment les Jésuites, sont nombreux sur les timbres, surtout en Amérique latine. L'une des premières figures, qui nous touche particulièrement, parut aux États-Unis: celle du Père Marquette, montrée sur le timbre de 1c, parlant à la découverte du Mississippi, et émis en 1898 à l'occasion de l'exposition Trans-Mississippi tenue à Omaha. Cet hommage postal à l'endront d'un soldat du Christ n'est pas demeuré unique: il y a deux ans, un éminent dominicain, Barthélemy de Las Casas, insigne protecteur des Indiens (voir notre chronique du 15 avril 1933), était honoré par le Mexique. Oui, le Mexique, tandis qu'au Canada, dont l'histoire s'illustre de martyrs que l'Eglise a placés sur les autels — pour ne parler que de ces saints — jamais les autorités n'ont songé à placer ces géants de la civilisation chrétienne au panthéon populaire de la poste.

## 10,000 TIMBRES DIFFERENTS

formant une magnifique collection, à vendre séparément; la plupart 50% et au-dessous.

Venez choisir les timbres qui vous manquent, compléter vos séries pour quelques sous!

Si vous ne pouvez pas venir, demandez un envoi à choix.

**J. COURVAL**

4674 Rester Canada Montréal

## TIMBRES-POSTE

**A. H. VINCENT**

294 Ste-Catherine O. (près Bleury)  
TIMBRES — ALBUMS — CATALOGUES  
100 timbres différents col. franc. .40  
15 " " " angl. .15  
100 " " " " .25  
200 " " " " .35  
300 monnaie entiere .45  
500 " " " " .60  
1000 " " " " .80

NOUVEAUTES de la semaine  
1 Belgique Reine Astrid Deuil .05  
4 Allemagne Retour à la Sarre .25  
10 Mozambique Avion triangles .30  
8 Espagne Caravelle Colomb .10  
1 Bloc Canada Reine Pleureuse .75

Demandez à votre libraire mon catalogue 1936 illustré à 25  
Ne rien acheter, ne rien vendre sans me consulter.

★ Un million ★ en décembre ★

**chez DUPUIS**

**SOCLES MASSIFS**

en béton pour fixer l'arbre de NOEL... **.69**

**Miroirs à 3 sections**

Cadeau pratique et décoratif pour la maison.

Environ 14" x 41 pouces

Une bonne qualité de glace avec motifs découpés dans le miroir. Cadre moderne fini or brun. Se place au-dessus d'un buffet, d'une cheminée ou dans un vestibule. Absolument tel qu'illustré ce miroir peut se commander par téléphone:

**1.29 CHACUN**

Plateau 5151 — Local 202  
DUPUIS — troisième (Centre)

**Calendriers religieux — 1936 —**

Missions d'Afrique .25  
Art Religieux .35  
St-Vincent de Paul .35  
Bon Pasteur .60 à 1.50

Ces calendriers sont expédiés franco dans toutes les parties du monde.

Plateau 5151 — Local 202

**Dupuis Frères**

ALBERT DUPUIS, président.  
A.J. DUGAL, v.p. et dir.-gér.  
ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

**Graphologie au "Devoir"**

Jeune homme. — Très délicat, sensible et impressionnable comme une femme, il en a les variations et les subtilités. C'est un défaut chez un homme, et l'action, l'action persévérante et énergique atténuerait cet excès de sensibilité. Il a heureusement du bon sens et un jugement sûr quand il s'agit des autres surtout.

Sincère et franc, mais d'une grande réserve. Très bon cœur, généreux et tendre, il s'attache facilement; il a besoin d'être compris et aidé et une bonne amitié sage et délicate lui sera d'un grand secours.

Les accès de tristesse doivent être combattus, et l'idée fausse que, vivant dans le monde, il n'y a plus d'idéal pour lui doit être rejetée. L'idéal sera différent mais peut-être noble et élevé: qu'il le cherche. Il est simple et sans vanité, modeste et porté à fuir tout ce qui le mettrait en avant.

La volonté est suffisante, j'y vois de la résolution et assez de fermeté avec, cependant, trop d'impulsivité et, parfois, de l'indécision. Il est très jeune encore et en s'y appliquant il apprendra à être toujours plus énergique. Quand on est jeune, il faut avoir le goût de vivre, de vivre utilement et en beauté, sans cela on gâche la vie qui est un don si magnifique.

Il est fait pour avoir du courage et de l'ambition et il a ce qu'il faut pour réussir: qu'il combatte donc cette dépression actuelle qui vient d'un peu de lâcheté après une grande déception, qu'il devienne un homme, il le doit et il le peut.

**Maryse.** — Les études personnelles adressées directement et immédiatement sont d'un dollar.

Sensible, bonne, généreuse et naturellement dévouée.

Crédule et naïve, elle est d'une franchise un peu imprudente, heureusement retenue par la réserve naturelle.

La volonté manque d'initiative et s'accuse sous forme d'obstination douce, muette, mais à peu près immuable, excepté quand elle subit l'influence de ceux qu'elle aime beaucoup. Elle est active et persévérante; appliquée, soigneuse, un peu routinière, elle deviendra très pratique. Elle est gaie, douce, sociable et d'une amabilité charmante et attirante et elle n'a aucune coquetterie.

**Bluette anxieuse.** — Mes réponses sont toujours longues à venir parce que j'ai tant de correspondants et je les étudie à tour de rôle. — Gaie, active, elle a une imagination qui lui exagère un peu les choses et nuit parfois à la sûreté du jugement. Elle est bonne, sensible, délicate et je la crois capable de se dévouer aimablement et avec constance.

Active et ambitieuse, elle a beaucoup de bonne volonté, de l'assurance et de la confiance en elle: il faut surveiller cette dernière disposition qui l'expose à des erreurs, car elle a beaucoup d'initiative.

La volonté est résolue et tenace, capable cependant de souplesses habiles. Autoritaire et indépendante.

Jean DESHYAES

**Bourse des échangistes**

Nous poursuivons tous les samedis la publication d'une liste d'échangistes à laquelle nos lecteurs pourront s'inscrire gratuitement. Il suffira, avec le coupon ci-dessous, de donner son nom et prénoms, âge si l'on veut, son adresse, et dire le genre de timbres offerts en échange de ceux qu'on recherche; exemple: Echange Canada pour France, etc.

Des demandes d'échange sous des initiales ne seront pas acceptées — il faut des noms. Il est entendu que cette publication n'engage pas notre responsabilité: nous présumons de la probité de tous. Il suffira d'une seule plainte motivée pour que le nom du délinquant soit banni à tout jamais.

— Fernand Auger, St-Chrysostome, Qué., Echange général.  
— Camille Bouchard, C.P. 33, Ste-Anne de la Pocatière, Qué., Général pour Jubilé can. 5, 10, 13c et Jubilé colonies.  
— Adol. Cérat, 5910, de Normandville, Montréal — Obliterations timbres Canada, 1869-95 pour bons timbres.  
— Jacques Campbell, 2380 Châteauguay, Montréal — Général.  
— Jean-Jacques Jasmin, 5991 boul. Monk, Montréal. — Général.  
— Paul Laplante, 1638 ave. Aird, Montréal. — Canada, colonies angl. et général pour Canada et col. ang.  
— Pas premier.  
— Pierre Lasnier, 2, St-Antoine, Longueuil — Général.  
— Mlle Gilberte Lebeuf, 475, 2ème Avenue, Verdun: Général.  
— Omer Poirier, séminaire Mont-Laurel, Qué., Can., France, Allem., Belgique, pour général.  
— Claude-E. Proulx, 8621, rue de Gaspé, Montréal — Général.  
— Réginald E. Robert, 6864, Irwin, Ville-Emard, Montréal — Général.

— Michel Rufin, St-Félix de Valois, Qué. — Général.  
— Roger Roy, casier 646, St-Jérôme. — Général.  
— Gilles Samson, 62, St-Joseph, Bienville, Lévis, Qué. — Général.

**PRENEZ SLEEPER ET DORMEZ BIEN!**

Le sommeil est indispensable à la santé physique et mentale. SLEEPER calmera vos nerfs et vous apportera un repos réparateur. SLEEPER, en vente dans toutes les pharmacies, ne contient pas de narcotiques. Sur réception d'un timbre de 5c vous recevrez un SLEEPER échantillon. Pour commandes de 50c appelez LA 2269 ou voyez: SLEEPER REG'D, Edifice Castle, Montréal.

**PHILATELISTES !**

**Profitez de ces aubaines**

50 timbres différents et 1000 charnières. Le tout pour **.10**

Grande variété de timbres de tous les pays, le paquet... **.05**

500 timbres assortis, le pqt. **.35**

Ethiopie — timbres d'actualité, 5 valeurs... **.08**

DUPUIS — complète des philatélistes, rez-de-chaussée.

**Dupuis Frères**

Montréal

Coupon graphologique

**ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE**

de JEAN DESHYAES

— au —

**"DEVOIR"**

Samedi, 7 décembre 1935 Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.